



Comité des obstacles techniques au commerce

**VINGT-SIXIÈME EXAMEN ANNUEL DE LA MISE EN ŒUVRE
ET DU FONCTIONNEMENT DE L'ACCORD OTC**

NOTE DU SECRÉTARIAT¹

Le Comité des obstacles techniques au commerce de l'OMC (le Comité) procédera au vingt-sixième examen annuel de la mise en œuvre et du fonctionnement de l'Accord de l'OMC sur les obstacles techniques au commerce (l'Accord OTC), au titre de l'article 15.3 de l'Accord, à sa prochaine réunion les 24-26 février 2021. Le présent document traite des travaux du Comité concernant la mise en œuvre et le fonctionnement de l'Accord pendant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

TABLE DES MATIÈRES

1 RÉSUMÉ ANALYTIQUE	4
2 MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS	7
3 TRANSPARENCE ET NOTIFICATIONS	8
3.1 Notifications des règlements techniques et procédures d'évaluation de la conformité	8
3.1.1 Tendances	8
3.1.2 Notifications présentées par Membre	10
3.1.3 Utilisation des modèles de notification	12
3.1.4 Notifications par niveau de développement et par région	15
3.1.5 Approches régionales de la notification	17
3.1.6 Délai prévu dans les notifications pour la présentation d'observations	18
3.1.7 Objectifs déclarés des notifications.....	21
3.1.8 Produits (codes du SH) visés par les notifications.....	21
3.1.9 COVID-19.....	22
3.1.10 Outils de notification en ligne	23
3.2 Autres notifications OTC	26
3.2.1 Notifications au titre de l'article 10.7	26
3.2.2 Notifications au titre de l'article 15.2	26
3.2.3 Notifications au titre du Code de pratique pour l'élaboration, l'adoption et l'application des normes (le "Code")	26
3.3 Points d'information sur les OTC.....	26
3.4 Textes définitifs adoptés: renseignements sur les sites Web.....	27
4 PRÉOCCUPATIONS COMMERCIALES SPÉCIFIQUES	27
4.1 Tendances	27
4.2 PCS par Membre	30
4.2.1 Membres soulevant des PCS.....	30
4.2.2 Membres répondant à des PCS	31
4.3 PCS par région et par niveau de développement.....	32
4.4 Types de préoccupations soulevées.....	34
4.5 Objectifs déclarés des mesures visées par des PCS	35
4.6 Produits visés par les nouvelles PCS.....	36
4.7 COVID-19.....	38
4.8 Nombre de fois où une PCS a été soulevée	38
4.9 Rapport entre les notifications et les PCS.....	40
4.10 Utilisation d'eAgenda.....	41
5 DIFFÉRENDS CONCERNANT DES DISPOSITIONS DE L'ACCORD OTC	42
6 ACTIVITÉS D'ASSISTANCE TECHNIQUE MENÉES PAR LE SECRÉTARIAT	42
7 LES 40 ANS DE L'ACCORD OTC	42
ANNEXE.....	44
A. Notifications présentées, par Membre, 1995-2020.....	44

B. Recommandation révisée du Comité sur l'utilisation cohérente des modèles de notification	47
C. Pourcentage de notifications qui prévoient une période pour la présentation d'observations, par Membre, 2020	49
D. Résumé des PCS soulevées en 2020.....	50
E. Aperçu des nouvelles PCS soulevées en 2020	59
F. Communications concernant la mise en œuvre et l'administration de l'Accord au titre de l'article 15.2.....	68

1 RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1.1. M. Laurence Sandral (Australie) a été élu par le Comité OTC à sa présidence pour 2020. Trois réunions ordinaires ont été tenues: les 26-27 février², les 13-14 mai³ et les 28-30 octobre⁴, respectivement. En raison de la pandémie de COVID-19, la réunion du Comité OTC des 13-14 mai a exceptionnellement été organisée par voie de procédure écrite et s'est limitée à l'examen de préoccupations commerciales spécifiques.⁵ Le Comité a poursuivi la mise en œuvre des recommandations issues du huitième examen triennal⁶ et a adopté un calendrier pour le neuvième examen triennal (section 2).

1.2. En 2020, le Comité OTC a lancé **eAgenda**, après une phase pilote. Il s'agit d'un outil en ligne permettant aux Membres de soulever des préoccupations commerciales spécifiques (PCS) et de collaborer à l'établissement de l'ordre du jour en temps réel, améliorant ainsi la transparence et laissant plus de temps aux Membres pour se préparer aux réunions. L'utilisation d'eAgenda a permis au Comité de poursuivre des travaux durant la période de confinement liée à la COVID-19 (section 4.10).

1.3. **Un solide record historique en matière de transparence.** Dans l'ensemble, le niveau de mise en œuvre par les Membres de l'OMC des obligations en matière de transparence découlant de l'Accord OTC est élevé, et cela a continué en 2020. Depuis que l'Accord est entré en vigueur:

- a. 142 Membres (87% des Membres) ont présenté au moins une notification concernant un projet de règlement technique ou de procédure d'évaluation de la conformité, soit un total de 39 976 notifications (article 10.6; section 3.1.1);
- b. 145 Membres (88% des Membres) ont présenté au moins une notification consistant en une déclaration relative à la mise en œuvre et à l'administration de l'Accord (article 15.2; section 3.2.2);
- c. 159 Membres (97% des Membres) ont fourni les coordonnées de leur point d'information sur les OTC (articles 10.1 et 10.2; section 3.3); toutefois,
- d. seuls 25 Membres (15% des Membres) ont présenté au moins une notification concernant un accord bilatéral ou régional portant sur des questions relatives aux mesures OTC (article 10.7; section 3.2.1).

1.4. Notifications en 2020:

- a. **82 Membres** ont présenté 3 354 notifications portant sur des mesures OTC nouvelles ou modifiées (un record). Or, en 2019, 93 Membres avaient présenté des notifications, de sorte que même si le nombre de notifications est en *hausse*, le nombre de Membres notifiants est en *baisse* (section 3.1.1);
- b. **Les Membres africains sont actifs.** Les Membres africains ont à nouveau été parmi les plus actifs en matière de notifications OTC. Quatre pays de la Communauté d'Afrique de l'Est figuraient parmi les dix Membres ayant présenté le plus de notifications; l'Ouganda, le Kenya, la Tanzanie et le Rwanda. L'augmentation du nombre de notifications présentées par des Membres africains est notable depuis 2014, ces derniers ayant présenté un peu moins d'un tiers de toutes les nouvelles notifications en 2020 (sections 3.1.2 et 3.1.4);
- c. **Une augmentation attribuable à la participation des pays en développement.** L'augmentation générale du nombre de notifications est induite par la participation élevée des pays en développement et des pays les moins avancés (PMA). En 2020, la plupart des *nouvelles* notifications (61%) ont été présentées par les pays en développement Membres. Les PMA (7) étaient responsables de 23% des notifications – les notifications présentées par cette dernière catégorie de pays a augmenté de 5% par rapport à 2019 (section 3.1.4);

² [G/TBT/M/80](#).

³ [G/TBT/M/81](#).

⁴ [G/TBT/M/82](#).

⁵ La chronologie de la procédure écrite suivie pour la réunion des 13-14 mai est reproduite dans le document [JOB/TBT/365](#).

⁶ [G/TBT/41](#).

-
- d. **COVID-19.** Plus de 100 notifications de mesures liées à la COVID-19 ont été présentées en 2020, et cette maladie était au cœur d'un certain nombre de PCS (sections 3.1.9 et 4.7);
- e. **Moins de 60 jours pour la présentation d'observations, mais davantage de prolongations.** Les Membres continuent de ménager moins que le délai recommandé de 60 jours pour la présentation d'observations (en moyenne 55,7 jours en 2020). Depuis 2015, les Membres ont accordé moins de 60 jours pour la présentation d'observations (entre 55 et 56 jours). Cette année, 25 Membres ont ménagé un délai de 60 jours ou plus, en moyenne, pour la présentation d'observations. Sur une note plus positive, les Membres utilisent de plus en plus les addenda pour prolonger les délais pour la présentation d'observations (section 3.1.6);
- f. **Utilisation du nouveau modèle d'addendum.** Le modèle d'addendum révisé, adopté en novembre 2019, a été mis en œuvre en juillet 2020 – jusqu'à présent, il a principalement été utilisé pour fournir des renseignements relatifs à l'adoption, à la publication ou à l'entrée en vigueur de mesures (section 3.1.3);
- g. **Utilisation accrue des outils électroniques.** On observe une augmentation de l'utilisation du Système de présentation des notifications OTC (TBT NSS): 93% de toutes les notifications OTC ont été présentées au moyen du TBT NSS, contre 35% en 2014 (section 3.1.10.1). Il en va de même pour le système ePing. À la fin de 2020, le nombre d'abonnés était passé à 12 360 contre 8 821 à la fin de 2019, et plus de la moitié des nouveaux abonnés provenaient du secteur privé (section 3.1.10.2); et,
- h. **Activité réduite concernant les normes.** 38 notifications de programmes de travail (existence ou actualisation) ont été reçues de 28 organismes à activité normative différents au titre du Code de pratique pour l'élaboration, l'adoption et l'application des normes. Toutefois, aucun nouvel organisme à activité normative n'a notifié son acceptation du Code. Dans l'ensemble, 192 organismes à activité normative de 144 Membres ou observateurs ont accepté le Code depuis 1995 (section 3.2.3).
- 1.5. Préoccupations commerciales spécifiques (PCS) en 2020:
- a. **Augmentation du nombre de nouvelles préoccupations, sous l'impulsion des pays en développement Membres.** Les Membres ont examiné un total de 214 PCS, dont 57 nouvelles préoccupations. Le nombre de nouvelles préoccupations soulevées est le plus élevé jamais enregistré depuis 1995, avec 22 de plus qu'en 2019 (section 4.1). En 2020, le groupe des pays en développement Membres a soulevé le plus grand nombre de nouvelles PCS depuis 1995 (section 4.3);
- b. **Participation plus large.** Depuis 1995, 68 Membres (41% des Membres) ont soulevé au moins une PCS au Comité OTC. En 2020, la participation aux PCS a augmenté, 41 Membres ayant soulevé au moins une PCS (nouvelle et soulevée précédemment), contre 35 en 2019 (sections 4.1 et 4.2);.
- c. **La contribution utile d'eAgenda.** La participation accrue a été facilitée par l'utilisation d'eAgenda. Il s'agit d'un outil de gestion de la présentation en ligne de PCS qui permet aux Membres de collaborer à l'établissement de l'ordre du jour en temps réel, améliorant ainsi la transparence, et de leur laisser plus de temps pour se préparer (section 4.10);
- d. Les **chapitres 84 et 85 du SH** couvrent les appareils électriques et le matériel des TIC, entre autres, qui étaient les groupes de produits visés par la plupart des notifications et des nouvelles PCS en 2020 (sections 3.1.8 et 4.6);
- e. **De nombreuses PCS inactives.** Une part importante de PCS *ne figurent plus à l'ordre du jour*. 79% de toutes les PCS examinées dans le cadre du Comité OTC depuis 1995 n'ont pas été soulevées au cours des deux dernières années. Toutefois, en 2020, les Membres sont revenus sur des PCS de longue date, dont certaines ont été soulevées 15 à 30 fois (section 4.8); et

- f. **La plupart des PCS concernent des notifications.** Il existe une complémentarité entre la notification de mesures projetées et leur examen dans le cadre du Comité. 68% de toutes les PCS soulevées entre 1995 et 2020 concernent des mesures notifiées (section 4.9).

1.6. Autres faits nouveaux en 2020:

- a. S'agissant de l'**assistance technique**, la fourniture des activités a été fortement perturbée par la pandémie en 2020. Ainsi, de nombreuses activités OTC prévues ont été reportées en 2021. Néanmoins, le Secrétariat a pu organiser diverses activités d'assistance technique liées aux OTC à distance (ateliers ou séminaires virtuels) (section 6); et,
- b. **TBT@40.** Le Secrétariat a lancé une série de dialogues pour marquer les 40 ans de l'Accord OTC et réfléchir sur l'évolution future de celui-ci. Trois événements en ligne ont été organisés (section 7).

2 MISE EN ŒUVRE DES DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS

2.1. Comité OTC a mis en œuvre les recommandations issues du huitième examen triennal en 2020 comme suit⁷:

- a. **Décisions et recommandations.** Le Comité a tenu des discussions visant à poursuivre la mise en œuvre des recommandations issues du huitième examen triennal, en particulier en ce qui concerne l'élaboration de lignes directrices sur les procédures d'évaluation de la conformité et la transparence.⁸
- b. **Séances thématiques et ateliers.** Le Comité a tenu quatre séances thématiques et un atelier, conformément au plan de travail du huitième examen triennal⁹:
 - i. Février 2020: Bonnes pratiques réglementaires – encourager la compatibilité et la coopération en matière de réglementation¹⁰;
 - ii. Février 2020: Procédures d'évaluation de la conformité – certificats de vente libre; et études de cas d'exemples concrets de la manière dont les Membres parviennent à accepter les résultats de l'évaluation de la conformité¹¹;
 - iii. Octobre 2020: Assistance technique¹²;
 - iv. Octobre 2020: Règlements techniques – prescriptions obligatoires en matière de marquage et d'étiquetage¹³; et,
 - v. Décembre 2020: Normes – Atelier sur le rôle de la problématique hommes-femmes dans l'élaboration des normes.¹⁴
- c. **Autres réunions.**
 - i. Décembre 2020: Réunion informelle sur les procédures d'évaluation de la conformité et le partage de renseignements sur la COVID-19.¹⁵

2.2. Le Comité OTC a adopté le calendrier du neuvième examen triennal à sa réunion d'octobre 2020.¹⁶

⁷ [G/TBT/41](#).

⁸ Pour plus de renseignements, voir l'aide-mémoire: [JOB/TBT/273/Rev.7](#), sections 2.2 et 3.2.

⁹ [G/TBT/41](#), paragraphe 8.2 iv.

¹⁰ Le rapport de la modératrice est reproduit dans le document [G/TBT/GEN/287](#).

¹¹ Le rapport du modérateur est reproduit dans le document [G/TBT/GEN/288](#).

¹² Le rapport de la modératrice est reproduit dans le document [G/TBT/GEN/306](#).

¹³ Le rapport du modérateur est reproduit dans le document [G/TBT/GEN/307](#).

¹⁴ Le rapport du modérateur est reproduit dans le document [G/TBT/GEN/309](#).

¹⁵ Le rapport du Président est reproduit dans le document [JOB/TBT/395](#).

¹⁶ [G/TBT/W/735](#).

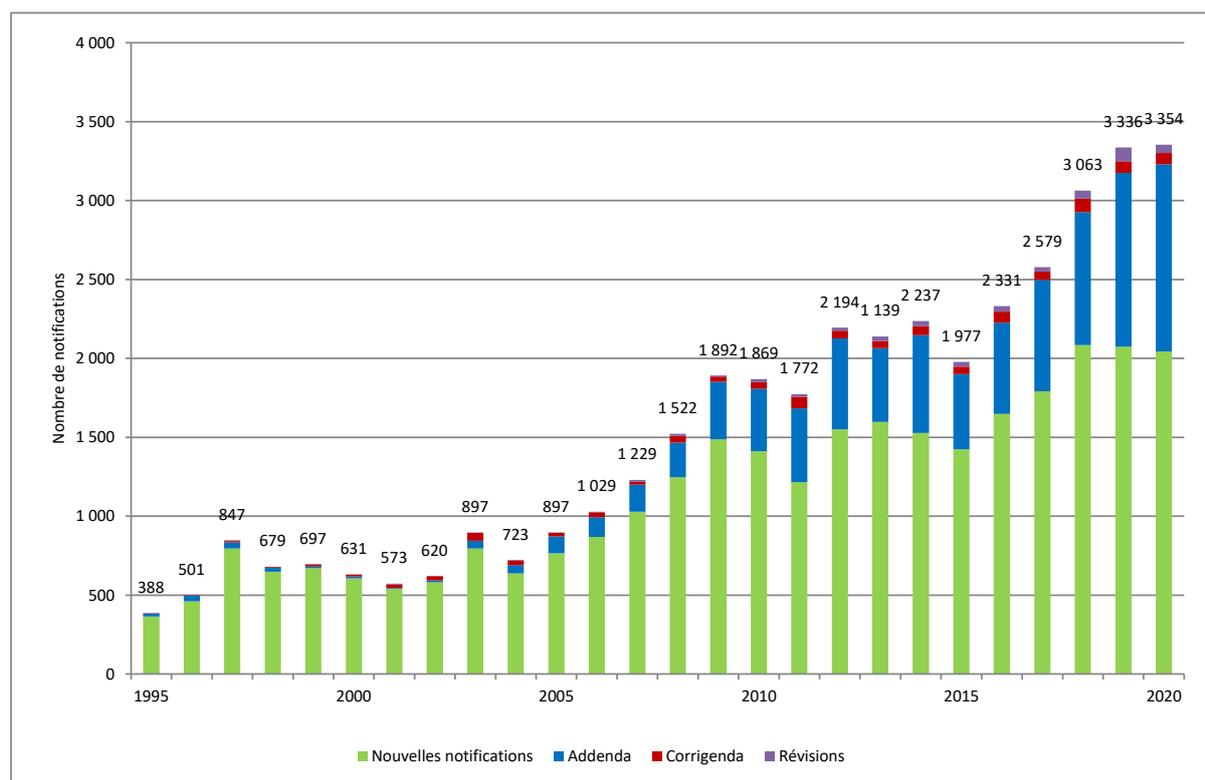
3 TRANSPARENCE ET NOTIFICATIONS¹⁷

3.1 Notifications des règlements techniques et procédures d'évaluation de la conformité

3.1.1 Tendances

3.1. En 2020, les Membres ont continué de présenter au Comité OTC un grand nombre de notifications de règlements techniques et de procédures d'évaluation de la conformité, même si l'augmentation a été moins élevée. Par rapport à 2019, le nombre total de notifications a augmenté de moins de 1%, ralentissant ainsi la tendance d'une augmentation de 14% observée entre 2015 et 2019 (figure 1).

Figure 1: Nombre total de notifications OTC, 1995-2020¹⁸

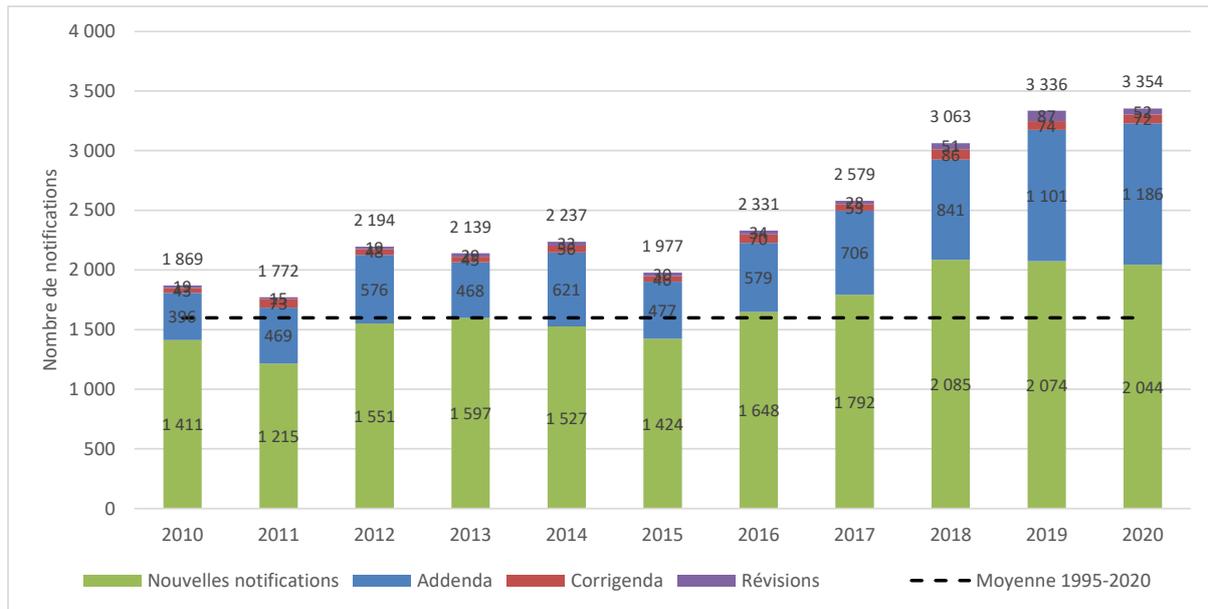


3.2. Au total, les Membres ont présenté 3 354 notifications portant sur des mesures nouvelles ou modifiées, soit le plus grand nombre depuis 1995. Ce chiffre comprend un nombre sans précédent d'addenda aux notifications existantes (1 186), ainsi que 2 044 nouvelles notifications, 72 corrigenda à des notifications existantes et 52 révisions (figure 1b).¹⁹

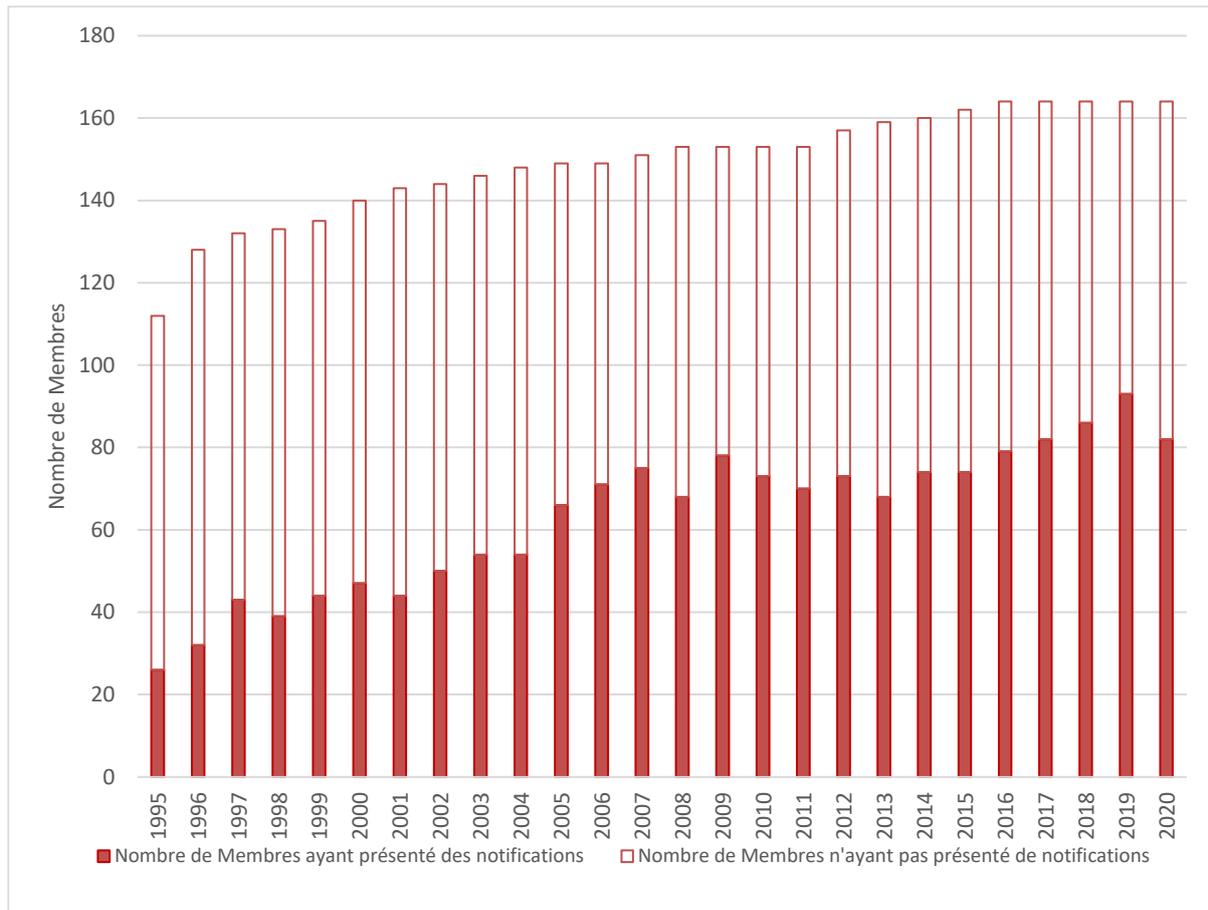
¹⁷ Les données utilisées dans les figures de la présente section sont tirées du système TBT-IMS <http://tbttims.wto.org/>. On trouvera de plus amples précisions dans l'annexe A. Des renseignements supplémentaires sur les notifications OTC peuvent être obtenus par le biais du système TBT-IMS.

¹⁸ Les notifications de traduction non officielle des mesures notifiées, les *suppléments*, ne sont pas comptabilisées dans le nombre total de notifications OTC aux fins du présent rapport.

¹⁹ Le présent document utilise la terminologie adoptée par le Comité OTC dans sa recommandation sur l'"Utilisation cohérente des modèles de notification", document [G/TBT/35/Rev.1](#) du 21 novembre 2019. Voir l'annexe B.

Figure 1b: Nombre total de notifications, 2010-2020

3.3. Alors que le nombre total de notifications a continué d'augmenter, bien que plus lentement, la participation à la présentation de notifications en 2020 a été moins importante que les années précédentes, 82 Membres (exactement la moitié des Membres actuels de l'OMC) ayant présenté au moins une notification au cours de l'année (figure 2), contre 93 en 2019. Entre l'entrée en vigueur de l'Accord OTC et le 31 décembre 2020, 142 Membres (soit 87% de la totalité des Membres) ont présenté au moins une notification pour un total de 39 976 notifications (voir l'annexe A).

Figure 2: Participation des Membres au processus de notification, 1995-2020

3.1.2 Notifications présentées par Membre

3.4. Les Membres africains ont à nouveau été parmi les plus actifs en matière de notifications OTC en 2020, quatre membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est figurant parmi les dix ayant présenté le plus de notifications. Les États-Unis ont présenté le plus grand nombre de notifications en 2020 (figure 3). Depuis 1995, les États-Unis sont ceux qui présentent le plus de notifications, suivis du Brésil et de l'Ouganda (figure 4).

Figure 3: Les dix Membres ayant présenté le plus de notifications (nouvelles notifications et révisions, addenda et corrigenda) au cours de l'année 2020

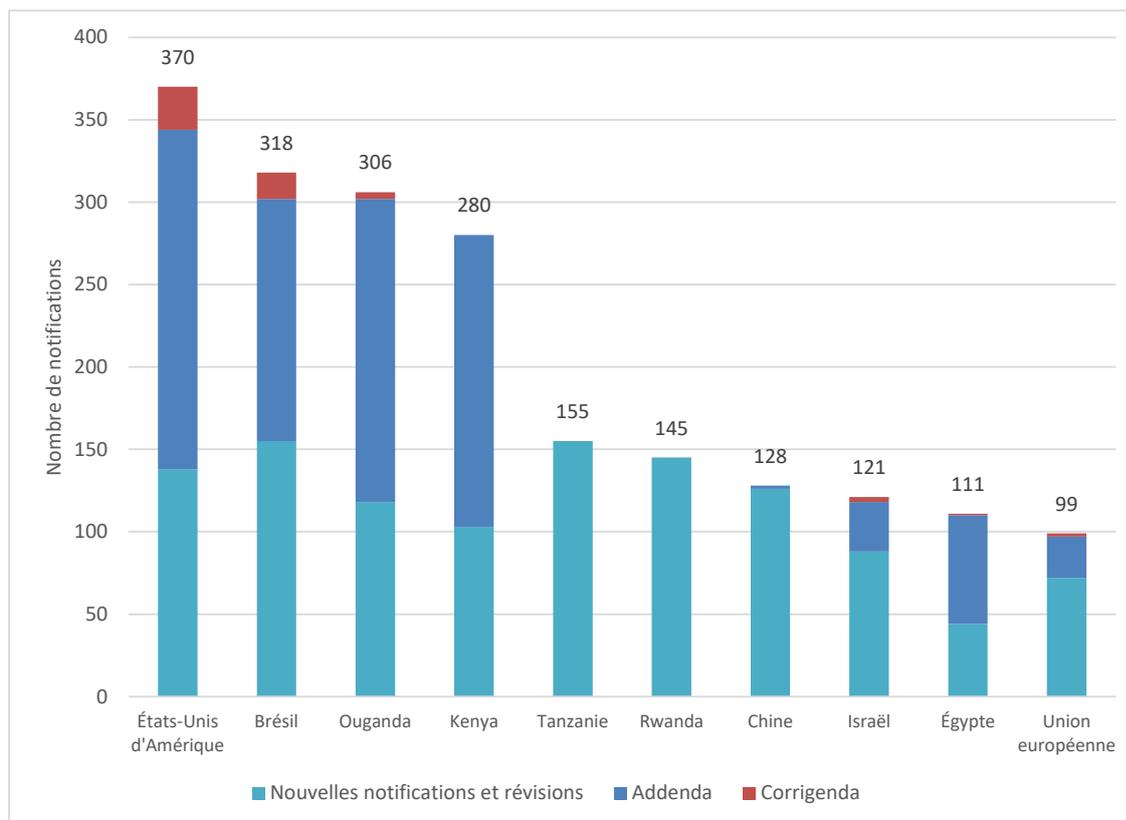
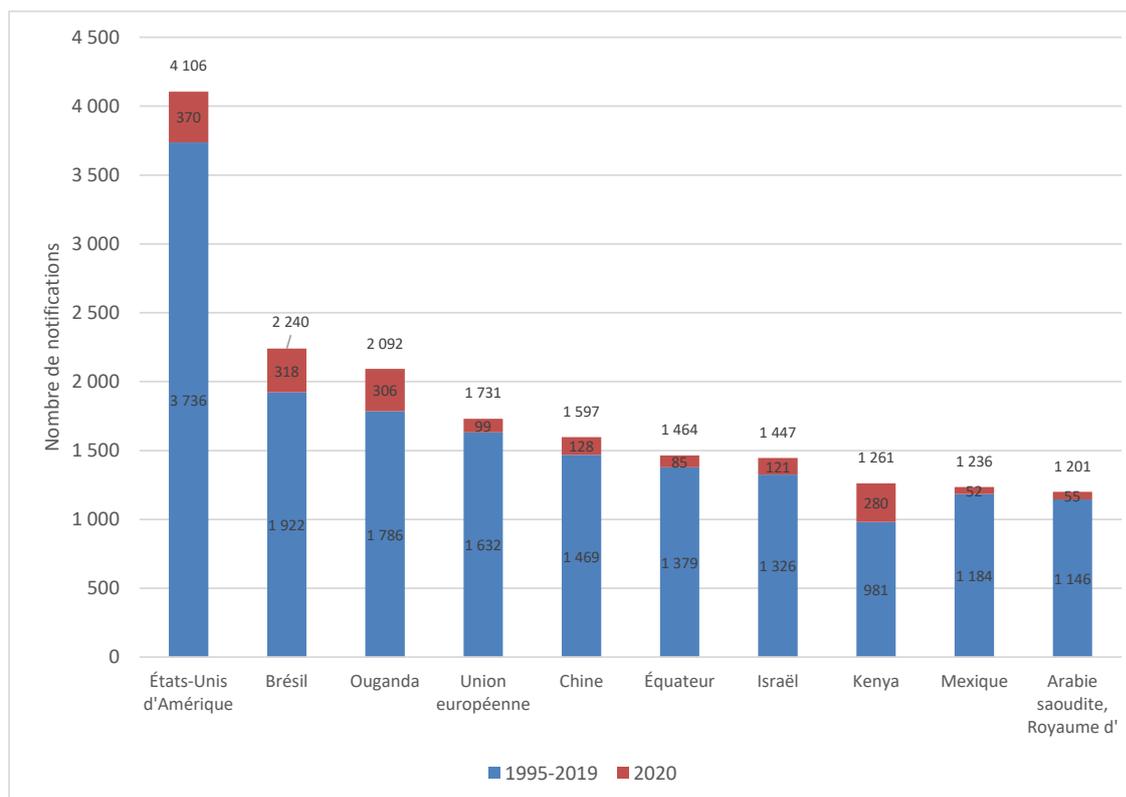
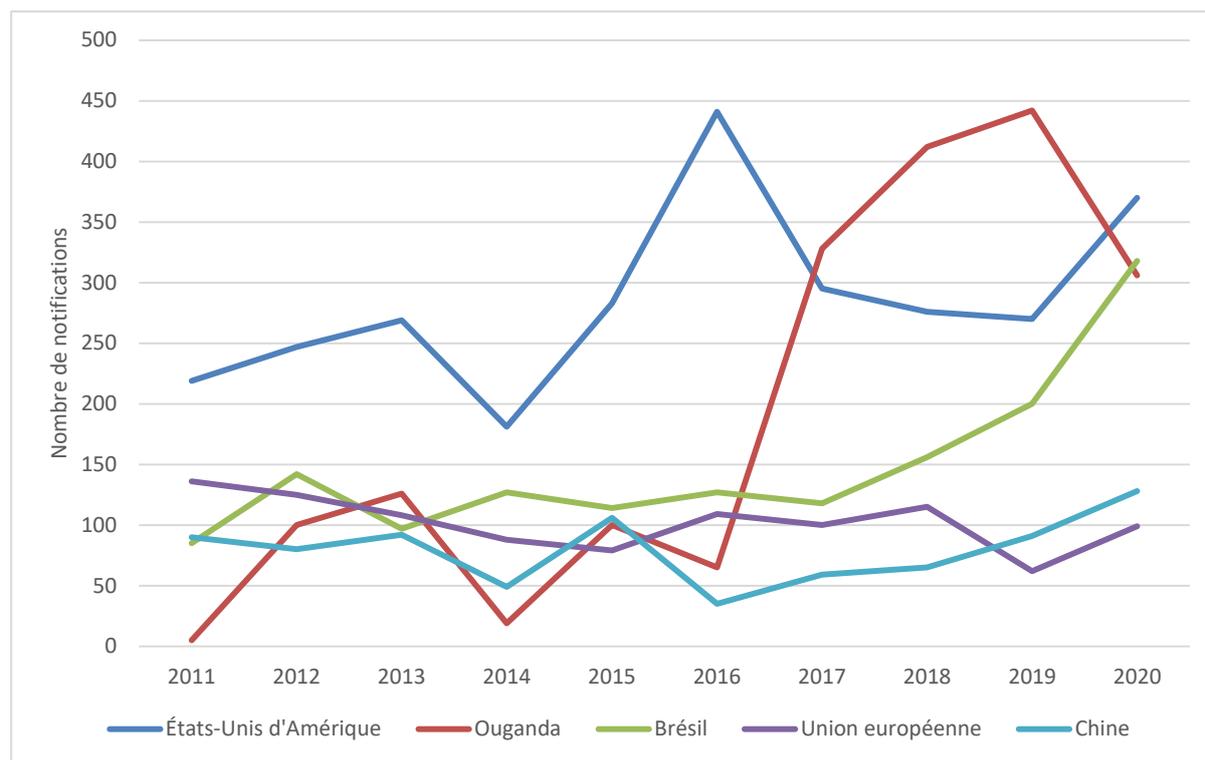


Figure 4: Les dix Membres ayant présenté le plus de notifications (nouvelles notifications, addenda et corrigenda, et révisions) pendant la période 1995-2020



3.5. La figure 5, qui traite plus en détail des cinq Membres ayant présenté le plus de notifications (États-Unis, Brésil, Ouganda, UE et Chine; figure 4), montre le nombre de notifications présentées chaque année par ces Membres au cours des dix dernières années. Alors que le nombre de notifications présentées chaque année par la Chine et l'UE est relativement stable, le Brésil a maintenu un niveau stable jusqu'en 2017, avec une augmentation notable depuis. Les États-Unis ont atteint un pic en 2016 et ont présenté encore un grand nombre de notifications en 2020, alors que le nombre de notifications de l'Ouganda a augmenté de façon spectaculaire depuis 2017 pour atteindre un pic en 2019.

Figure 5: Notifications présentées par l'UE, le Brésil, l'Ouganda, les États-Unis et la Chine (nouvelles notifications, addenda et corrigenda, et révisions) pendant la période 2011-2020



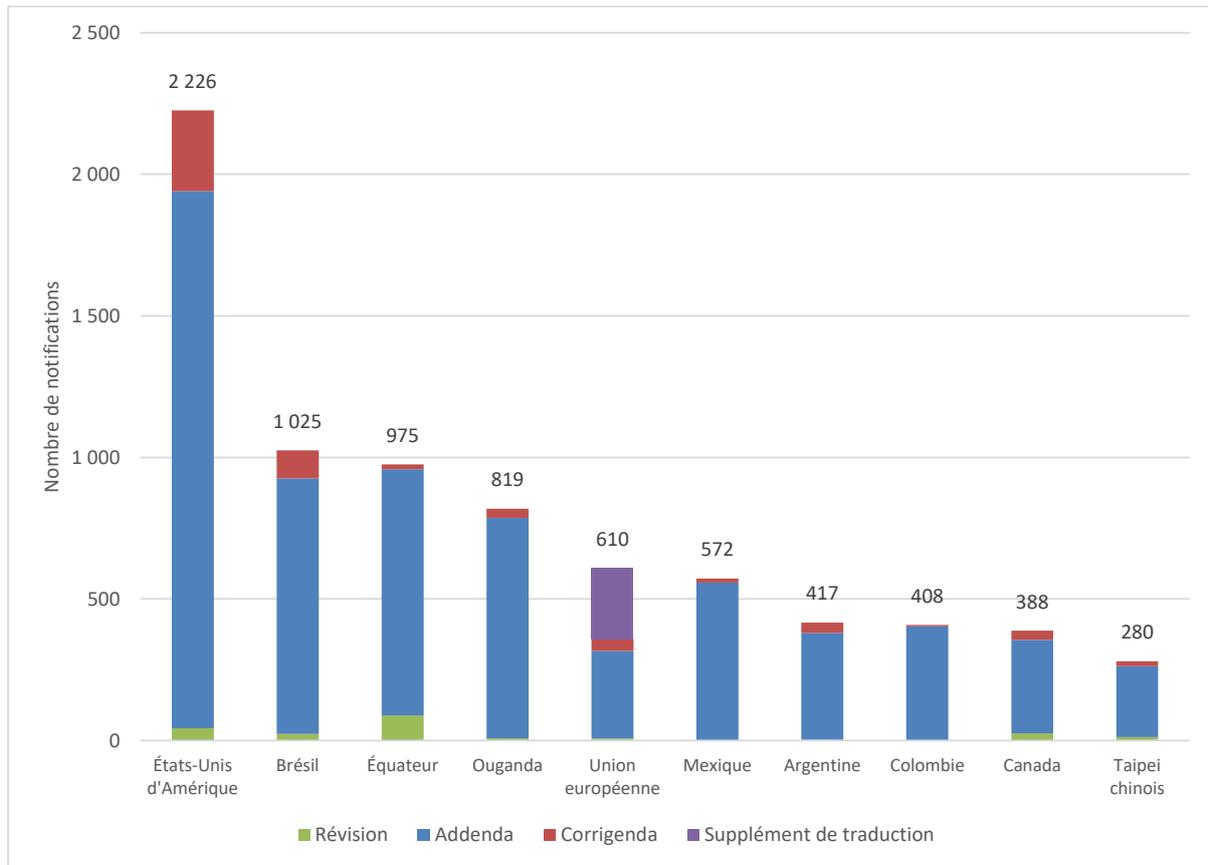
3.1.3 Utilisation des modèles de notification

3.6. Le Comité OTC a approuvé une recommandation sur l'utilisation cohérente des différents modes de présentation des notifications ("nouvelles notifications", "révisions", "addenda", "corrigenda", ainsi que "suppléments"), qui vise à renforcer la transparence des mesures notifiées pendant toute la durée de la mesure de réglementation. Une version révisée de cette recommandation a été adoptée en novembre 2019, comprenant en annexe un modèle à utiliser pour indiquer le motif de l'addendum (ci-après dénommé le "nouveau modèle d'addendum").²⁰ Cette recommandation s'applique dans diverses situations, par exemple pour indiquer que la période prévue pour la présentation des observations est prolongée (addenda, voir la section 3.1.6 et la figure 15), qu'une mesure est retirée ou abrogée (addenda), que sa formulation a été substantiellement remaniée avant adoption ou entrée en vigueur (révision) ou que le texte définitif adopté devient disponible (addenda).

3.7. Depuis 2011, plus de 450 addenda ont été notifiés chaque année et, rien qu'en 2020, 1 186 addenda ont été notifiés (voir la figure 1). Plusieurs Membres sont relativement actifs s'agissant de notifier des renseignements au moyen d'addenda (figure 6).

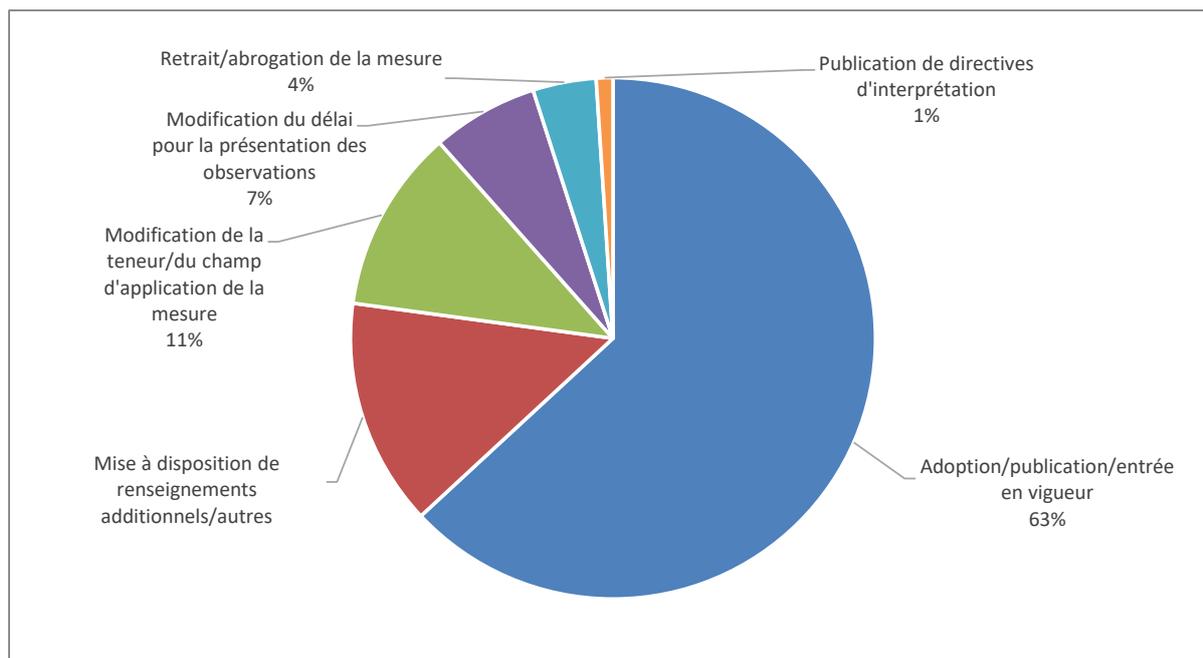
²⁰ [G/TBT/35/Rev.1](#), reproduit à l'annexe B.

Figure 6: Les dix Membres ayant présenté le plus de notifications de suivi pendant la période 1995-2020



3.8. Depuis la mise en œuvre du nouveau modèle d'addendum en juillet 2020, les Membres ont été invités à indiquer, au moyen d'une série de cases à cocher, le(s) motif(s) de l'addendum. Les renseignements contenus dans la figure 7 couvrent les "motifs" interprétés par le Secrétariat avant juillet 2020 et indiqués par les Membres après cette date. En 2020, les informations contenues dans un addenda (63%) concernaient principalement l'adoption, la publication ou l'entrée en vigueur de la mesure (figure 7). Parmi ces addenda concernant l'adoption, la publication ou l'entrée en vigueur d'une mesure, 70% incluaient l'adresse d'un site Web contenant le texte final adopté.²¹

²¹ [G/TBT/41](#), paragraphe 6.19 e.i; [G/TBT/1/Rev.14](#), section 6.3.1.11, pages 35 et 36.

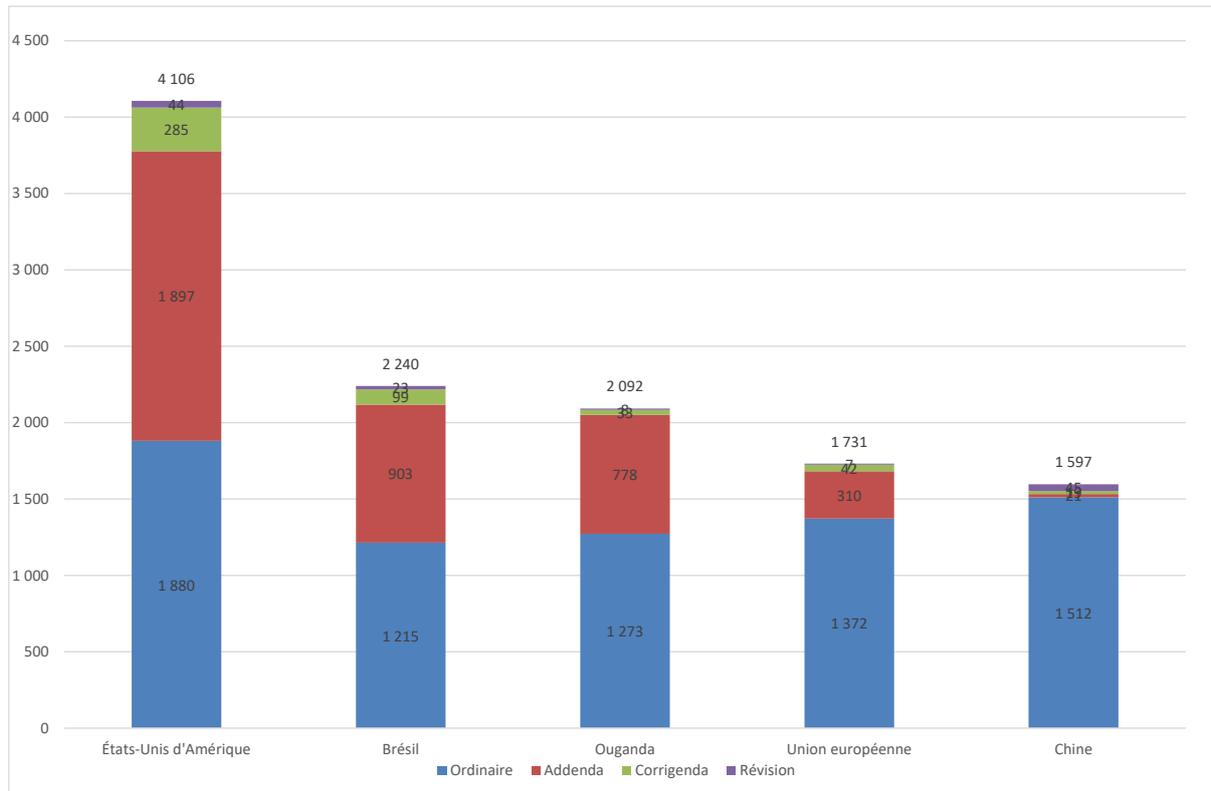
Figure 7: Motifs pour lesquels des addenda ont été présentés en 2020²²

3.9. Le nombre de révisions présentées est faible en comparaison; entre 2012 et 2018, l'OMC a reçu en moyenne 32 révisions par an (figure 1). Ce chiffre est passé à 87 en 2019 et à 52 en 2020, dont la majorité avait été présentée par l'Équateur. Les Membres qui ont notifié le plus de révisions depuis 1995 sont l'Équateur (72), la Chine (45), les États-Unis (32), le Canada (25), l'Afrique du Sud (24), la Thaïlande (24) et le Brésil (23). L'UE est le seul Membre à avoir notifié des traductions non officielles dans des suppléments; toutefois, ce mode de présentation n'a pas été utilisé depuis 2017. Sur les 250 suppléments notifiés par l'UE, plus de 100 contenaient des liens vers des traductions non officielles de mesures notifiées par la Chine.

3.10. Les cinq Membres ayant présenté le plus de notifications utilisent les modèles de notifications de diverses façons (figure 8). Les États-Unis continuent de présenter davantage d'addenda et corrigenda, considérés globalement, que de nouvelles notifications, tandis que la Chine a eu peu recours à ces modes de présentation. Presque toutes les notifications de la Chine sont de nouvelles notifications. L'UE présente moins d'addenda que les États-Unis, le Brésil ou l'Ouganda. Comme indiqué plus haut, les révisions sont rarement utilisées.

²² La plupart des addenda (82%) présentés en 2020 concernent des mesures initialement notifiées les années précédentes.

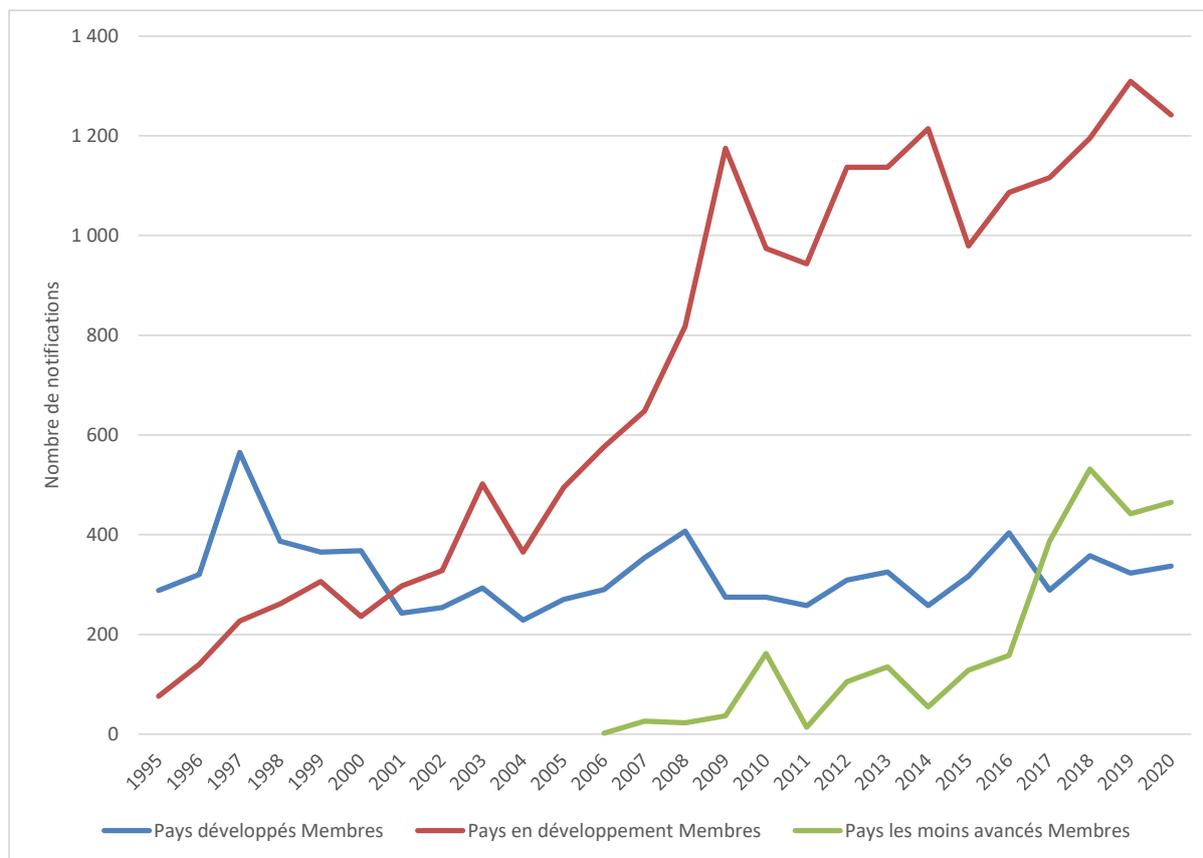
Figure 8: Utilisation des modèles de notification par les États-Unis, le Brésil, l'Ouganda, l'UE et la Chine pendant la période 1995-2020, nombre total de notifications



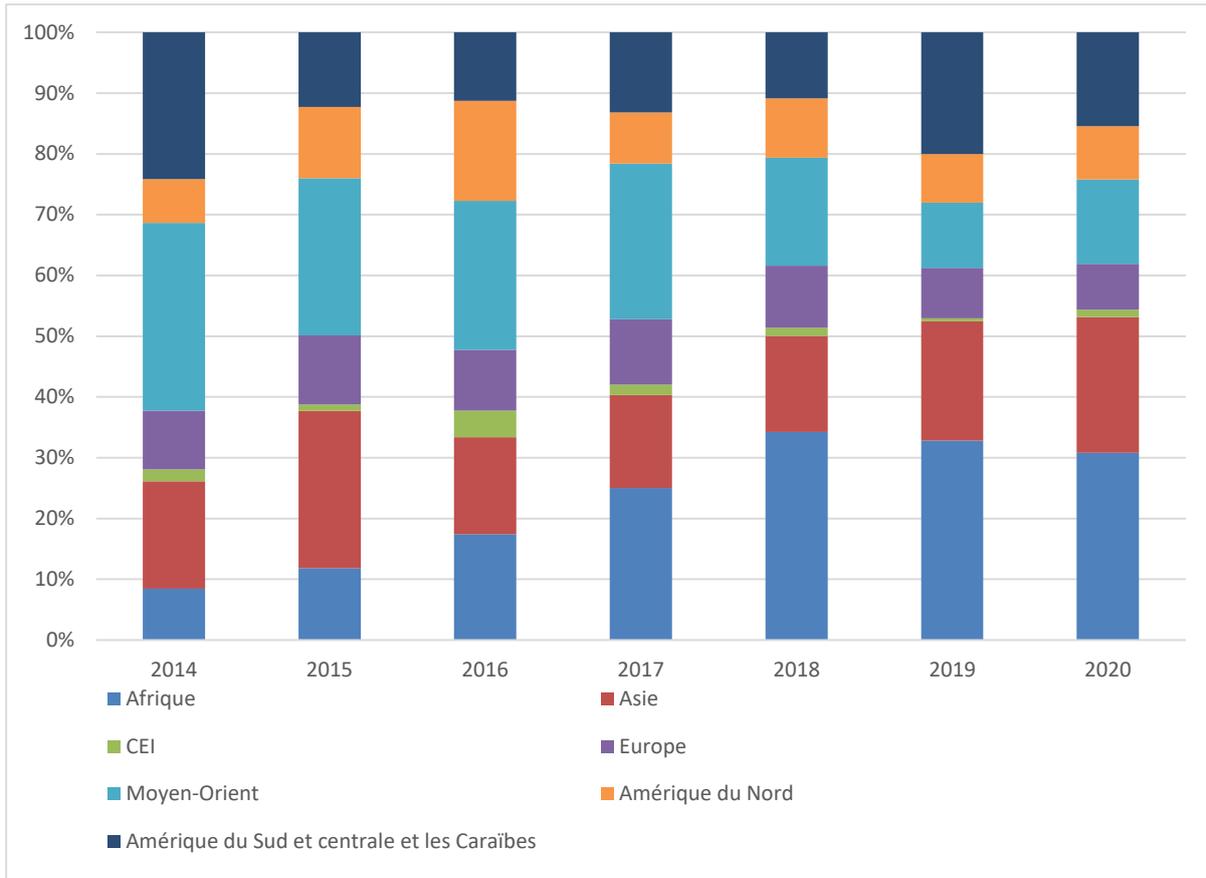
3.1.4 Notifications par niveau de développement et par région

3.11. L'augmentation du nombre de nouvelles notifications enregistrée depuis 2004 (voir la figure 1) s'explique en grande partie par une progression nette du nombre de notifications présentées par les pays en développement Membres (figure 9). En 2020 encore, la plupart des notifications (61%) ont été présentées par 59 pays en développement Membres. Les pays les moins avancés Membres (7) étaient à l'origine de 23% des nouvelles notifications en 2020²³, tandis que la part des Membres développés (15) était de 16%. Le nombre des notifications présentées par les pays développés Membres et les pays les moins avancés Membres a augmenté par rapport à 2019, avec une hausse de 4% et de 5%, respectivement. Le nombre de notifications des pays en développement Membres a quant à lui diminué de près de 5%.

²³ Les cinq pays les moins avancés Membres qui ont présenté le plus de nouvelles notifications entre 1995 et 2020 sont l'Ouganda (1 273), la Tanzanie (518), le Rwanda (429), le Yémen (188) et la Zambie (88).

Figure 9: Nouvelles notifications par niveau de développement, 1995-2020

3.12. L'augmentation du nombre de notifications présentées par les Membres africains est notable depuis 2014 (figure 10). Les Membres africains ont à nouveau présenté un peu moins d'un tiers de toutes les nouvelles notifications en 2020, bien plus que tout autre groupe régional, suivis de Membres d'Asie et de Membres d'Amérique du Sud et centrale et des Caraïbes, qui en ont présenté 22% et 15%, respectivement. Sur le tiers attribué aux Membres africains, la Tanzanie compte pour 24%, le Rwanda pour 23%, l'Ouganda pour 19%, le Kenya pour 16% et l'Égypte pour 7%.

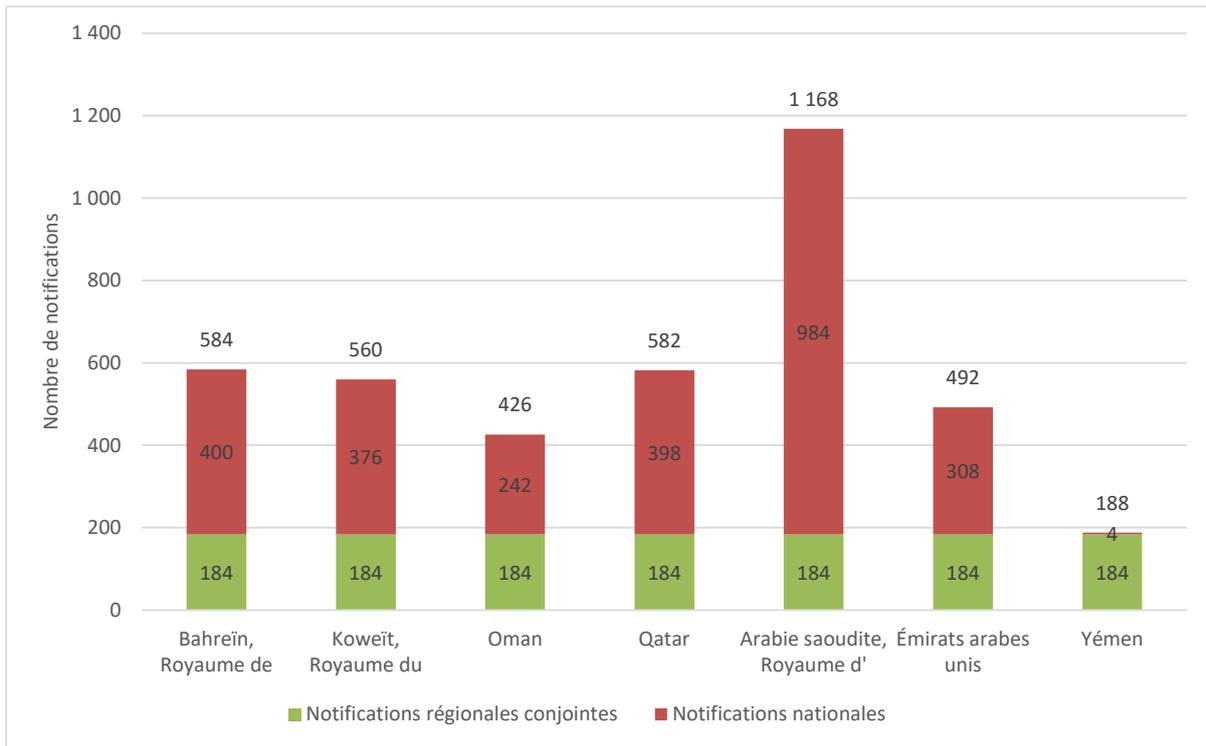
Figure 10: Répartition des nouvelles notifications par région, 2014-2020

3.1.5 Approches régionales de la notification

3.13. Au cours des dernières années, des groupes de Membres ont coordonné la notification des règlements techniques et des procédures d'évaluation de la conformité adoptés dans le cadre de communautés économiques régionales, afin de notifier ces mesures conjointement à l'OMC.²⁴ L'Organisation de normalisation du Golfe (GSO) est l'un des groupes de Membres qui a présenté un grand nombre de notifications conjointes (figure 11). La Communauté andine a également eu recours à cette pratique, bien que dans une moindre mesure, et n'a présenté aucune notification conjointe en 2020. (Pour des données historiques, voir la figure 13 du document [G/TBT/44](#), ou les figures de rapports antérieurs).²⁵

²⁴ Les organisations ou les communautés économiques régionales ne peuvent pas présenter de notification au nom de leurs membres. Ce sont les membres qui ont la responsabilité de satisfaire à leur obligation de notification des projets de mesures prévue par l'Accord OTC. À des fins statistiques, une notification conjointe présentée par un groupe de membres est comptabilisée comme une notification individuelle présentée par chacun des membres du groupe.

²⁵ À des fins statistiques, chaque notification présentée conjointement par les sept membres de la GSO compte pour sept notifications au total, tandis que chaque notification présentée conjointement par les quatre membres de la Communauté andine compte pour quatre notifications au total.

Figure 11: Nouvelles notifications présentées par les Membres de la GSO, 1995-2020

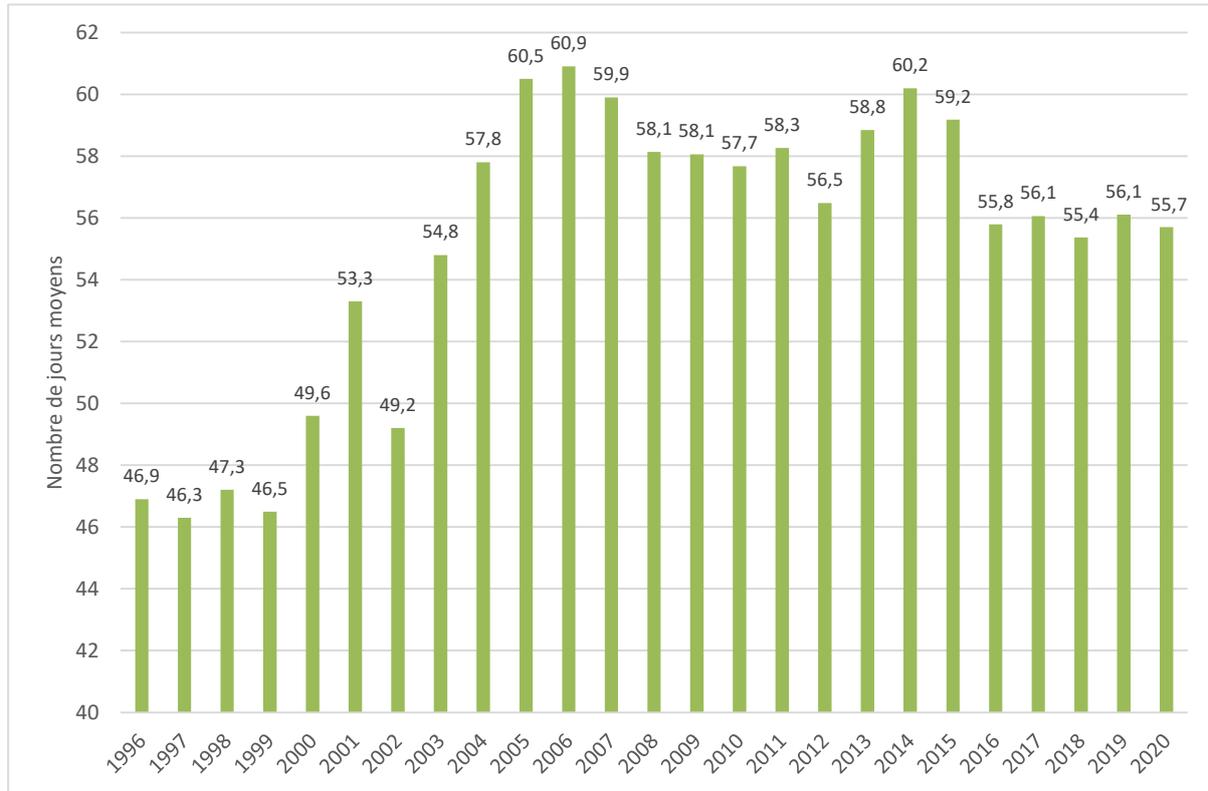
3.1.6 Délai prévu dans les notifications pour la présentation d'observations

3.14. En 2020, le délai moyen accordé par les Membres pour la présentation des observations sur les nouvelles notifications et les révisions a été de 55,7 jours (figure 12).²⁶ Il en est ainsi malgré le fait que le Comité est convenu que les Membres doivent prévoir un délai normal de 60 jours pour la présentation des observations concernant les règlements techniques et les procédures d'évaluation de la conformité notifiés. En outre, tout Membre qui est en mesure d'accorder un délai supérieur à 60 jours, par exemple 90 jours, est encouragé à le faire et est prié de l'indiquer dans sa notification.²⁷ Les Membres ont continué de prévoir un délai moyen plus court pour la présentation des observations, tendance visible depuis 2015 et qui s'est poursuivie en 2020.

²⁶ La figure 12 porte seulement sur les 1 958 notifications présentées en 2020 dans lesquelles était précisé un délai pour la présentation des observations. Elle ne prend pas en compte les notifications dans lesquelles le délai n'était pas précisé, était indiqué comme non applicable ou était échu au moment de la distribution (autrement dit, le délai pour la présentation des observations indiqué dans la notification était fixé à une date antérieure à la date de distribution de la notification).

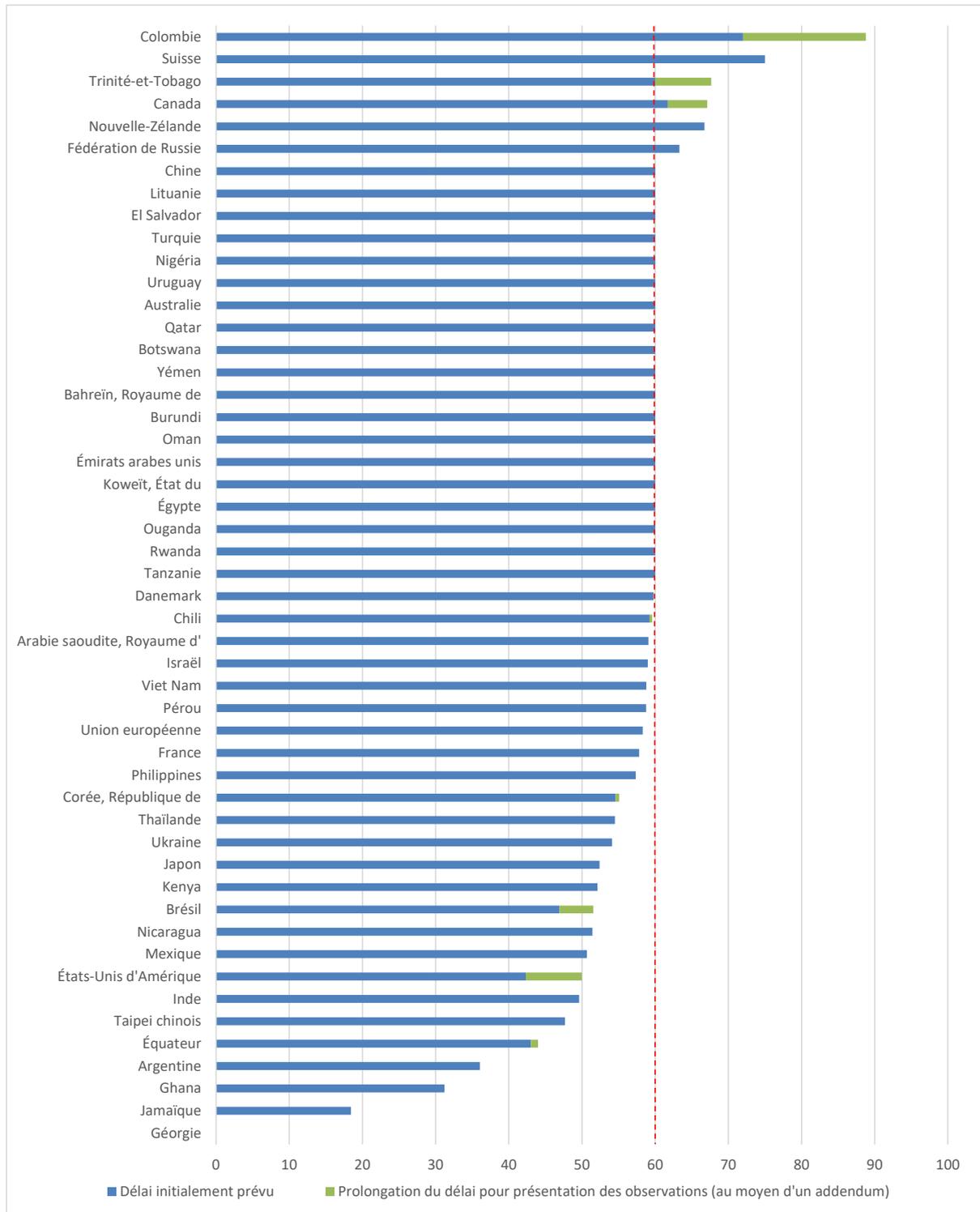
²⁷ [G/TBT/1/Rev.14](#), section 6.3.1.8, pages 32 et 33.

Figure 12: Nombre moyen de jours accordés pour la présentation d'observations, de nouvelles notifications et de révisions, tous les Membres, 1996-2020



3.15. Le délai moyen prévu en 2020 par chaque Membre (qui a présenté au moins cinq nouvelles notifications ou révisions au total) est présenté dans la figure 13. Cette année, vingt-cinq Membres ont ménagé un délai de 60 jours ou plus, en moyenne, pour la présentation d'observations (de la Colombie à la Tanzanie, figure 13). Dans 138 nouvelles notifications et révisions présentées l'année passée, le délai n'était pas précisé, était échu ou était indiqué comme non applicable. Au cours de l'année, 9 Membres²⁸ ont utilisé un addendum pour notifier une prolongation du délai prévu pour formuler des observations concernant des mesures notifiées pour la première fois en 2020: ces renseignements sont également exposés dans la figure 13. L'annexe C montre, pour chaque Membre (ayant présenté au moins cinq nouvelles notifications ou révisions), le pourcentage de notifications présentées en 2020 qui prévoyaient un délai.

²⁸ États-Unis; Brésil; Canada; Colombie; Bangladesh; Chili; Équateur; Corée; et Trinité-et-Tobago (par ordre décroissant).

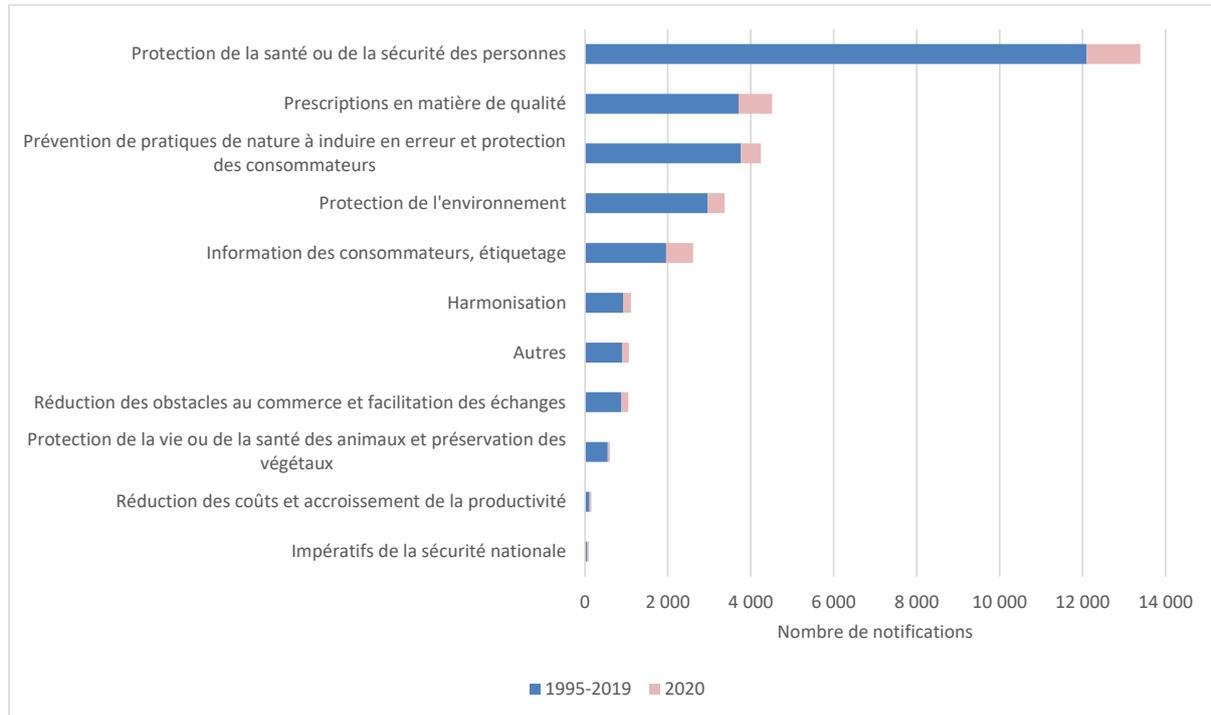
Figure 13: Délai moyen accordé, par Membre, 2020²⁹

²⁹ Cette figure inclut uniquement les Membres qui ont notifié au moins cinq nouvelles notifications ou révisions en 2020.

3.1.7 Objectifs déclarés des notifications

3.16. La "protection de la santé ou de la sécurité des personnes" était à nouveau, et de loin, le principal objectif déclaré dans les nouvelles notifications présentées en 2020.³⁰ Le deuxième objectif le plus cité était les "prescriptions en matière de qualité", suivi de "information des consommateurs, étiquetage", "prévention de pratiques de nature à induire en erreur et protection des consommateurs" et "protection de l'environnement". Ces cinq principaux objectifs sont identiques à ceux qui ont été les plus cités pendant la période 1995-2020, mais dans un ordre différent (figure 14).

Figure 14: Notifications par objectif, 1995-2020³¹



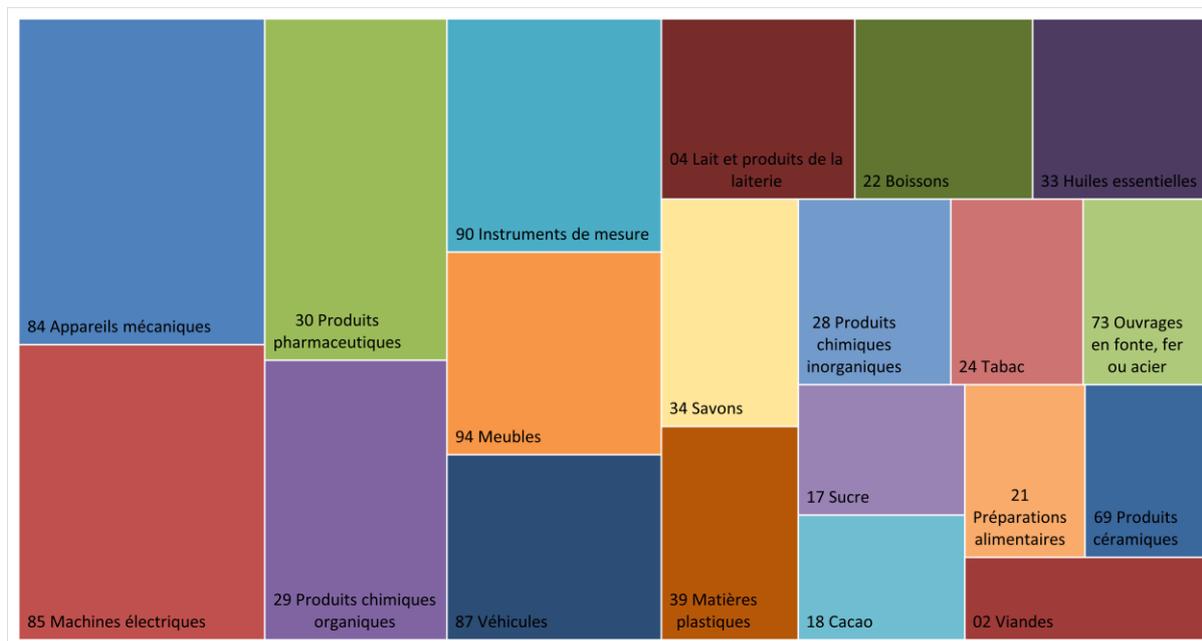
3.1.8 Produits (codes du SH) visés par les notifications

3.17. En 2020, les Membres ont fourni des codes du SH dans environ un tiers des notifications. Les catégories de produits les plus fréquemment visées étaient celles du matériel des TIC, des produits alimentaires, des produits pharmaceutiques, des dispositifs médicaux, les produits chimiques, du matériel de construction, des véhicules et du tabac. Dans le secteur alimentaire, en particulier, les mesures concernaient un large éventail de produits tels que la viande, les fruits, les légumes, les produits laitiers, les confiseries, la cacao et les boissons. Les notifications portaient également sur les produits domestiques et les produits pour la constructions tels que le fer et l'acier, les produits en céramique et les meubles. En outre, les Membres ont notifié des mesures relatives aux produits des industries chimiques et des industries connexes, tels que les cosmétiques et les savons. Au total, les notifications ont porté sur 84 chapitres différents du SH en 2020.

³⁰ Les objectifs sont indiqués par les Membres au point 7 du nouveau modèle de présentation des notifications (voir le document [G/TBT/1/Rev.14](#), pages 70 à 72). Les notifications peuvent contenir plusieurs objectifs.

³¹ Cette figure est classée en fonction des totaux, pour la période 1995-2020. Quarante-deux notifications présentées au cours de la période considérée (1995-2020) n'indiquaient aucun objectif.

Figure 15: Produits visés par les notifications, chapitres du SH les plus couramment utilisés, 2020³²



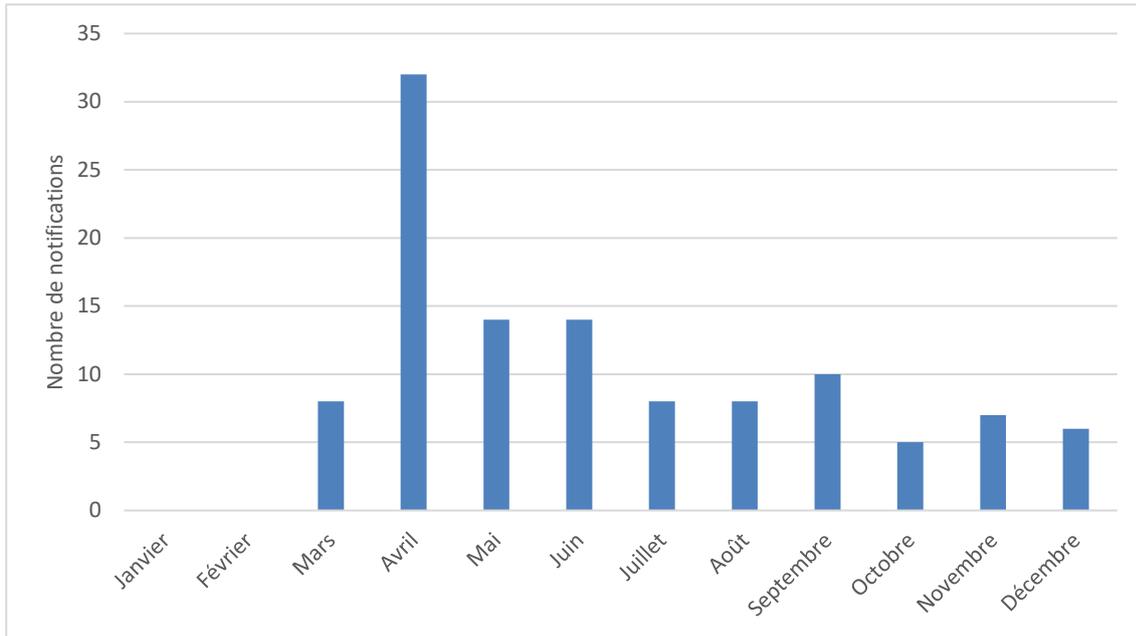
3.1.9 COVID-19

3.18. En 2020, les Membres ont présenté plus de 100 notifications relatives à la COVID-19³³. Les mesures portaient d'une manière générale sur la simplification des procédures de certification, sur la garantie de la sécurité des produits médicaux et sur l'assurance de la disponibilité de produits alimentaires par un assouplissement des règlements techniques.³⁴ La plupart des notifications ont été reçues durant les mois d'avril, de mai et de juin (figure 16).

³² Cette figure inclut les chapitres du SH indiqués dans au moins 20 notifications présentées durant l'année. Ces renseignements sont fondés sur les codes du SH inclus dans les notifications des Membres, et sur l'interprétation du Secrétariat lorsqu'aucun code n'a été fourni. Dans certains cas, aucun code n'est indiqué si la portée de la mesure est très large. Ces renseignements sont publiés pour la première fois dans le présent examen annuel, et les renseignements historiques seront mis à disposition ultérieurement.

³³ Nous classons les notifications OTC dans la catégorie "COVID-19" dès lors qu'elles contiennent les termes "coronavirus", "COVID", "SARS-COV-2" et "nCoV".

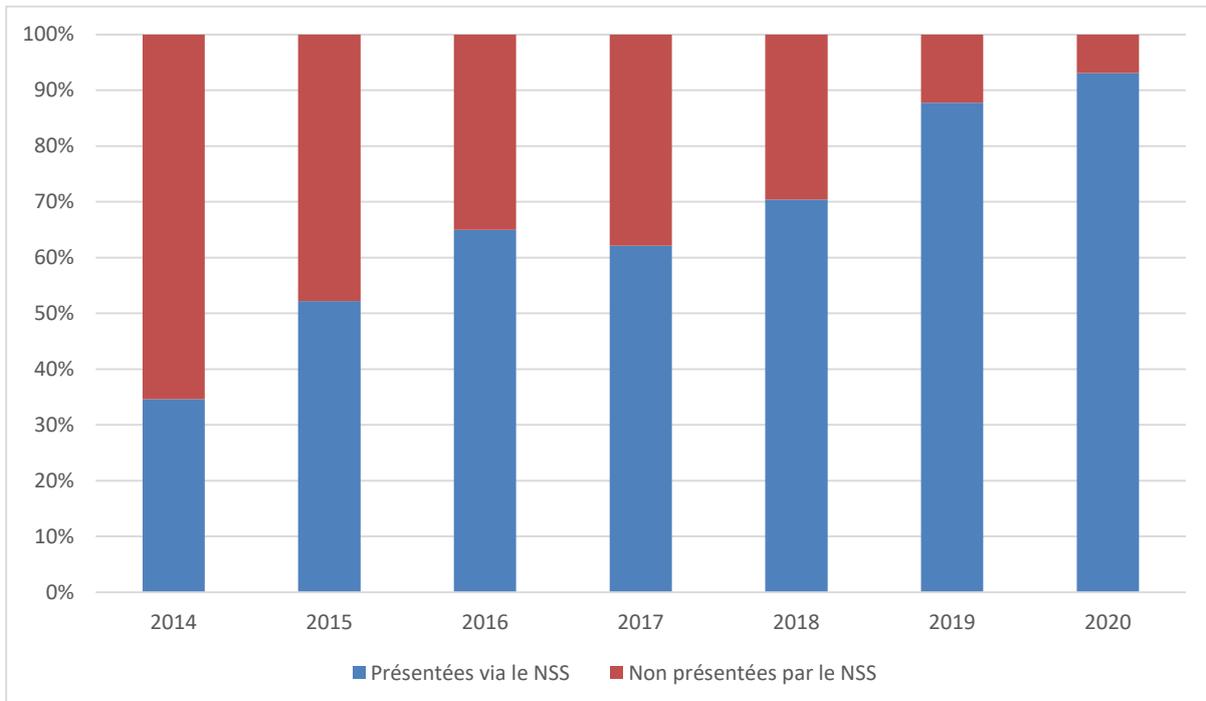
³⁴ Pour plus de renseignements, voir le note d'information du Secrétariat de l'OMC sur la COVID-19: "Normes, réglementations et COVID-19 – Quelles sont les mesures prises par les Membres de l'OMC?" https://www.wto.org/english/tratop_e/covid19_e/standards_report_e.pdf.

Figure 16: Notifications liées à la COVID-19, 2020

3.1.10 Outils de notification en ligne

3.1.10.1 Système de présentation des notifications OTC

3.19. En 2020, 93% des notifications OTC ont été présentées via le système de présentation des notifications OTC (TBT-NSS)³⁵, dans la lignée d'une solide tendance à la hausse s'agissant du nombre de notifications présentées en ligne (figure 17).

Figure 17: Pourcentage de notifications présentées via le TBT-NSS, 2014-2020

³⁵ [G/TBT/1/Rev.14](#), section 6.6.4.1, pages 45 et 46.

3.20. Conformément à la situation générale concernant le nombre total de notifications présentées et la participation des Membres (voir les figures 1 et 2), malgré l'augmentation du pourcentage de notifications présentées via le NSS, seuls 64 Membres (énumérés ci-dessous) ont utilisé le TBT-NSS en 2020, contre 68 en 2019 (tableau 1).³⁶

Tableau 1. Liste des Membres qui ont utilisé le TBT-NSS en 2020

Membres				
Afrique du Sud	Colombie	Guatemala	Monténégro	Suède
Allemagne	Corée, République de	Inde	Namibie	Suisse
Arabie saoudite, Royaume d'	Costa Rica	Indonésie	Nicaragua	Taipei chinois
Argentine	Danemark	Israël	Nigéria	Tanzanie
Australie	Égypte	Jamaïque	Nouvelle- Zélande	Thaïlande
Bahreïn, Royaume de	El Salvador	Japon	Ouganda	Trinité-et-Tobago
Bolivie, État plurinational de	Émirats arabes unis	Kazakhstan	Pakistan	Turquie
Botswana	Équateur	Kenya	Panama	Ukraine
Brésil	États-Unis d'Amérique	Koweït, État du	Pérou	Union européenne
Burundi	Fédération de Russie	Lituanie	Philippines	Uruguay
Canada	Finlande	Malaisie	République tchèque	Viet Nam
Chili	France	Maroc	Royaume-Uni	Yémen
Chine	Ghana	Mexique	Rwanda	

3.1.10.2 ePing: le système d'alerte pour les notifications SPS/OTC

3.21. Compte tenu du volume important et de la diversité des notifications SPS et OTC distribuées chaque année, il peut s'avérer difficile pour les parties prenantes de suivre les modifications apportées aux prescriptions relatives aux produits et d'y réagir en temps voulu. Une des recommandations issues du septième examen triennal (2015) voulait que le Secrétariat de l'OMC élabore un système d'alerte pour faciliter l'accès à ces notifications.³⁷ Ainsi, l'OMC s'est associée au Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (DAES) et à l'ITC et a lancé ePing en novembre 2016. En s'inscrivant sur ce système ouvert à tous, les utilisateurs peuvent recevoir des courriels d'alerte quotidiens ou hebdomadaires qui contiennent des notifications SPS et OTC portant sur des produits/marchés présentant un intérêt. En outre, les outils de communication d'ePing aident les points d'information à établir le contact avec les parties prenantes nationales et d'autres points d'information pour débattre de notifications spécifiques et/ou échanger des renseignements complémentaires (par exemple des textes intégraux, des traductions ou des observations). Cela facilite la formulation en temps voulu et de manière concertée d'observations et/ou l'adaptation rapide aux nouvelles prescriptions relatives aux produits.

3.22. Depuis son lancement, ePing a enregistré une augmentation régulière du nombre d'utilisateurs dans les secteurs public et privé. Le 31 décembre 2020, ePing comptait 12 360 utilisateurs inscrits représentant 182 pays et territoires, contre 8 821 utilisateurs à la fin de 2019. Environ 43% des utilisateurs inscrits sont issus de gouvernements, les autres provenant d'entreprises privées, d'organisations non gouvernementales, des milieux universitaires et d'organisations régionales/internationales. En 2020, pour la première fois, il y a eu davantage de nouvelles inscriptions par des membres du secteur privé que par des membres du secteur public.

3.23. Pour ce qui est des filtres définis lors de l'inscription concernant les alertes, 56% des utilisateurs souhaitent être informés des notifications portant sur "tous" les produits et 44% ont choisi des catégories de produits plus spécifiques. Pour ce qui est des filtres concernant les "Membres notifiants", 73% des utilisateurs inscrits souhaitent recevoir les notifications de tous les Membres tandis que les autres ont identifié des partenaires commerciaux spécifiques. S'agissant des types de notifications, 87% souhaitent être informés des notifications SPS et OTC tandis que 7% préfèrent être informés des notifications OTC seulement et 6% des notifications SPS seulement.

³⁶ Pour avoir accès au TBT-NSS, veuillez envoyer un courrier électronique à l'adresse suivante: tbtcss@wto.org.

³⁷ Rapport du septième examen triennal, [G/TBT/37](#), paragraphe 5.2.d.iii.

3.24. Le tableau 2 présente les 20 Membres ayant le plus grand nombre d'utilisateurs inscrits. En outre, des fonctionnaires chargés des questions OTC de 84 Membres qui en avaient fait la demande ont obtenu des droits d'administrateur, ce qui leur a permis de gérer ePing au niveau national et d'avoir accès à des outils de communication au niveau international.

Tableau 2. Membres ayant le plus grand nombre d'utilisateurs inscrits à ePing

	Membres	Nombre d'abonnés à ePing
1	Australie	706
2	États-Unis d'Amérique	482
3	Royaume-Uni	480
4	Turquie	354
5	Kenya	345
6	Chine	339
7	Japon	337
8	Indonésie	334
9	Ouganda	318
10	Inde	307
11	Brésil	304
12	Viet Nam	291
13	Canada	274
14	Malaisie	271
15	Équateur	265
16	Philippines	262
17	Nouvelle-Zélande	247
18	Allemagne	230
19	Colombie	229
20	Mexique	218

3.25. L'OMC, l'ITC et le DAES ont continué de collaborer pour maintenir et améliorer le système. En 2020, deux mises à jour importantes ont été apportées au système ePing en réponse aux discussions qui ont eu lieu au Comité OTC et aux retours faits par les utilisateurs pendant les activités d'assistance technique. Une première mise à jour concerne une recommandation formulée par le Comité OTC dans le cadre du huitième examen triennal visant à encourager les Membres à diffuser, à titre volontaire, les observations reçues au sujet des projets de mesures notifiés et les réponses à ces observations, et d'examiner l'utilisation possible d'ePing à cette fin.³⁸ En réponse à cela, le Secrétariat a apporté des améliorations à la plate-forme ePing visant à faciliter le partage des observations et des réponses³⁹, et a préparé un tutoriel vidéo montrant comment le faire.⁴⁰ La seconde mise à jour importante consiste en l'introduction d'une fonction tchat pour les utilisateurs d'ePing disposant de droits d'administrateurs, qui sont généralement des points d'information. La fonction *tchat entre administrateurs*, qui est actuellement en phase pilote, vise à créer une communauté de points d'information et à mettre à leur disposition une voie de communication informelle pour discuter des règlements notifiés et d'autres questions liées aux OTC, au niveau bilatéral, au niveau régional ou avec certains de leurs pairs. Parmi les autres améliorations apportées à ePing, on peut mentionner l'option permettant de rechercher et de suivre les notifications relatives à la COVID-19⁴¹ et un formulaire d'inscription simplifié.

3.26. En raison de la pandémie de COVID-19, le Secrétariat a dispensé un nombre croissant de cours de formation en ligne sur ePing afin de répondre aux demandes de renforcement des capacités.⁴²

³⁸ [G/TBT/41](#), paragraphe 6.19 f.

³⁹ Un Membre (la Suisse) a utilisé cette nouvelle fonction d'ePing pour partager des renseignements concernant les observations qu'il avait formulées au sujet de quatre notifications d'autres Membres.

⁴⁰ <https://www.youtube.com/watch?v=it5PN-vazuA&feature=youtu.be> En outre, la première version d'une note du Secrétariat sur l'utilisation d'ePing pour la diffusion des observations et des réponses sur les notifications est reproduite dans le document [JOB/TBT/396](#).

⁴¹ <https://youtu.be/Ob5ou6rYYHQ>

⁴² Pour plus de détails, voir la section 6 sur les activités d'assistance technique du Secrétariat.

3.2 Autres notifications OTC

3.2.1 Notifications au titre de l'article 10.7

3.27. En 2020, un accord a été notifié au titre de l'article 10.7.⁴³ Depuis 1995, 150 accords, 4 révisions, 4 corrigenda et 1 addendum ont été notifiés au titre de l'article 10.7. Au total, 25 Membres (15% des Membres) ont présenté au moins une notification au titre de l'article 10.7.

3.2.2 Notifications au titre de l'article 15.2

3.28. En 2020, quatre Membres ont présenté leur première communication (Côte d'Ivoire, Myanmar, Burkina Faso et Royaume-Uni) au titre de l'article 15.2 de l'Accord OTC concernant les mesures en vigueur ou prises pour assurer la mise en œuvre et l'administration de l'Accord. Un Membre, la Géorgie, a présenté une révision de sa notification antérieure. Par la suite, la Côte d'Ivoire et le Royaume-Uni ont tous deux communiqué des suppléments à leurs notifications initiales. Au total, 145 Membres ont présenté au moins une notification au titre de l'article 15.2 (voir l'annexe F).

3.2.3 Notifications au titre du Code de pratique pour l'élaboration, l'adoption et l'application des normes (le "Code")

3.29. Depuis le lancement du [système d'information sur les normes OMC-ISO](#) en novembre 2016, on a constaté une nette augmentation du nombre de notifications présentées par les Membres et les organismes à activité normative concernant l'acceptation du Code et la diffusion des programmes de travail. Cette plate-forme trilingue fournit des renseignements sur les organismes à activité normative qui ont accepté le Code et, s'ils sont disponibles, leurs programmes de travail. En 2020, aucun organisme à activité normative a notifié l'acceptation du Code et 38 notifications concernant des programmes de travail (existence ou mise à jour) ont été reçues de 28 organismes à activité normative différents.⁴⁴ Les sites Web sont désormais la manière la plus commune de mettre à disposition des programmes de travail. À la fin de 2020, 123 organismes à activité normative avaient fourni des liens hypertexte vers leurs programmes de travail (d'autres les communiquent sous forme de fichier PDF, qui sont mis en ligne dans le système d'information).

3.30. Entre 1995 et 2020, 192 organismes à activité normative de 144 Membres ou observateurs ont accepté le Code. En outre, un organisme à activité normative régional a accepté le Code, à savoir l'Organisation africaine de normalisation. La liste complète des organismes à activité normative ayant accepté le Code est disponible dans le [TBT-IMS](#) et dans le [système d'information sur les normes](#), qui contient aussi les formulaires d'acceptation et de dénonciation du Code, le formulaire de notification d'un programme de travail et des liens vers les programmes de travail communiqués.

3.3 Points d'information sur les OTC

3.31. À ce jour, 159 Membres (97% des Membres) ont fourni les [coordonnées](#) de leur point d'information sur les OTC (articles 10.1 et 10.2).

3.32. En 2020, le Secrétariat a continué d'approcher les Membres au sujet du fonctionnement des points d'information, conformément à la recommandation ci-après issue du huitième examen triennal:

"[e]ncourager les Membres à confirmer les coordonnées des points d'information qui figurent dans le système TBT-IMS afin d'améliorer l'exactitude et l'accessibilité de ces renseignements. Les Membres sont encouragés à confirmer au Secrétariat que les renseignements existants sont exacts ou à lui fournir des renseignements actualisés d'ici à la réunion du Comité de mars 2019."⁴⁵

⁴³ [G/TBT/10.7/N/151](#).

⁴⁴ La liste complète des organismes à activité normative qui ont accepté le Code peut être consultée à partir du système d'information sur les normes OMC-ISO (<https://tbtcode.iso.org/sites/wto-tbt/list-of-standardizing-bodies.html>).

⁴⁵ [G/TBT/41](#), paragraphe 6.19.a.i.

3.33. Les points d'information sont priés de vérifier et d'actualiser, le cas échéant, leurs coordonnées figurant dans le système TBT-IMS. Les Membres qui ne l'ont pas encore fait sont invités à fournir des renseignements actualisés au Secrétariat par courrier électronique (tbt@wto.org).

3.4 Textes définitifs adoptés: renseignements sur les sites Web

3.34. Dans le huitième examen triennal, le Comité a recommandé aux Membres de fournir au Secrétariat des renseignements actualisés sur les sites Web sur lesquels il était normalement possible de consulter les textes définitifs adoptés des règlements techniques et les procédures d'évaluation de la conformité applicables.⁴⁶ À ce jour, 22 Membres ont fourni ces renseignements au Secrétariat.⁴⁷

4 PRÉOCCUPATIONS COMMERCIALES SPÉCIFIQUES⁴⁸

4.1. Le Comité OTC est l'enceinte dans laquelle les Membres examinent les "préoccupations commerciales spécifiques" (PCS) liées aux mesures OTC qui sont susceptibles d'affecter leurs échanges. Leurs discussions peuvent porter sur les mesures projetées ou les mesures définitives; dans la majorité des cas – environ 70% – elles portent sur des mesures notifiées (projetées ou définitives). Le Comité donne aux Membres la possibilité de procéder à un examen des PCS dans un contexte multilatéral, de demander de nouvelles informations et précisions et de rechercher des solutions à ces préoccupations.

4.2. Une partie importante des travaux du Comité OTC est consacrée à l'examen des PCS. Le nombre de PCS examinées a augmenté régulièrement depuis la création de l'OMC en 1995 (figure 18). L'examen, qui se déroule généralement sur deux jours et qui couvre, dernièrement, plus de 60 préoccupations par réunion, est un moyen de réduire les potentielles tensions commerciales. Il permet aux délégations de mieux comprendre la raison d'être des réglementations des autres Membres, donne des éclaircissements concernant les modalités de mise en œuvre et d'application, et donne la possibilité aux Membres d'apporter des précisions – et aux délégations de signaler d'éventuels problèmes. Dans certains cas, cela a effectivement facilité la résolution de problèmes commerciaux entre les Membres. Toutefois, s'il ne peut être répondu aux préoccupations commerciales dans le cadre du Comité, rien n'empêche les délégations de recourir aux procédures formelles de règlement des différends à l'OMC.

4.1 Tendances

4.3. En 2020, les Membres ont examiné un total de 214 PCS, dont 57 nouvelles préoccupations (figure 18). Le nombre de nouvelles préoccupations soulevées est le plus élevé jamais enregistré depuis 1995, avec 22 de plus qu'en 2019 (figure 18b). Comme c'est le cas depuis quelques années, la grande majorité des PCS examinées en 2020 avaient déjà été soulevées. En 2020, les Membres ont examiné 157 préoccupations soulevées précédemment dans le cadre de réunions du Comité OTC⁴⁹, contre 150 en 2019.⁵⁰ La méthode de calcul appliquée pour la première fois en 2016 lors de l'examen annuel en ce qui concerne la catégorie des "PCS soulevées précédemment" a à nouveau été utilisée.⁵¹ Depuis 1995, 68 Membres (soit 41% de l'ensemble des Membres) ont soulevé au moins une PCS au Comité OTC.

⁴⁶ [G/TBT/41](#), paragraphe 6.19.e.iii à iv.

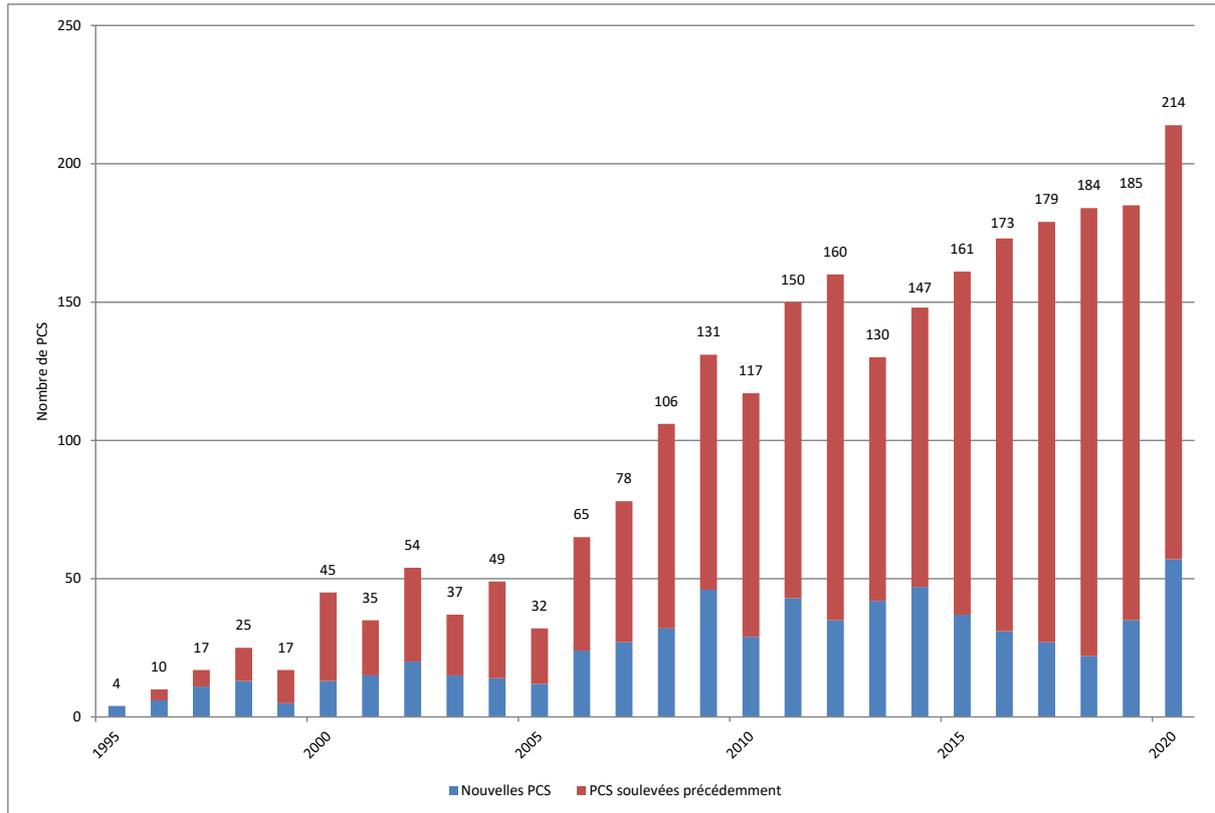
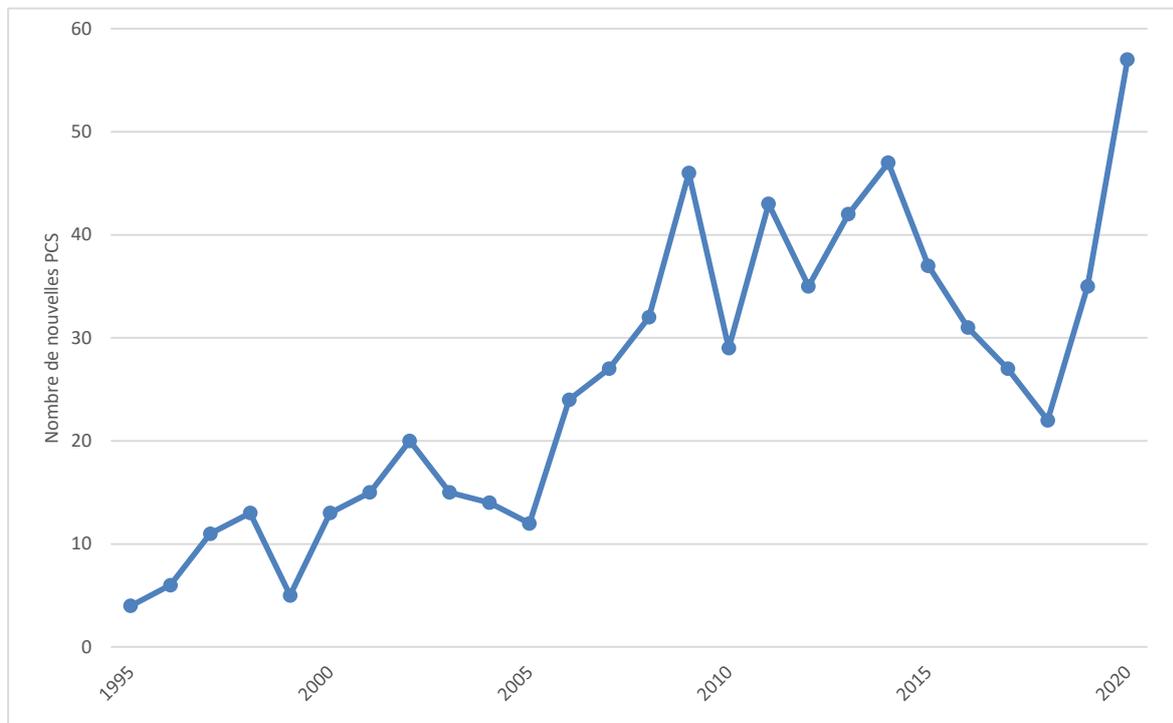
⁴⁷ Voir le document [G/TBT/44](#), annexe H.

⁴⁸ Les données utilisées dans les figures de la présente section sont tirées du système TBT-IMS (<http://tbtims.wto.org/>). Des renseignements supplémentaires sur les PCS peuvent être obtenus par le biais du système TBT-IMS.

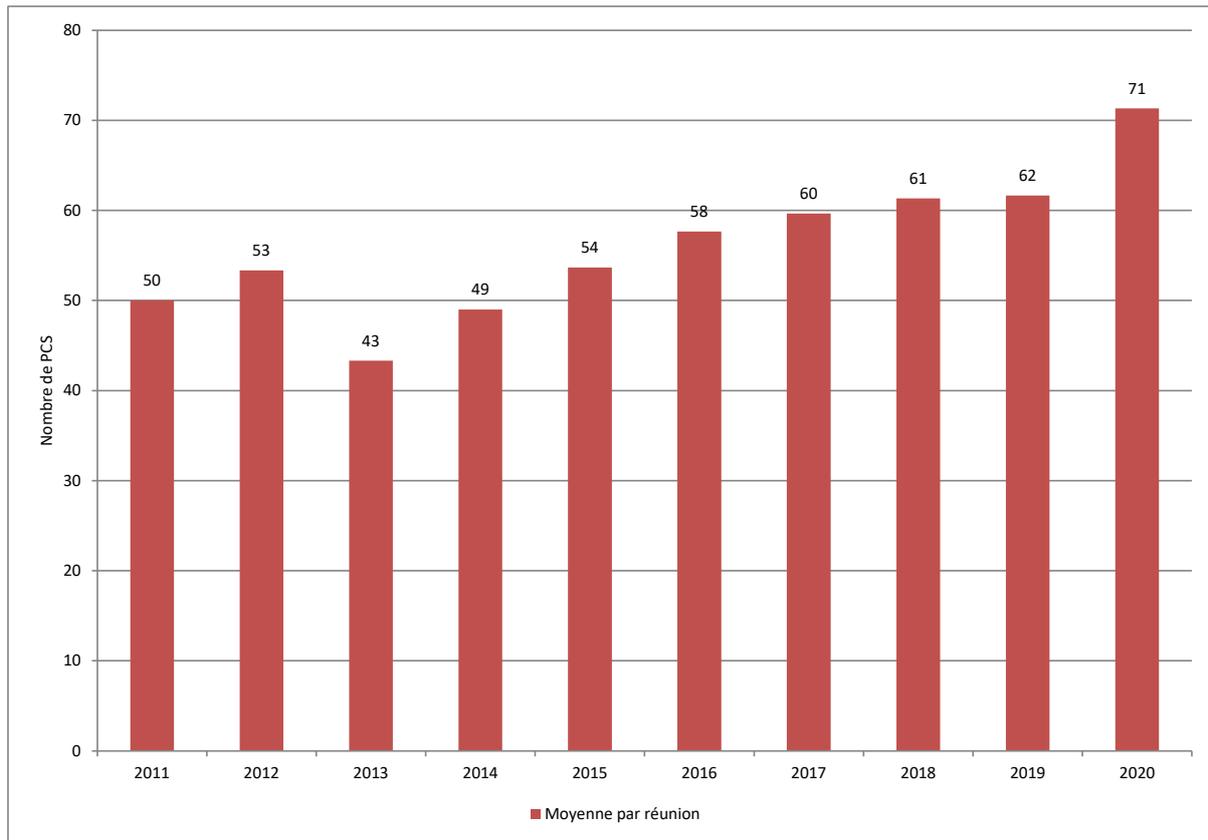
⁴⁹ Toutes les fois qu'une PCS est soulevée au sein du Comité, elle est comptabilisée, même si elle a déjà été soulevée la même année civile en tant que nouvelle PCS ou PCS soulevée précédemment.

⁵⁰ Un résumé des PCS soulevées au sein du Comité en 2020 figure à l'annexe D. L'annexe E contient un aperçu plus détaillé des nouvelles PCS soulevées en 2020.

⁵¹ Voir le document [G/TBT/39/Rev.1](#), paragraphe 3.19. Conformément à l'approche utilisée depuis 2016, une PCS est comptabilisée à chaque fois qu'elle est soulevée à une réunion du Comité OTC. Si elle est soulevée pour la première fois, elle est comptabilisée comme une nouvelle PCS. Si elle est de nouveau soulevée, elle est comptabilisée comme une PCS soulevée précédemment. En d'autres termes, les Membres peuvent soulever une même PCS plus d'une fois en une année et chaque fois que cette PCS est soulevée au sein du Comité, elle est comptabilisée (voir l'annexe D).

Figure 18: PCS soulevées, 1995-2020**Figure 18b: Nouvelles PCS soulevées, 1995-2020**

4.4. La figure 19 montre le nombre moyen de PCS examinées chaque année, par réunion du Comité OTC. Alors qu'en 2011, environ 50 PCS étaient examinées en moyenne par réunion, ce nombre est passé à 71 en 2020 (figure 19), illustrant ainsi l'augmentation continue de la charge de travail du Comité OTC découlant des PCS.

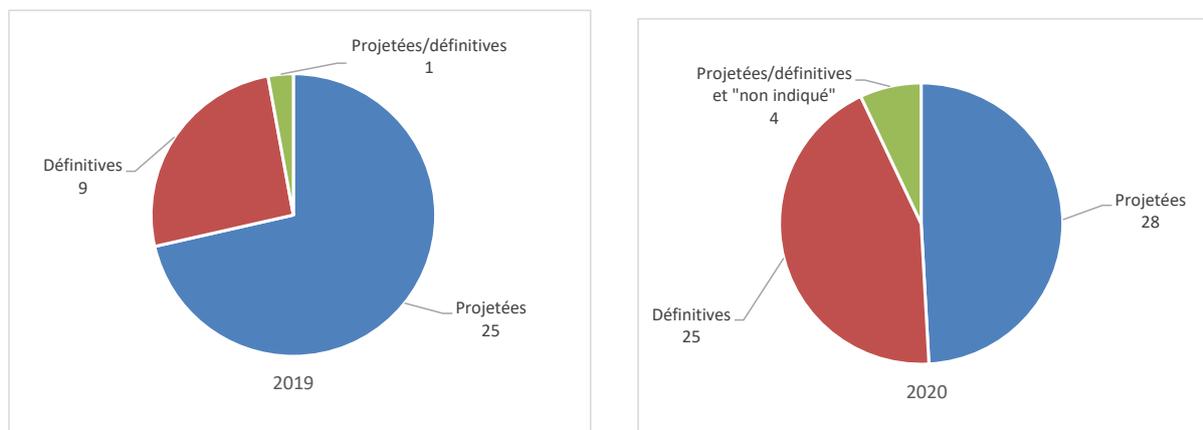
Figure 19: Nombre moyen de PCS soulevées par réunion du Comité, 2011-2020

4.5. Il arrive souvent que des Membres retirent des PCS au début des réunions du Comité, probablement du fait que des progrès ont été réalisés dans les discussions bilatérales, et ces préoccupations ne sont pas prises en compte dans les figures 18 et 18b. En 2020, les Membres ont retiré six PCS au début des réunions du Comité, contre cinq en 2019 et quatre en 2018.⁵²

4.6. À la suite du huitième examen triennal, le Comité OTC est convenu de nouvelles procédures relatives à l'inscription de préoccupations commerciales spécifiques au projet d'ordre du jour annoté du Comité OTC.⁵³ Ces procédures sont appliquées depuis mars 2019. Elles prévoient un délai plus court pour la présentation des PCS et la distribution du projet d'ordre du jour annoté avant les réunions et exigent également que les Membres fournissent des renseignements sur le point de savoir si les PCS concernent des mesures projetées ou des mesures finales. Un peu plus de la moitié des nouvelles PCS soulevées en 2020 concernaient des mesures projetées, soit moins qu'en 2019 (figure 20).

⁵² [G/TBT/M/74](#) – [G/TBT/M/82](#).

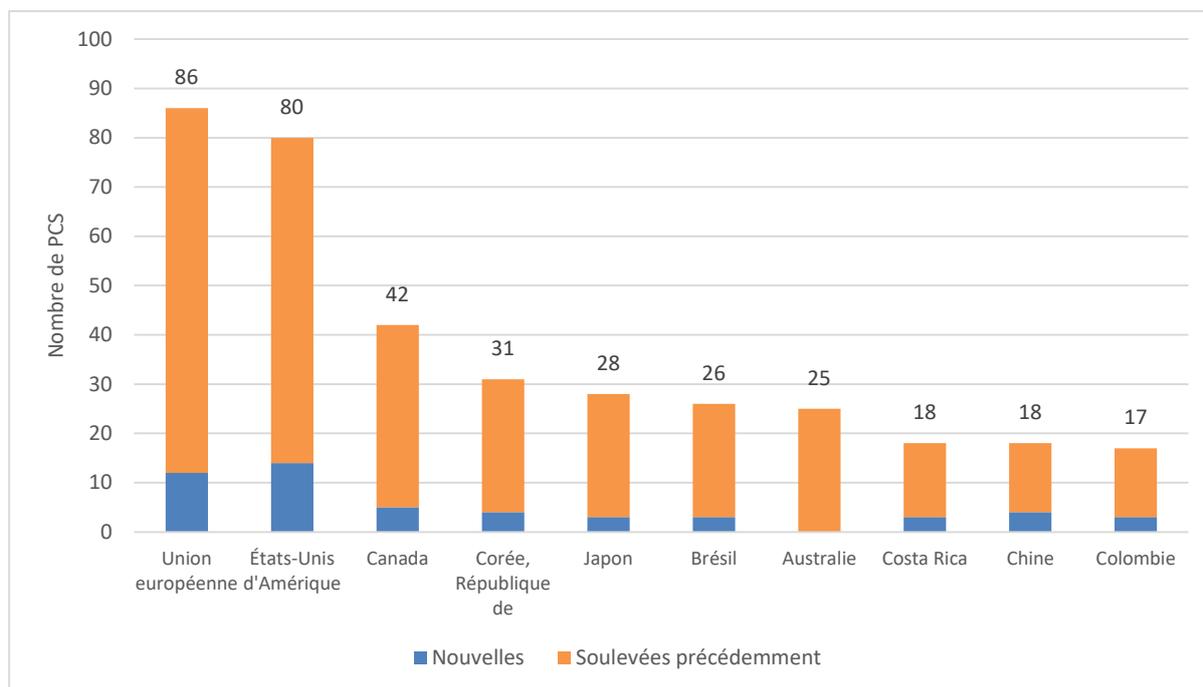
⁵³ [G/TBT/43](#). Lors du huitième examen triennal, les Membres sont convenus d'appliquer à titre expérimental les procédures pour les réunions de mars et juin 2019 (G/TBT/41, paragraphe 8.2 b.i. et note de bas de page 305). À la réunion du Comité OTC de juin 2019, les Membres sont convenus d'appliquer ces procédures de manière permanente ([G/TBT/M/78](#), paragraphe 3.331).

Figure 20: Mesures projetées et mesures définitives, nouvelles PCS soulevées en 2019 et 2020

4.2 PCS par Membre

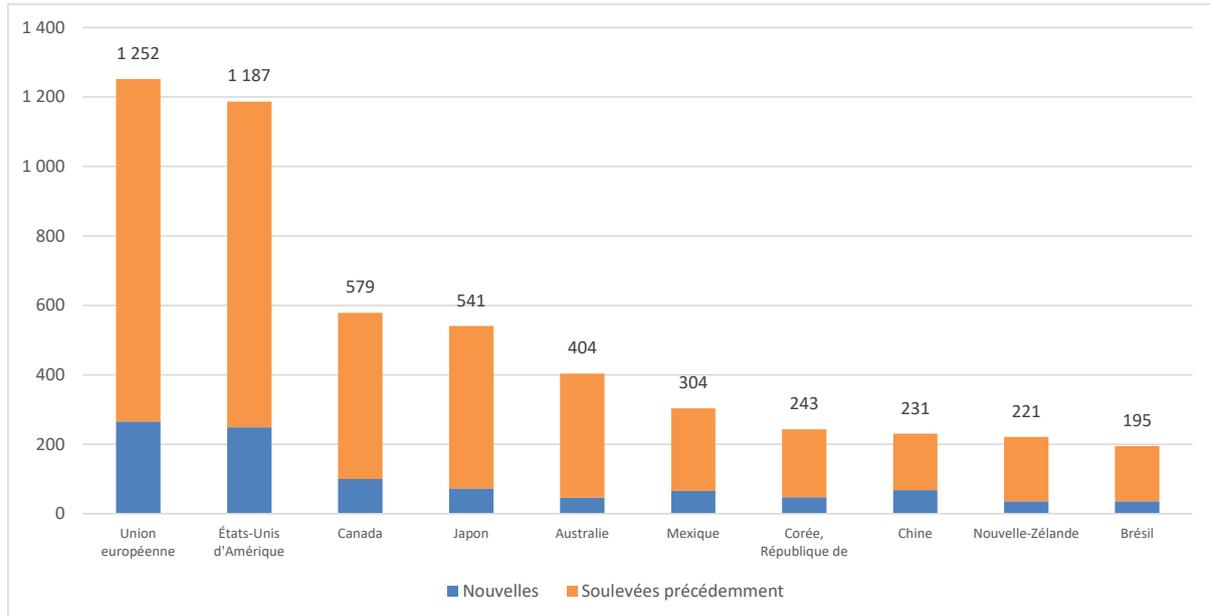
4.2.1 Membres soulevant des PCS

4.7. L'UE, les États-Unis et le Canada sont les Membres qui ont soulevé le plus de PCS en 2020 (figure 21). Il s'agissait dans une large mesure de PCS qui n'étaient pas nouvelles mais avaient été soulevées précédemment.⁵⁴ En 2020, 41 Membres ont soulevé au moins une PCS (nouvelle et soulevée précédemment), contre 35 en 2019.

Figure 21: Les dix Membres ayant soulevé le plus de PCS en 2020

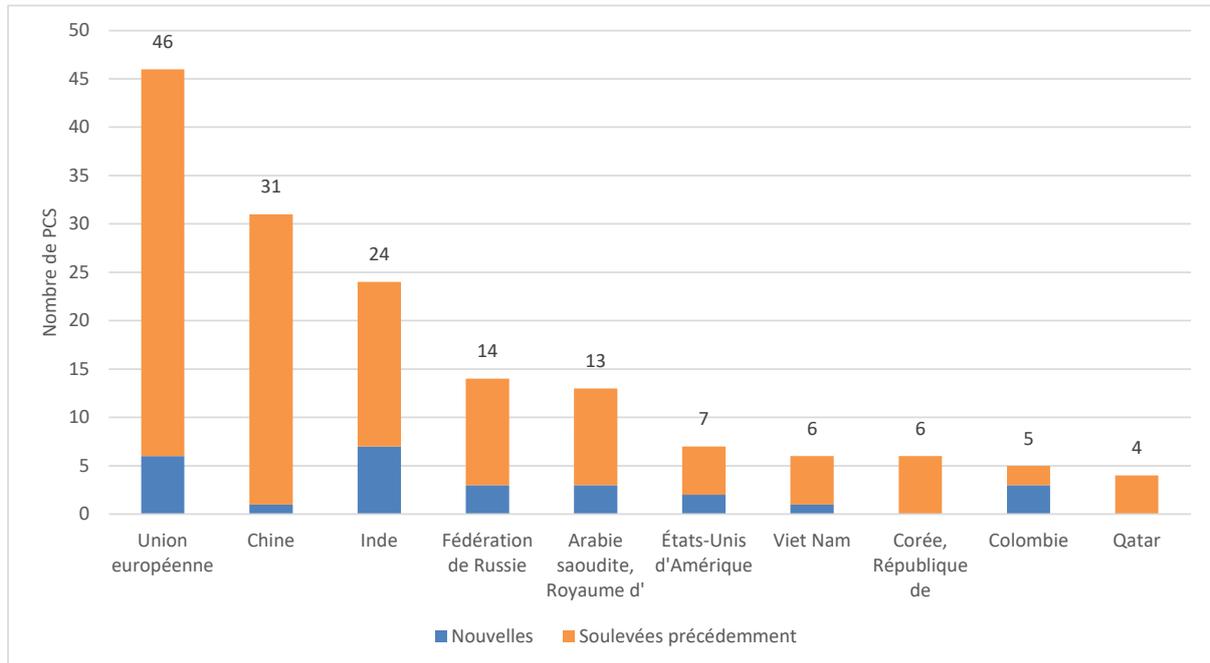
4.8. On a observé une tendance similaire pendant la période 1995-2020; l'UE et les États-Unis ont soulevé la plupart des PCS (nouvelles et soulevées précédemment), avec plus de 1 000 chacun (figure 22).

⁵⁴ Une même PCS (nouvelle et soulevée précédemment) peut être soulevée par plusieurs Membres. Les Membres peuvent soulever une même PCS plusieurs fois au cours d'une année, qui est alors chaque fois comptabilisée.

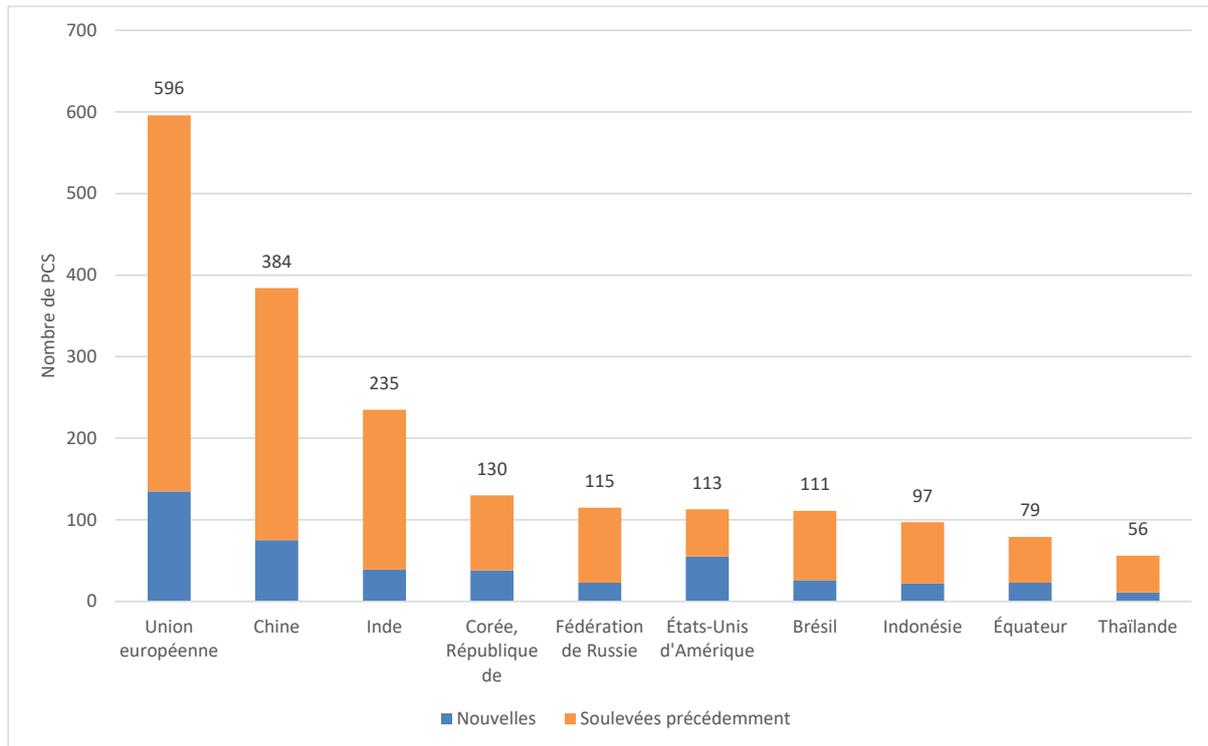
Figure 22: Les dix Membres ayant soulevé le plus de PCS, 1995-2020

4.2.2 Membres répondant à des PCS

4.9. L'UE, mais aussi la Chine et l'Inde, ont répondu à la plupart des PCS (nouvelles et soulevées précédemment) soulevées au sein du Comité en 2020 (figure 23).

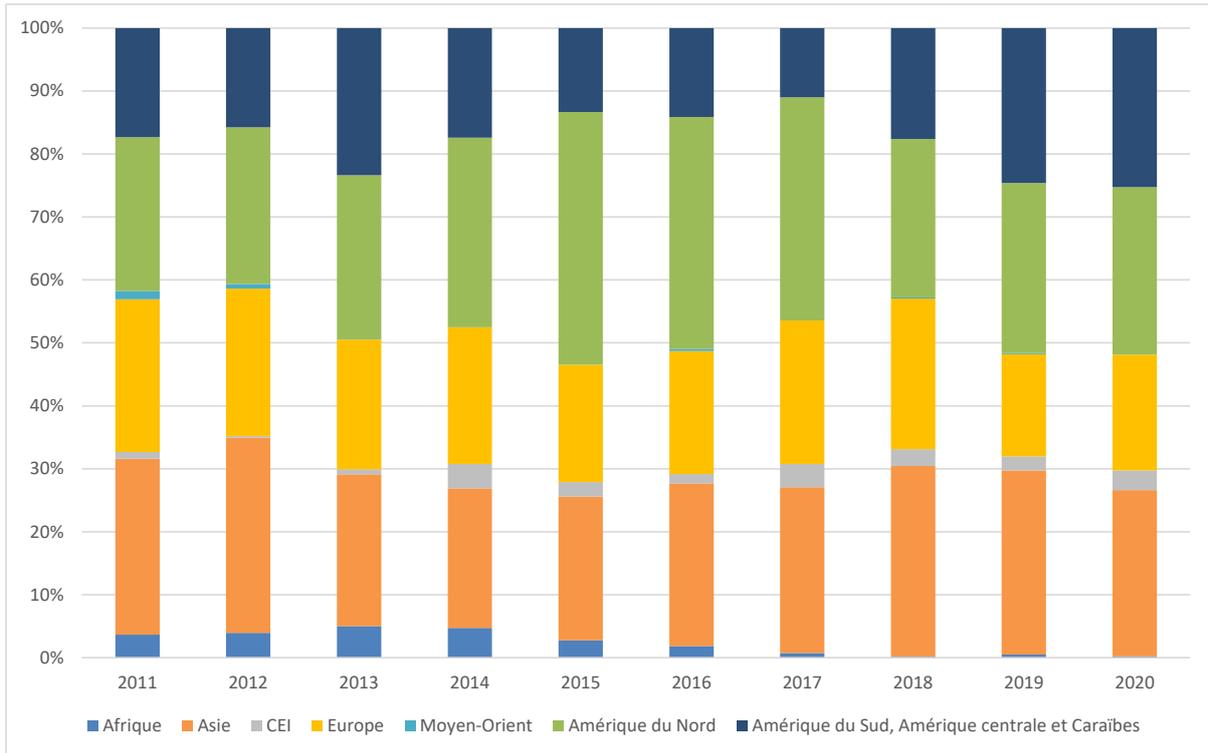
Figure 23: Les dix Membres ayant le plus répondu à des PCS, 2020

4.10. Dans l'ensemble, l'UE est le Membre qui a répondu au plus grand nombre de PCS (nouvelles et soulevées précédemment) au sein du Comité entre 1995 et 2020, suivie de la Chine et de l'Inde (figure 24).

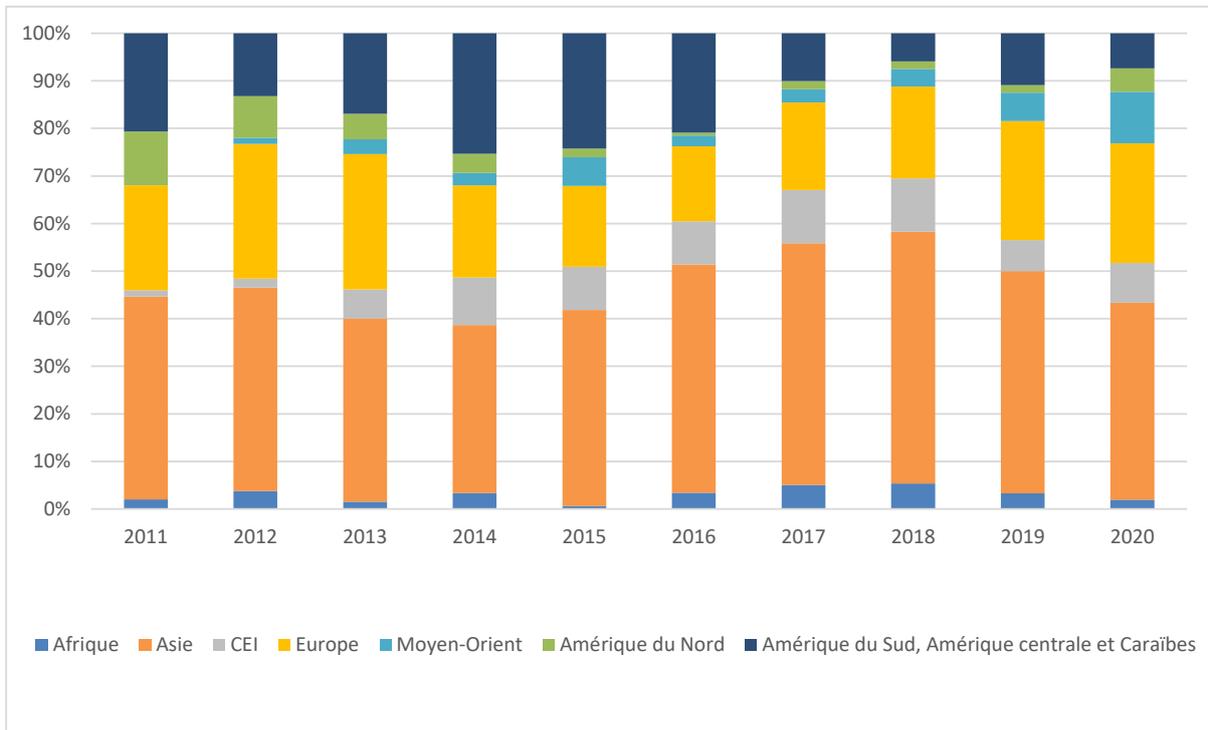
Figure 24: Les dix Membres ayant le plus répondu à des PCS, 1995-2020

4.3 PCS par région et par niveau de développement

4.11. Les figures 25 et 26 donnent des renseignements sur la répartition régionale de la participation aux examens des PCS. Les Membres d'Amérique du Sud, d'Amérique centrale et des Caraïbes ont soulevé un nombre croissant de PCS depuis 2017, alors que les Membres d'Amérique du Nord en ont soulevé relativement moins pendant cette période. En 2020, aucune nouvelle PCS n'a été soulevée par des Membres du Moyen-Orient ou d'Afrique (figure 25).

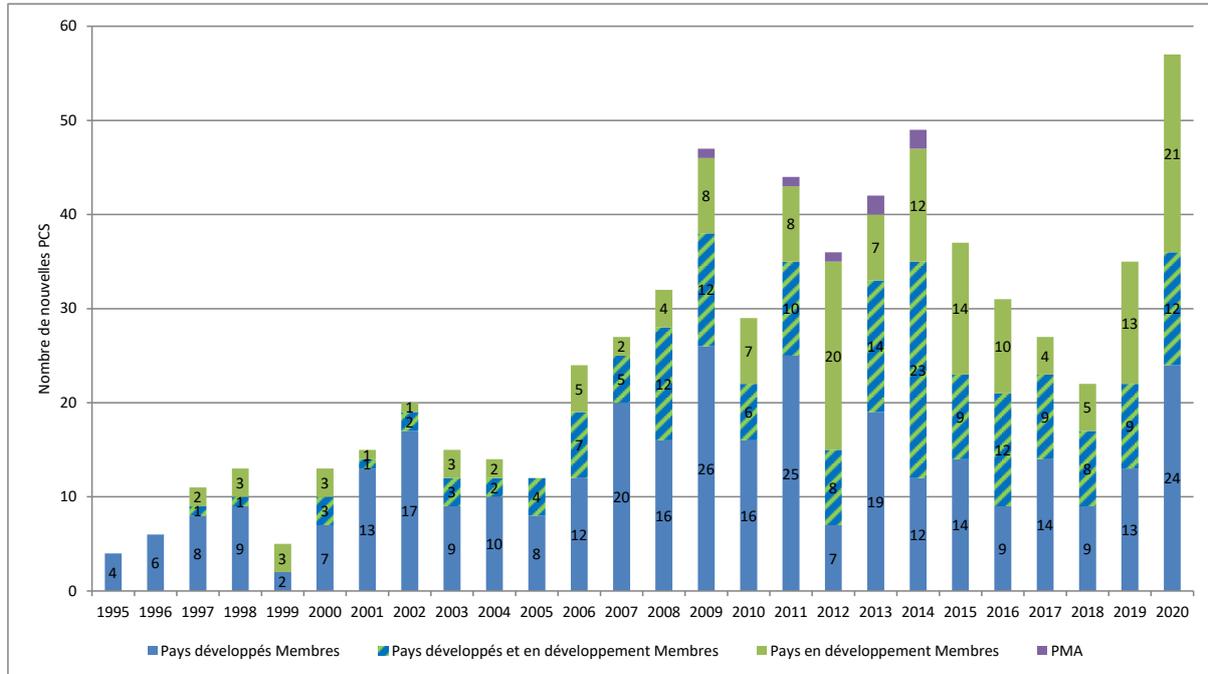
Figure 25: Régions soulevant des PCS, 2011-2020

4.12. Ce sont les Membres d'Asie qui ont le plus été visés par les nouvelles PCS, suivis par ceux d'Europe et d'Amérique du Sud, d'Amérique centrale et des Caraïbes (figure 26). Depuis 2015, les Membres d'Amérique du Sud, d'Amérique centrale et des Caraïbes ont répondu à une part plus faible de PCS.

Figure 26: Régions répondant à des PCS, 2011-2020

4.13. En 2020, 24 des 57 nouvelles PCS ont été soulevées par des pays développés Membres, 21 par des pays en développement Membres et 12 par des pays développés et en développement Membres. Aucun PMA Membre n'a soulevé de nouvelle PCS durant l'année. Cette répartition a varié au fil des ans mais, de manière générale, les pays en développement Membres soulèvent de plus en plus de nouvelles PCS (figure 27). En 2020, les pays en développement Membres ont continué d'être ceux qui soulevaient le plus de PCS, en soulevant le plus grand nombre de nouvelles PCS en une année depuis 1995.

Figure 27: Nouvelles PCS soulevées par niveau de développement, 1995-2020⁵⁵



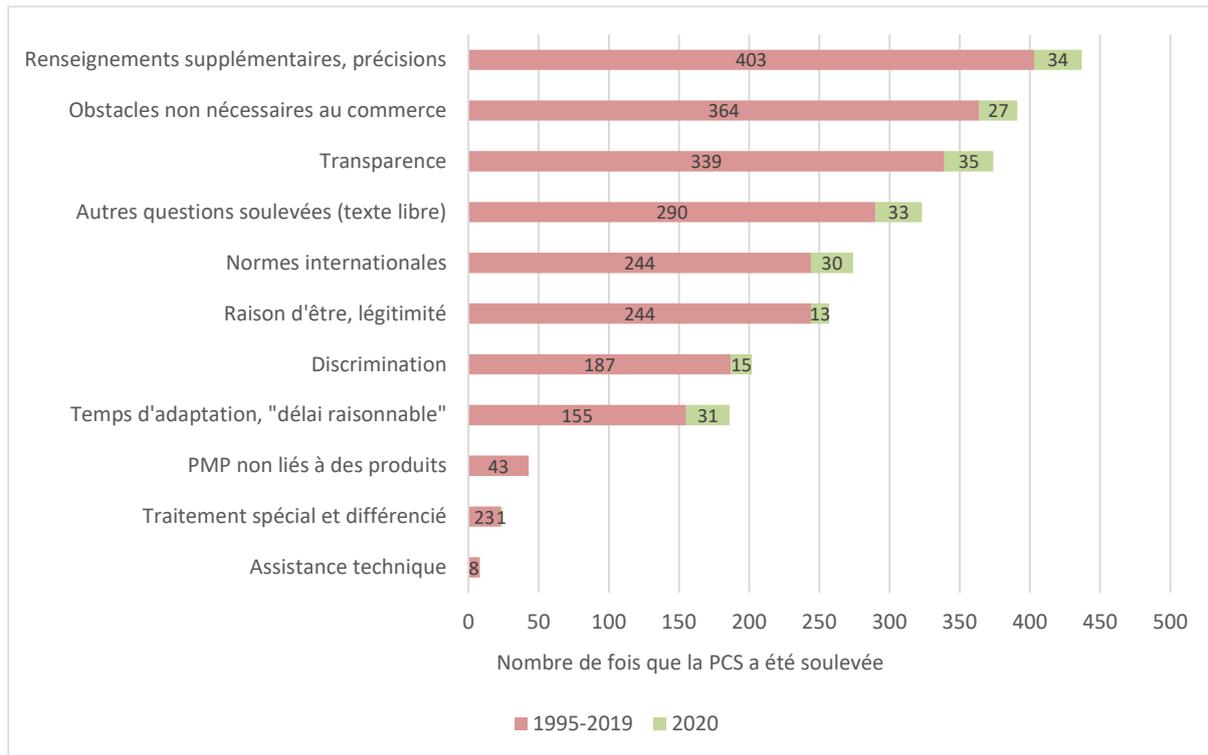
4.4 Types de préoccupations soulevées

4.14. Les PCS peuvent porter sur un éventail de mesures OTC. En 2020, environ 60% des nouvelles PCS concernaient des règlements techniques. Les 40% restants concernaient des procédures d'évaluation de la conformité et/ou des règlements techniques.

4.15. Parmi les questions mises en relief dans le cadre des nouvelles PCS soulevées par les Membres en 2020, 35 portaient sur l'absence de notification ou l'impossibilité de faire des observations (transparence), 34 sur la nécessité pour les Membres concernés de recevoir des renseignements supplémentaires sur l'état d'avancement d'une mesure ou d'obtenir des précisions sur certains éléments de celle-ci, 31 sur le délai accordé aux fabricants pour s'adapter aux nouvelles prescriptions (délai raisonnable de 6 mois), 30 sur l'incompatibilité avec les normes internationales ou la non-utilisation de ces normes, 27 sur les obstacles non nécessaires au commerce, 15 sur la discrimination et 13 sur la légitimité de la mesure (figure 28). En outre, un certain nombre d'autres questions ont été soulevées dans 33 cas.⁵⁶

⁵⁵ Cette figure indique le niveau de développement des Membres qui ont soulevé une nouvelle PCS. Une PCS peut être soulevée par plusieurs Membres de niveaux de développement différents.

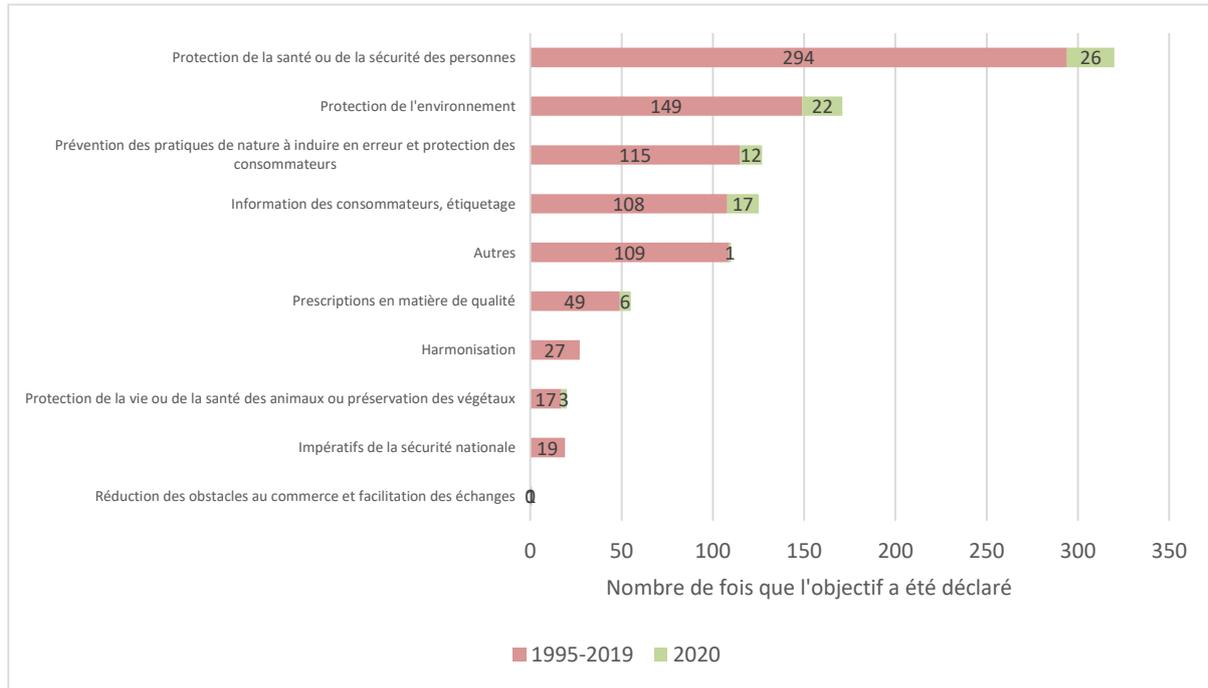
⁵⁶ Les "autres questions" concernent une série de préoccupations non classées, par exemple le caractère contraignant des prescriptions, l'absence de preuves scientifiques ou l'imprévisibilité et le manque de clarté de la mesure.

Figure 28: Types de préoccupations soulevées, 1995-2020⁵⁷

4.5 Objectifs déclarés des mesures visées par des PCS

4.16. La "protection de la santé et de la sécurité des personnes", qui était déjà le principal objectif cité dans les notifications OTC, était de loin l'objectif déclaré le plus courant des mesures visées par des PCS entre 1995 et 2020 (figures 29 et 14). Les renseignements concernant l'objectif déclaré d'une mesure faisant l'objet de PCS sont tirés de la notification elle-même ou de l'examen de la mesure en question par le Comité.

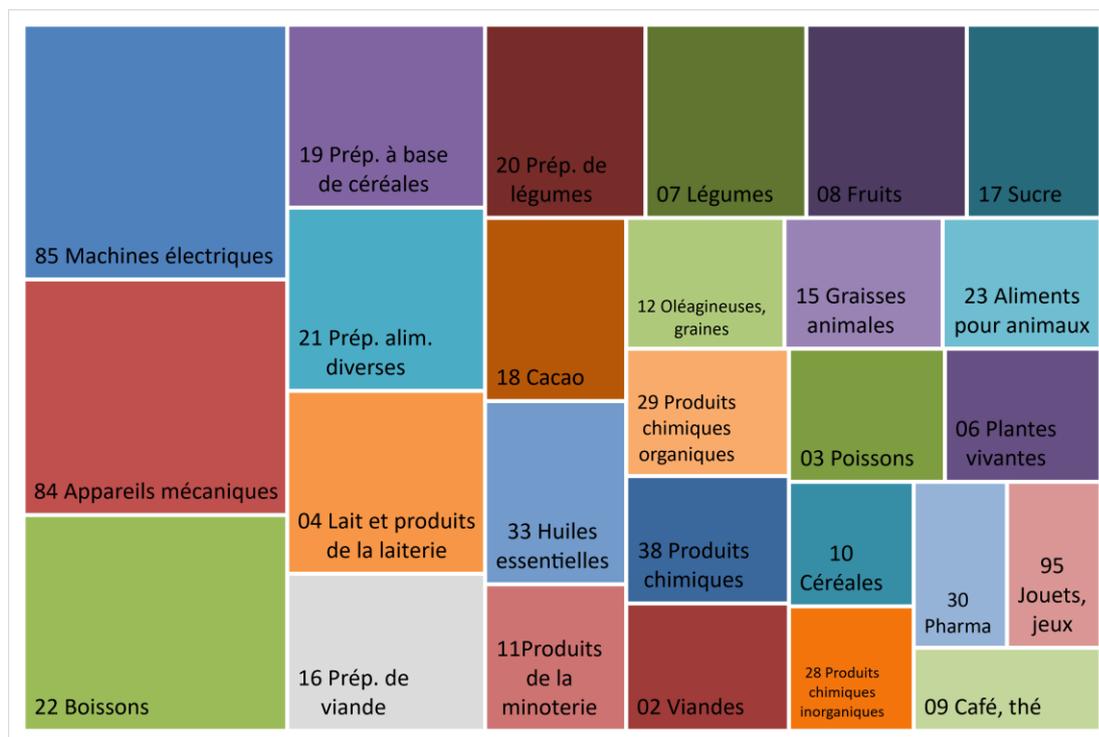
⁵⁷ Cette figure est classée en fonction des totaux, pour la période 1995-2020. Les Membres peuvent soulever plus d'un type de préoccupation par PCS.

Figure 29: Objectifs déclarés des mesures soulevées en tant que PCS, 1995-2020⁵⁸

4.6 Produits visés par les nouvelles PCS

4.17. Les PCS soulevées en 2020 concernaient un large éventail de secteurs, y compris ceux des appareils électriques et des produits des TIC, des denrées alimentaires et des aliments pour animaux, des boissons alcooliques et du vin, des cosmétiques, des produits chimiques, des jouets et des véhicules (figure 30). Les secteurs qui ont donné lieu au plus grand nombre de préoccupations sont le secteur des appareils électriques et des produits des TIC et le secteur des aliments.

⁵⁸ Cette figure est classée en fonction des totaux, pour la période 1995-2020. Les mesures visées par les PCS peuvent avoir plus d'un objectif. Chaque objectif cité est comptabilisé.

Figure 30: Produits visés par les nouvelles PCS, 2020⁵⁹

4.18. S'agissant du matériel électrique et des TIC⁶⁰, les PCS ont couvert un large éventail de produits, y compris les dispositifs mobiles, les climatiseurs, les cordons d'alimentation, les dispositifs d'affichage électronique et les batteries. Plusieurs PCS portaient sur l'impact commercial des mesures environnementales sur les déchets, l'efficacité énergétique et l'économie circulaire. Il y avait des questions concernant l'impact commercial des mesures destinées à réduire l'empreinte carbone et à améliorer la durabilité dans certains secteurs. Il a été noté que les mesures visant à réduire les déchets et à stimuler l'économie circulaire pouvaient avoir une incidence sur la conception et la production d'équipements électroniques et électriques. Parmi d'autres exemples, on pouvait citer les mesures visant à lutter contre les déchets électroniques et les déchets chimiques dangereux associés à ces produits. La question de l'alignement sur les normes et pratiques internationales a également été soulevée, notamment en ce qui concerne les dispositifs de cryptographie ou l'essai de la performance énergétique de certains appareils électroménagers.

4.19. Dans le secteur alimentaire⁶¹, les PCS portaient sur les aliments frais et préemballés, les boissons alcooliques, les aliments génétiquement modifiés et les produits biologiques. Les discussions concernant les mesures relatives aux aliments portaient essentiellement sur la santé publique et la nutrition. Par exemple, s'agissant de la nutrition, les discussions ont porté, entre autres, sur la commercialisation et l'étiquetage, sur l'utilisation d'étiquettes adhésives supplémentaires et sur la teneur en sodium et en vitamines. Parmi les autres sujets discutés on peut mentionner les modifications relatives à la certification biologique pour les petits exploitants et les coopératives et l'incidence commerciale de la certification des aliments génétiquement modifiés.

4.20. Dans l'ensemble, l'étiquetage a été évoqué dans plus de la moitié des nouvelles PCS, et en particulier les préoccupations commerciales découlant des différences qui existent entre les prescriptions d'étiquetage des pays (voir la figure 31). Il a été fait référence aux difficultés rencontrées par les MPME dans les économies en développement pour accéder aux marchés en

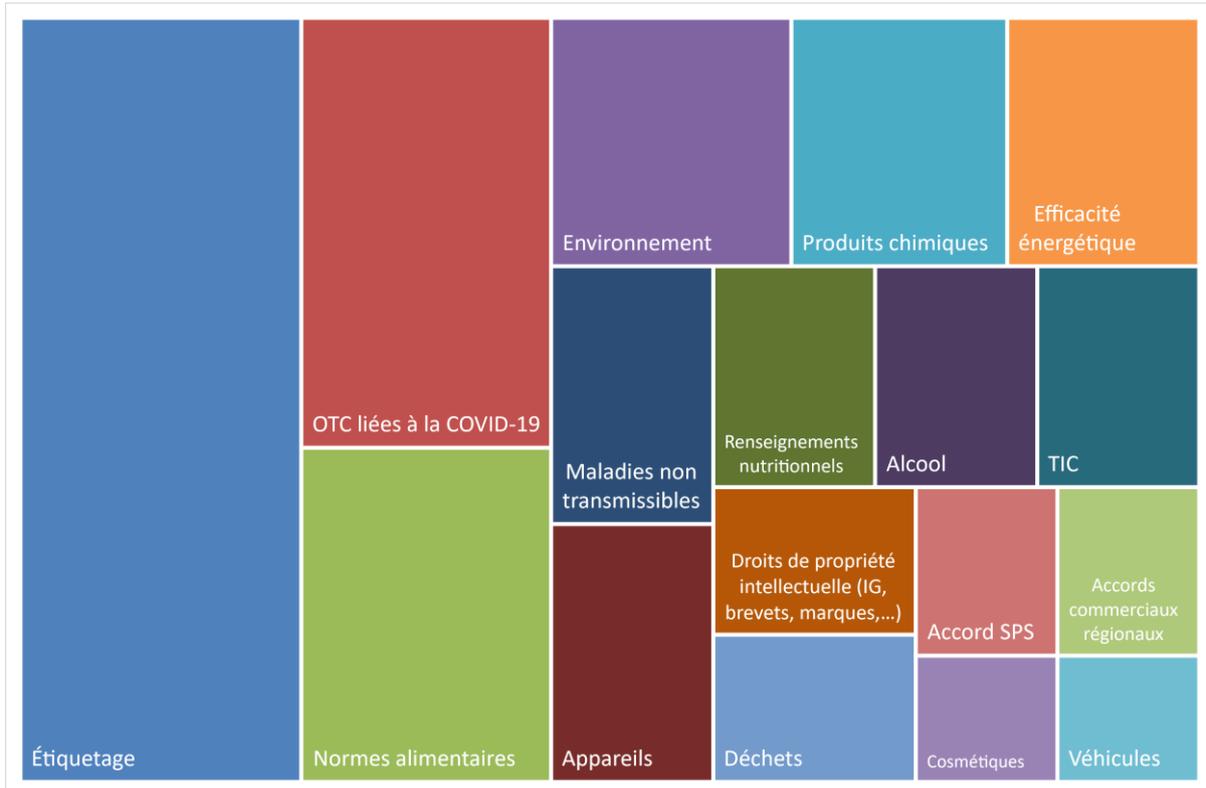
⁵⁹ Cette figure inclut les chapitres du SH indiqués dans au moins 3 PCS soulevées durant l'année. Les renseignements relatifs aux codes du SH sont interprétés par le Secrétariat, sur la base des notifications correspondantes et des déclarations des Membres consignées dans les comptes rendus des réunions. Dans certains cas, aucun code n'est indiqué si la portée de la mesure est très large ou qu'elle ne peut pas être déterminée. Ces renseignements sont publiés pour la première fois dans le présent examen annuel, et les renseignements historiques seront mis à disposition ultérieurement.

⁶⁰ Chapitres 84 et 85 du SH.

⁶¹ Chapitres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 du SH.

raison du manque d'harmonisation dans les règles d'étiquetage. Dans le secteur vitivinicole, par exemple, il y a avait des questions concernant la modification des prescriptions relatives aux renseignements sur l'importateur devant figurer sur l'étiquette des vins, et des discussions sur les indications géographiques. Dans le secteur des cosmétiques, des Membres ont parlé des différences qui existent entre les prescriptions d'étiquetage des pays d'origine et celles du pays d'importation s'agissant des ingrédients et des résultats d'essais spécifiques. Des préoccupations ont aussi été soulevées au sujet des renseignements qui figurent sur l'étiquette des équipements des TIC, par exemple, et de la question de savoir si cela pourrait entraîner une confusion chez le consommateur. Des discussions ont également eu lieu concernant l'étiquetage de l'efficacité énergétique.

Figure 31: Mots clés des nouvelles PCS, 2020⁶²



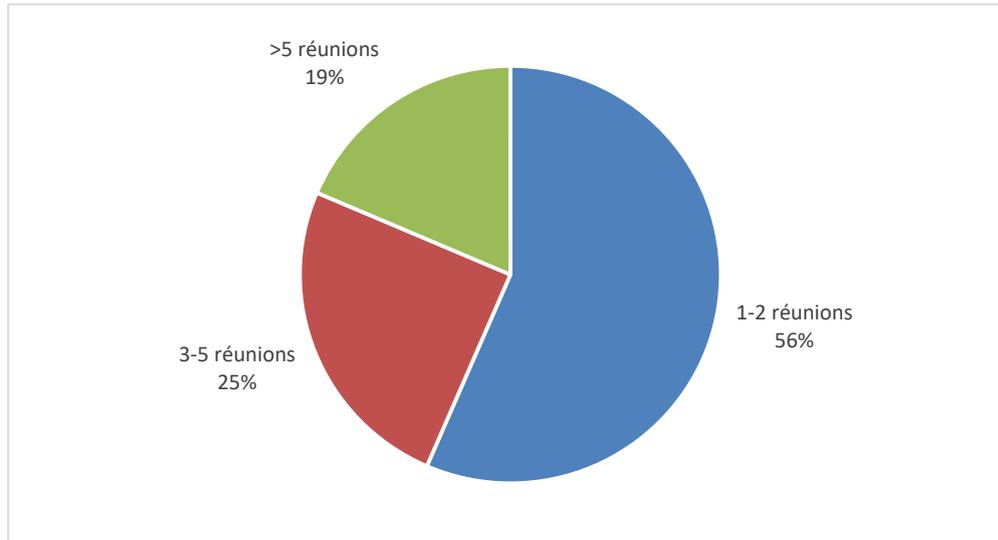
4.7 COVID-19

4.21. En 2020, les Membres ont largement fait référence à la pandémie de COVID-19 dans 18 PCS. Dans la plupart des cas, il a été considéré que la COVID-19 empêchait la mise en œuvre et le respect des nouvelles réglementations, et il a été demandé des prolongations des périodes de transition.

4.8 Nombre de fois où une PCS a été soulevée

4.22. Le nombre de fois où une PCS est soulevée peut être lié à l'importance que les Membres attachent à cette préoccupation ou au fait que des progrès ont été réalisés dans le traitement de celle-ci. Les PCS qui ne sont soulevées qu'à une ou deux réunions peuvent constituer des préoccupations pour lesquelles certains progrès ont été constatés. En revanche, les PCS de longue date soulevées lors de cinq réunions ou plus peuvent constituer des préoccupations pour lesquelles moins de progrès ont été réalisés. La plupart des PCS (56%) ont été soulevées à une ou deux réunions du Comité, 25% des PCS l'ont été de trois à cinq fois et 19% l'ont été plus de cinq fois (figure 32).

⁶² Cette figure inclut les mots clés indiqués dans au moins 3 PCS soulevées durant l'année. Les mots clés sont interprétés et attribués par le Secrétariat. Ces renseignements sont publiés pour la première fois dans le présent examen annuel, et les renseignements historiques seront mis à disposition ultérieurement.

Figure 32: Nombre de fois où une PCS a été soulevée, 1995-2020

4.23. L'annexe D contient une liste des PCS de longue date qui ont été soulevées à nouveau en 2020. Les 10 PCS les plus fréquemment soulevées sont énumérées ci-dessous (tableau 3).

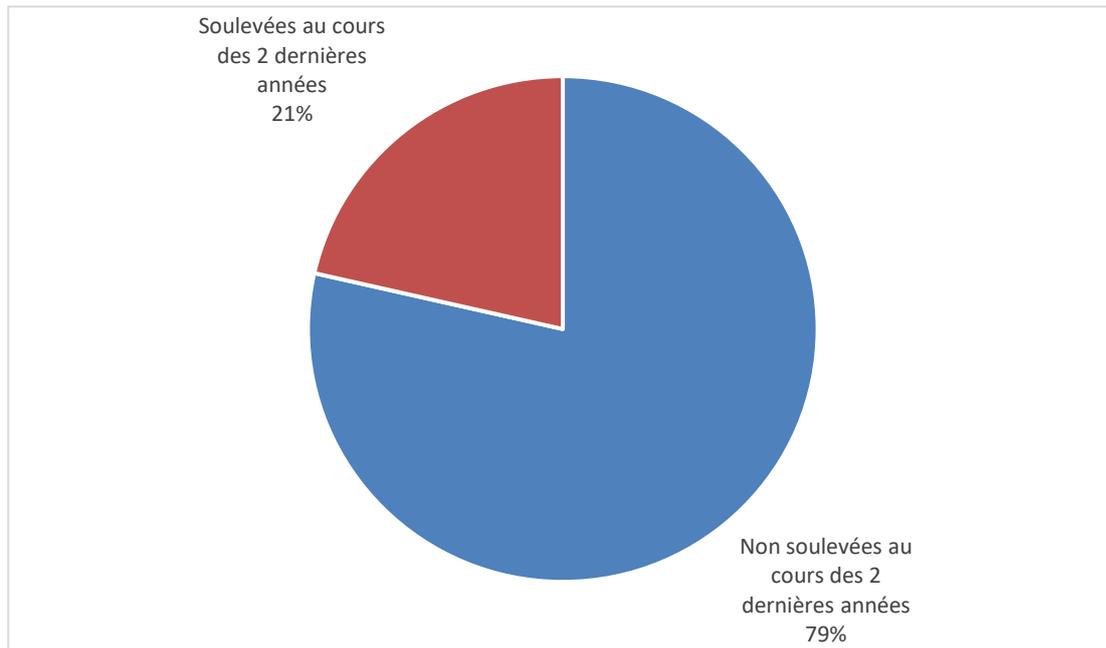
Tableau 3: Les dix plus anciennes PCS soulevées en 2020

ID	Intitulé	Nombre de fois où la PCS a été soulevée
294	Chine – Prescriptions applicables aux produits relatifs à la sécurité de l'information, y compris, entre autres, le Règlement de 1999 sur les produits de cryptage commercial de l'Office national de cryptographie commerciale (OSCCA) et sa révision en cours et le dispositif de protection à niveaux multiples (MLPS) (ID 294)	30
332	Fédération de Russie – Projet de règlement technique sur la sécurité sanitaire des boissons alcooliques (publié le 24 octobre 2011) (ID 332)	27
345	Union européenne – Projet de règlement d'exécution modifiant le Règlement (CE) n° 607/2009 fixant certaines modalités d'application du Règlement (CE) n° 479/2008 du Conseil en ce qui concerne les appellations d'origine protégées et les indications géographiques protégées, les mentions traditionnelles, l'étiquetage et la présentation de certains produits du secteur vitivinicole (ID 345)	25
367	Inde - Décret de 2012 sur les produits électroniques et des technologies de l'information (Exigences en matière d'enregistrement obligatoire) (ID 367)	24
393	Union européenne – Approche fondée sur les dangers pour les produits phytopharmaceutiques et la fixation de limites de tolérance pour les importations (ID 393)	23
428	Chine – Règlements sur la surveillance et l'administration des dispositifs médicaux (Ordonnance n° 650 du Conseil d'État) (ID 428)	20
466	Chine – Droits d'enregistrement des médicaments et des dispositifs médicaux (ID 466)	17
494	Inde – Projet de règlement de 2015 sur l'innocuité des aliments et les normes alimentaires (Normes pour les boissons alcooliques) (ID 494)	15
502	Indonésie – Loi n° 33 de 2014 sur la garantie des produits halal (ID 502)	15
497	Fédération de Russie – Règles relatives à la certification du ciment (ID 497)	15

4.24. Si l'on tient compte de toutes les PCS examinées par le Comité OTC depuis 1995, la plupart d'entre elles (79%) n'ont pas été soulevées au cours des deux dernières années (c'est-à-dire lors des six dernières réunions du Comité) (figure 33). Les 21% restants de PCS ont été soulevées au cours des deux dernières années.⁶³ Ces chiffres montrent qu'une part importante des PCS examinées au Comité OTC ne figurent plus à l'ordre du jour et qu'une certaine forme de progrès a probablement été réalisée ou que les Membres ont traité la question par d'autres moyens.

⁶³ Environ la moitié des PCS incluses dans ce groupe ont été présentées au Comité pour la première fois ("nouvelles PCS") au cours des deux dernières années. L'autre moitié sont des PCS qui ont été présentées pour la première fois au Comité avant 2019.

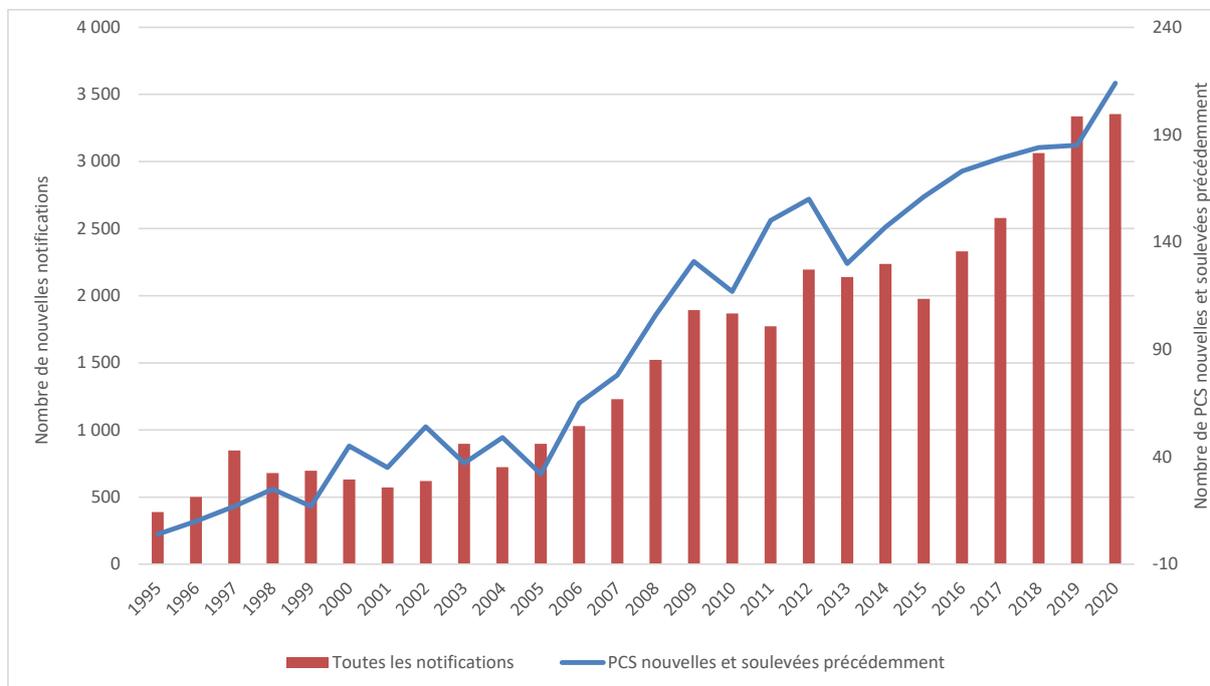
Figure 33: Part des PCS soulevées pendant la période 1995-2020 examinées au cours des deux dernières années



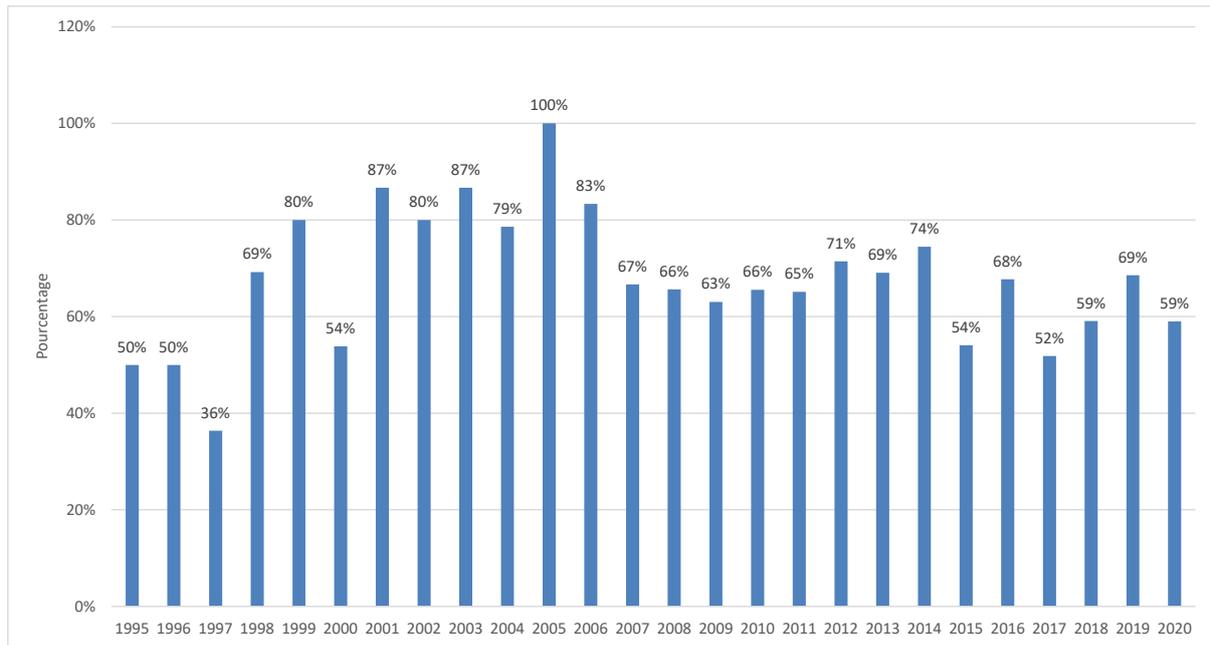
4.9 Rapport entre les notifications et les PCS

4.25. Le nombre de notifications présentées et le nombre de PCS soulevées ont généralement connu une tendance similaire de 1995 à 2020 (figures 34, 1 et 19).

Figure 34: Notifications et PCS nouvelles ou soulevées précédemment, 1995-2020



4.26. Dans l'ensemble, 68% des PCS soulevées depuis 1995 portent sur une mesure notifiée au Comité OTC. En 2020, 59% des nouvelles PCS soulevées concernaient des mesures notifiées (figure 35).

Figure 35: Nouvelles PCS examinées concernant des mesures notifiées, 1995-2020

4.10 Utilisation d'eAgenda

4.27. À la fin de 2019, le Comité a développé l'outil eAgenda pour gérer la présentation en ligne des PCS et permettre aux Membres de collaborer en vue de l'établissement de l'ordre du jour des réunions en temps réel. Les Membres peuvent soulever, appuyer ou retirer des PCS via la plate-forme et télécharger leurs déclarations avant la réunion. Toutes ces fonctionnalités ont amélioré la transparence en donnant aux Membres plus de temps pour préparer les réunions suivantes du Comité. À la fin de 2020, près de 180 utilisateurs de 70 Membres utilisaient eAgenda. À la dernière réunion de 2020, 98% des PCS avaient été soulevées via la plate-forme et 97% des déclarations des Membres avaient été téléchargées dans eAgenda.

5 DIFFÉRENDS CONCERNANT DES DISPOSITIONS DE L'ACCORD OTC

5.1. Entre 1995 et 2020, il y a eu 56 différends à l'OMC dans lesquels la demande de consultations, première étape formelle pour engager une procédure dans le cadre de l'OMC, mentionnait l'Accord OTC. En 2020, un groupe spécial a été établi et composé pour examiner un différend engagé par l'Indonésie concernant certaines mesures de l'Union européenne visant l'huile de palme et les biocarburants dérivés du palmier à huile (DS593). Cette même année, Hong Kong, Chine a demandé l'ouverture de consultations avec les États-Unis au sujet de certaines mesures concernant la prescription en matière de marquage de l'origine applicable aux marchandises produits à Hong Kong, Chine (DS597).

5.2. En outre, en 2020, les rapports de l'Organe d'appel ont été distribués, puis adoptés, par l'ORD concernant les deux différends ci-après relatifs aux OTC, à savoir:

- a. le différend soumis par l'Ukraine au sujet de certaines mesures de la Russie affectant l'importation de matériels ferroviaires (DS499); et
- b. les différends soumis par le Honduras et la République dominicaine au sujet de certaines mesures de l'Australie prescrivant l'emballage neutre du tabac (DS435 et DS441, respectivement).⁶⁴

6 ACTIVITÉS D'ASSISTANCE TECHNIQUE MENÉES PAR LE SECRÉTARIAT

6.1. L'assistance technique liée aux OTC a toujours figuré parmi les sujets les plus demandés au cours des dernières années. En 2019, par exemple, le Secrétariat de l'OMC a organisé 37 activités de formation liées aux OTC, dont certaines en coopération avec d'autres organisations. Toutefois, en 2020, cette forte demande d'assistance technique et la capacité de l'OMC à la fournir ont été durement affectées par la pandémie et de nombreuses activités OTC prévues ont ainsi dû être reportées en 2021.

6.2. Néanmoins, malgré ces contraintes, le Secrétariat a pu organiser diverses activités d'assistance technique liées aux OTC à distance (ateliers ou séminaires virtuels) (section 6). Ces activités virtuelles ont été conçues pour aider les participants à mieux comprendre l'Accord OTC, à discuter des difficultés liées à sa mise en œuvre et à en apprendre davantage sur les travaux du Comité OTC. Le Secrétariat, par exemple, a organisé trois ateliers nationaux virtuels sur l'Accord OTC (Paraguay, Pérou et Zimbabwe) et un atelier national virtuel sur les Accords OTC et SPS (Brésil). En outre, les participants au premier cours régional de politique commerciale en ligne à l'intention des Membres des Caraïbes ont reçu une formation sur les Accords OTC et SPS dans le cadre d'un des modules.

6.3. Comme les années précédentes, il y a eu une forte demande de formations sur la transparence dans le domaine des OTC en général, et sur ePing en particulier. Dix-huit activités de formation sur ePing ont été organisées en 2020, parfois dans le cadre de séances de formation plus générales sur les OTC. Plusieurs de ces formations ont mis l'accent sur la façon dont ePing pouvait aider à relever certains des défis posés par la pandémie et ont abordé les questions de savoir comment suivre les modifications apportées aux prescriptions relatives aux produits, en particulier ceux liés à la COVID-19, et comment communiquer virtuellement avec les parties prenantes pour traiter rapidement les potentiels problèmes commerciaux. En outre, il a été préparé un tutoriel vidéo sur la façon de créer une alerte ePing concernant les notifications SPS et OTC relatives à la COVID-19.

7 LES 40 ANS DE L'ACCORD OTC

7.1. Le Secrétariat a lancé une [série de dialogues](#) pour marquer les 40 ans de l'Accord OTC et réfléchir sur l'évolution future de celui-ci. Trois événements en ligne très suivis ont été organisés: le premier portait sur la manière dont les mécanismes pour la transparence SPS/OTC contribuaient à améliorer l'accès à l'information, à favoriser le dialogue sur la réglementation et à réduire les tensions commerciales. Le deuxième portait sur la manière dont les Membres utilisaient le Comité OTC pour soulever et examiner les "préoccupations commerciales spécifiques" (PCS) liées aux

⁶⁴ Seuls le Honduras et la République dominicaine ont fait appel des rapports des Groupes spéciaux. Les rapports des Groupes spéciaux chargés d'examiner les différends soumis par Cuba et l'Indonésie au sujet des mêmes mesures de l'Australie (DS458 et DS467, respectivement) n'ont pas fait l'objet d'un appel. Ces rapports de Groupes spéciaux ont donc été adoptés par l'Organe de règlement des différends le 27 août 2018.

mesures réglementaires de chacun. Les intervenants ont notamment examiné la façon dont cette pratique avait aidé les Membres à résoudre leurs frictions commerciales sans avoir à recourir au mécanisme de règlement des différends de l'OMC. Enfin, le troisième, qui était axé sur les normes internationales, avait pour but de répondre à la question de savoir si, 20 ans après, les "six principes" du Comité en matière de normalisation internationale étaient toujours adaptés à un monde caractérisé par des mutations rapides. Parmi les intervenants de cette série figuraient des délégués actuels et anciens du Comité OTC, des membres d'organismes de normalisation, des responsables d'organisations internationales et des universitaires.

ANNEXE

A. Notifications présentées, par Membre, 1995-2020¹

Membres	Notifications ordinaires présentées en 2020	Addenda et corrigenda présentés en 2020	Révisions présentées en 2020	Nombre total de notifications présentées en 2020	Nombre total de notifications présentées depuis 1995
Afghanistan	0	0	0	0	2
Afrique du Sud	2	3	0	5	389
Albanie	3	0	0	3	96
Allemagne	0	0	1	1	28
Angola	0	0	0	0	0
Antigua-et-Barbuda	0	0	0	0	0
Arabie saoudite, Royaume d'	52	3	0	55	1 201
Argentine	25	34	0	59	876
Arménie	1	0	0	1	93
Australie	11	6	0	17	248
Autriche	0	0	0	0	4
Bahreïn, Royaume de	22	0	0	22	597
Bangladesh	1	1	0	2	4
Barbade	0	0	0	0	10
Belgique	0	0	0	0	210
Belize	0	0	0	0	12
Bénin	0	0	0	0	2
Bolivie, État plurinational de	2	6	0	8	66
Botswana	20	0	0	20	131
Brésil	155	163	0	318	2 240
Brunéi Darussalam	0	0	0	0	2
Bulgarie	0	0	0	0	0
Burkina Faso	0	0	0	0	0
Burundi	24	0	0	24	85
Cabo Verde	0	0	0	0	0
Cambodge	0	0	0	0	22
Cameroun	0	0	0	0	8
Canada	31	11	0	42	1 150
Chili	37	24	1	62	851
Chine	126	2	0	128	1 597
Chypre	0	0	0	0	1
Colombie	5	12	0	17	694
Congo	0	0	0	0	3
Corée, République de	65	6	0	71	1 106
Costa Rica	4	11	0	15	281
Côte d'Ivoire	0	0	0	0	17
Croatie	0	0	0	0	39
Cuba	0	0	0	0	21
Danemark	9	0	0	9	261
Djibouti	0	0	0	0	0
Dominique	3	0	0	3	18
Égypte	42	67	2	111	484
El Salvador	7	4	0	11	316
Émirats arabes unis	26	1	0	27	501
Équateur	14	54	17	85	1 464
Espagne	3	0	0	3	81
Estonie	0	0	0	0	15
Eswatini	0	0	0	0	9
États-Unis d'Amérique	126	232	12	370	4 106
Fédération de Russie	16	0	0	16	111
Fidji	0	0	0	0	1
Finlande	4	0	0	4	103
France	11	0	0	11	269
Gabon	0	0	0	0	2
Gambie	0	0	0	0	5
Géorgie	6	0	0	6	112
Ghana	5	0	0	5	22

¹ Ce tableau n'inclut pas les notifications supplémentaires.

Membres	Notifications ordinaires présentées en 2020	Addenda et corrigenda présentés en 2020	Révisions présentées en 2020	Nombre total de notifications présentées en 2020	Nombre total de notifications présentées depuis 1995
Grèce	0	0	0	0	0
Grenade	2	0	0	2	30
Guatemala	2	2	0	4	137
Guinée	0	0	0	0	1
Guinée-Bissau	0	0	0	0	0
Guyana	4	0	0	4	60
Haïti	0	0	0	0	1
Honduras	2	9	0	11	137
Hong Kong, Chine	0	0	0	0	95
Hongrie	0	0	0	0	36
Îles Salomon	0	0	0	0	0
Inde	65	4	0	69	254
Indonésie	3	9	0	12	263
Irlande	0	0	0	0	5
Islande	0	0	0	0	2
Israël	82	33	6	121	1 447
Italie	0	0	0	0	36
Jamaïque	14	0	0	14	127
Japon	37	17	0	54	989
Jordanie	0	0	0	0	48
Kazakhstan	2	0	0	2	28
Kenya	103	177	0	280	1 261
Koweït, État du	36	0	0	36	578
Lesotho	0	0	0	0	0
Lettonie	0	0	0	0	31
Libéria	0	0	0	0	3
Liechtenstein	0	0	0	0	0
Lituanie	5	0	0	5	45
Luxembourg	0	0	0	0	0
Macao, Chine	1	0	0	1	21
Macédoine du Nord	0	0	0	0	8
Madagascar	0	0	0	0	0
Malaisie	4	0	0	4	276
Malawi	0	0	0	0	39
Maldives	0	0	0	0	0
Mali	0	0	0	0	2
Malte	0	0	0	0	0
Maroc	4	1	0	5	33
Maurice	3	0	0	3	14
Mauritanie	0	0	0	0	0
Mexique	22	30	0	52	1 236
Moldova, République de	0	0	0	0	54
Mongolie	0	0	0	0	11
Monténégro	1	0	0	1	16
Mozambique	0	0	0	0	15
Myanmar	4	0	0	4	6
Namibie	1	0	0	1	4
Népal	0	0	0	0	9
Nicaragua	8	3	0	11	211
Niger	0	0	0	0	0
Nigéria	10	0	0	10	18
Norvège	0	0	0	0	89
Nouvelle-Zélande	8	3	0	11	175
Oman	26	0	0	26	438
Ouganda	118	188	0	306	2 092
Pakistan	2	0	0	2	120
Panama	4	1	0	5	130
Papouasie-Nouvelle-Guinée	0	0	0	0	1
Paraguay	4	0	0	4	143
Pays-Bas	0	0	0	0	630
Pérou	9	15	0	24	189
Philippines	21	3	5	29	333
Pologne	0	0	0	0	7
Portugal	0	0	0	0	1
Qatar	19	0	0	19	624

Membres	Notifications ordinaires présentées en 2020	Addenda et corrigenda présentés en 2020	Révisions présentées en 2020	Nombre total de notifications présentées en 2020	Nombre total de notifications présentées depuis 1995
République centrafricaine	0	0	0	0	10
République démocratique du Congo	0	0	0	0	0
République démocratique populaire lao	0	0	0	0	1
République dominicaine	0	0	0	0	280
République kirghize	0	0	0	0	49
République slovaque	0	0	0	0	54
République tchèque	3	13	0	16	482
Roumanie	0	0	0	0	94
Royaume-Uni	3	1	0	4	59
Rwanda	145	0	0	145	434
Sainte-Lucie	0	0	0	0	57
Saint-Kitts-et-Nevis	0	0	0	0	0
Saint-Vincent-et-les Grenadines	0	0	0	0	13
Samoa	0	0	0	0	1
Sénégal	0	0	0	0	14
Seychelles	0	0	0	0	4
Sierra Leone	0	0	0	0	0
Singapour	4	2	0	6	83
Slovénie	0	0	0	0	122
Sri Lanka	1	0	0	1	55
Suède	2	0	0	2	235
Suisse	12	2	0	14	344
Suriname	0	0	0	0	1
Tadjikistan	0	0	0	0	6
Taipei chinois	51	38	1	90	727
Tanzanie	152	0	3	155	530
Tchad	0	0	0	0	0
Thaïlande	24	20	2	46	856
Togo	0	0	0	0	2
Tonga	0	0	0	0	0
Trinité-et-Tobago	5	2	1	8	145
Tunisie	0	0	0	0	29
Turquie	8	1	0	9	185
Ukraine	18	11	1	30	271
Union européenne	72	27	0	99	1 731
Uruguay	10	3	0	13	55
Vanuatu	0	0	0	0	1
Venezuela, République bolivarienne du	0	0	0	0	35
Viet Nam	28	2	0	30	203
Yémen	21	1	0	22	193
Zambie	0	0	0	0	88
Zimbabwe	1	0	0	1	2
Total général	2 044	1 258	52	3 354	39 976

B. Recommandation révisée du Comité sur l'utilisation cohérente des modèles de notification²

Le Comité des obstacles techniques au commerce fait la recommandation révisée ci-après, qui vise à améliorer la cohérence dans l'utilisation des modèles de notification:

Type	Description
Nouvelle notification	Les Membres devraient utiliser une nouvelle notification ³ pour notifier le texte d'un projet de règlement technique ou de procédure d'évaluation de la conformité (ci-après dénommé la "mesure notifiée"). Si la mesure notifiée concerne une mesure déjà notifiée (c'est-à-dire si elle modifie ou complète une mesure adoptée ou qu'elle remplace une mesure retirée ou abrogée), la ou les cotes de la ou des notifications connexes devraient être indiquées dans la case 8 de la nouvelle notification.
Addendum	Les Membres devraient utiliser un addendum (voir le modèle en annexe) pour notifier des renseignements additionnels concernant une notification ou le texte d'une mesure notifiée, y compris si: <ul style="list-style-type: none"> • le délai pour la présentation des observations a été modifié (par exemple prorogé ou rouvert); • la mesure notifiée est adoptée, est publiée ou entre en vigueur, en particulier dans les cas où les dates pertinentes n'ont pas été indiquées dans la notification initiale ou qu'elles ont été modifiées. Les Membres sont encouragés à indiquer de quelle manière le texte final de la mesure peut être obtenu, y compris en fournissant l'adresse du site Web pertinent; • la mesure notifiée est retirée ou abrogée. Si elle est remplacée par une nouvelle mesure, la cote de la nouvelle notification correspondante devrait dans la mesure du possible être indiquée; • la teneur ou la portée d'une mesure notifiée est partiellement modifiée ou amendée. Dans ce cas, les Membres devraient envisager l'ouverture d'une nouvelle période pour la présentation d'observations; • des règles d'interprétation sont publiées; et • d'autres renseignements additionnels pertinents et utiles directement liés à une notification ou à une mesure notifiée ont été rendus publics mais ne peuvent pas être considérés comme un corrigendum, une révision ou un supplément.
Corrigendum	Les Membres devraient utiliser un corrigendum pour corriger les erreurs administratives ou matérielles mineures (qui n'impliquent aucune modification du sens du contenu): <ul style="list-style-type: none"> • dans une notification ou dans les addenda ou révisions ultérieurs correspondants; et • dans le texte de la mesure notifiée.
Révision	Les Membres devraient utiliser une révision pour indiquer que la mesure notifiée a été substantiellement remaniée avant son adoption ou son entrée en vigueur. Une révision remplace la notification initiale. Une révision devrait habituellement entraîner l'ouverture d'une nouvelle période pour la présentation d'observations.
Supplément	Les Membres devraient utiliser un supplément pour indiquer qu'il existe une traduction non officielle des mesures notifiées. ⁴

² [G/TBT/35/Rev.1](#), 21 novembre 2019.

³ Par "notification", on entend tout document officiel de l'OMC faisant partie de la série de documents "G/TBT/N/[code pays à trois chiffres]/#".

⁴ En 2007, le Comité OTC est convenu ([G/TBT/M/43](#), section II.C.3, 21 janvier 2008) que les Membres devaient utiliser les modèles prévus pour les traductions non officielles qui figurent dans le document [G/TBT/1/Rev.11](#), annexe 5 – Traductions non officielles. On trouvera dans le document [G/TBT/GEN/66](#) des renseignements plus détaillés.



ORGANISATION
MONDIALE
DU COMMERCE

G/TBT/N/[Membre]/[X]/Add.[X]

[Date]

(##-####)

Page: 1/1

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: Langue

NOTIFICATION

Addendum

La communication ci-après, datée du [date], est distribuée à la demande de la délégation de [Membre].

Intitulé: [mesure notifiée]

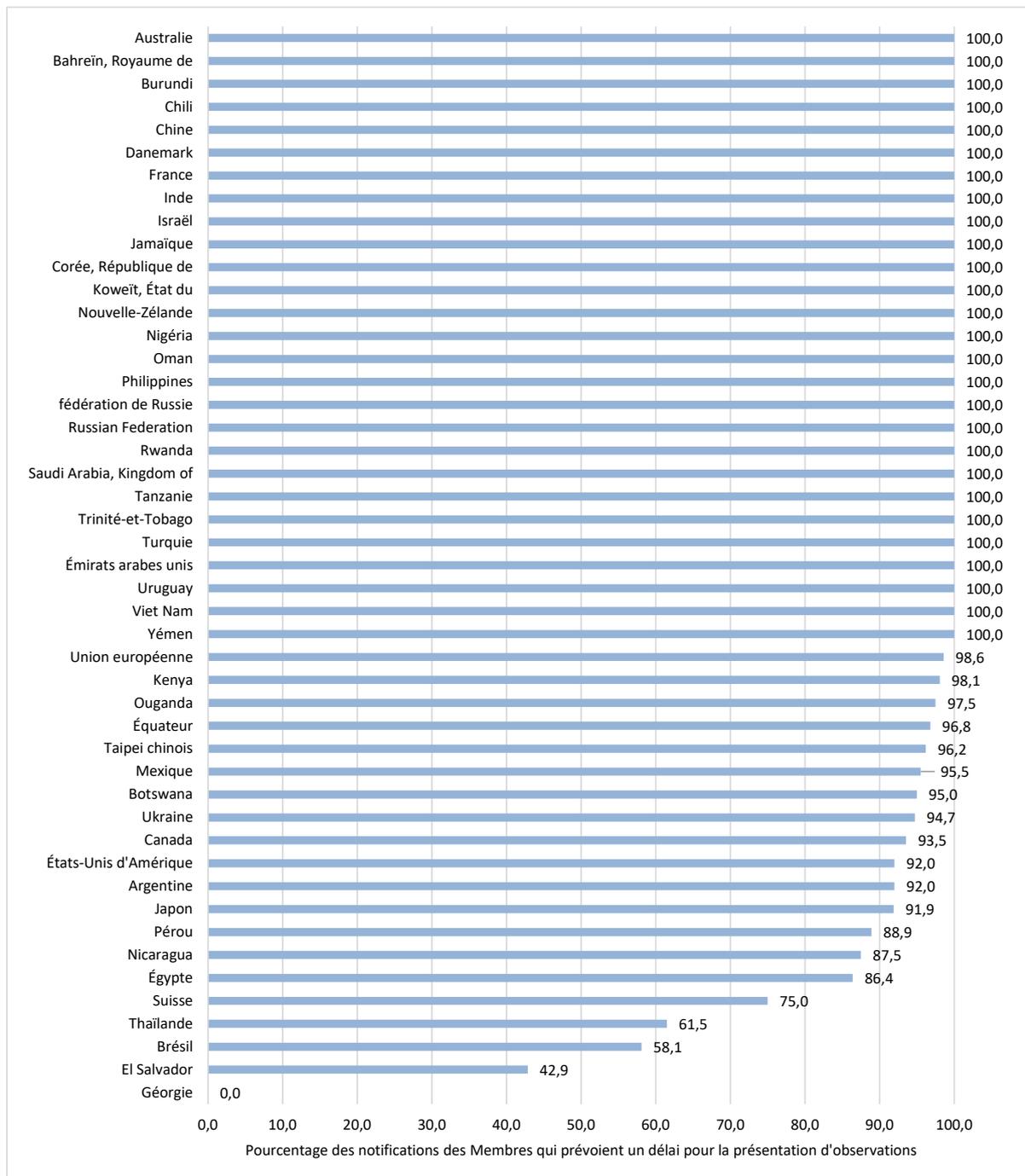
Motif de l'addendum:	
<input type="checkbox"/>	Modification du délai pour la présentation des observations – date:
<input type="checkbox"/>	Adoption de la mesure notifiée – date:
<input type="checkbox"/>	Publication de la mesure notifiée – date:
<input type="checkbox"/>	Entrée en vigueur de la mesure notifiée – date:
<input type="checkbox"/>	Accès au texte final de la mesure ⁵ : [Site Web/pièce(s) jointe(s) envoyée(s) au RCN, en format pdf ⁶ /texte libre]
<input type="checkbox"/>	Retrait ou abrogation de la mesure notifiée – date: Cote pertinente si la mesure fait l'objet d'une nouvelle notification:
<input type="checkbox"/>	Modification de la teneur ou du champ d'application de la mesure notifiée Nouveau délai pour la présentation des observations (le cas échéant):
<input type="checkbox"/>	Publication de directives d'interprétation et accès au texte: [Site Web/pièce(s) jointe(s) envoyée(s) au RCN, en format pdf ² /texte libre]
<input type="checkbox"/>	Autres:

Description: [Texte libre – bref résumé]

⁵ Il est possible d'indiquer une adresse de site Web, de joindre un fichier en format pdf ou de fournir tout autre renseignement permettant d'accéder au texte de la mesure finale.

⁶ Voir le document [G/TBT/GEN/65](#), 14 décembre 2007.

C. Pourcentage de notifications qui prévoient une période pour la présentation d'observations, par Membre, 2020⁷



⁷ Cette figure inclut uniquement les Membres qui ont notifié au moins cinq nouvelles notifications ou révisions en 2020.

D. Résumé des PCS soulevées en 2020

Le tableau ci-après contient la liste des 185 préoccupations commerciales spécifiques soulevées au Comité OTC en 2020 (dont 85 PCS individuelles). La deuxième colonne indique l'intitulé de la préoccupation commerciale spécifique.

Symbole	Intitulé	Date à laquelle la PCS a été soulevée la dernière fois	Nombre de Membres qui ont soulevé la PCS	Fréquence à laquelle la PCS a été soulevée (1995-2020)	Nombre de fois où la PCS a été soulevée (2020)
294	Chine – Prescriptions applicables aux produits relatifs à la sécurité de l'information, y compris, entre autres, le Règlement de 1999 sur les produits de cryptage commercial de l'Office national de cryptographie commerciale (OSCCA) et sa révision en cours et le dispositif de protection à niveaux multiples (MLPS) (ID 294)	28 octobre 2020	7	30	3
332	Fédération de Russie – Projet de règlement technique sur la sécurité sanitaire des boissons alcooliques (publié le 24 octobre 2011) (ID 332)	28 octobre 2020	9	27	3
345	Union européenne – Projet de règlement d'exécution modifiant le Règlement (CE) n° 607/2009 fixant certaines modalités d'application du Règlement (CE) n° 479/2008 du Conseil en ce qui concerne les appellations d'origine protégées et les indications géographiques protégées, les mentions traditionnelles, l'étiquetage et la présentation de certains produits du secteur vitivinicole (ID 345)	28 octobre 2020	7	25	3
367	Inde – Décret de 2012 sur les produits électroniques et des technologies de l'information (Exigences en matière d'enregistrement obligatoire) (ID 367)	28 octobre 2020	8	24	3
393	Union européenne – Approche fondée sur les dangers pour les produits phytopharmaceutiques et la fixation de limites de tolérance pour les importations (ID 393)	28 octobre 2020	21	23	3
428	Chine – Règlements sur la surveillance et l'administration des dispositifs médicaux (Ordonnance n° 650 du Conseil d'État) (ID 428)	28 octobre 2020	5	20	3
466	Chine – Droits d'enregistrement des médicaments et des dispositifs médicaux (ID 466)	28 octobre 2020	4	17	3
494	Inde – Projet de règlement de 2015 sur l'innocuité des aliments et les normes alimentaires (Normes pour les boissons alcooliques) (ID 494)	28 octobre 2020	12	15	3
502	Indonésie – Loi n° 33 de 2014 sur la garantie des produits halal (ID 502)	28 octobre 2020	7	15	3
497	Fédération de Russie – Règles relatives à la certification du ciment (ID 497)	28 octobre 2020	3	15	3
505	Égypte – Système d'enregistrement du fabricant (Décret n° 43/2016 et Décret n° 992/2015) (ID 505)	28 octobre 2020	14	14	3
526	Chine – Loi sur la cybersécurité (ID 526)	28 octobre 2020	8	12	3

Symbole	Intitulé	Date à laquelle la PCS a été soulevée la dernière fois	Nombre de Membres qui ont soulevé la PCS	Fréquence à laquelle la PCS a été soulevée (1995-2020)	Nombre de fois où la PCS a été soulevée (2020)
539	Union européenne – Dioxyde de titane: Règlement (CE) n° 1272/2008 (relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage), annexe VI, partie 2 (ID 539)	28 octobre 2020	9	11	3
533	Chine – Administration du cyberspace – Projet de mesures d'application de l'examen de la cybersécurité des produits et services de réseaux (ID 533)	28 octobre 2020	6	11	3
535	Union européenne – Règlement (CE) n° 1107/2009 – Non-renouvellement de l'approbation de la substance active picoxystrobine (ID 535)	28 octobre 2020	6	11	3
534	Chine – Projet de loi révisé sur le cryptage de la République populaire de Chine par l'Office national de cryptographie commerciale (OSCCA) (ID 534)	28 octobre 2020	5	11	3
524	Union européenne – Production biologique et étiquetage – Maté (erva mate) (ID 524)	28 octobre 2020	1	11	2
544	Viet Nam – Mesures concernant la cybersécurité (ID 544)	28 octobre 2020	6	10	3
545	Chine – Catalogue des déchets solides dont l'importation en Chine est interdite (ID 545)	28 octobre 2020	6	10	3
553	Union européenne – Modifications de la Directive 2009/28/CE sur les sources d'énergie renouvelables (ID 553)	28 octobre 2020	10	9	3
567	Fédération de Russie – Loi fédérale n° 487-FZ prévoyant un cadre pour l'utilisation globale d'un étiquetage spécial et la traçabilité des marchandises et Décision n° 792-r spécifiant les marchandises auxquelles l'étiquetage s'applique et les dates d'introduction de l'étiquetage obligatoire (ID 567)	28 octobre 2020	4	7	3
568	Brésil – Règlement technique n° 14 du 8 février 2018, qui établit les normes officielles supplémentaires concernant l'identité et la qualité pour le vin et les dérivés du raisin et du vin, ainsi que les prescriptions applicables, et le Règlement technique n° 48 du 31 août 2018, publié au Journal officiel le 10 septembre 2018 (ID 568)	28 octobre 2020	3	7	3
580	Union européenne – Périodes de transition pour les LMR et les consultations internationales (ID 580)	28 octobre 2020	14	6	3
579	Union européenne – Chlorothalonil (substance active de pesticide) (ID 579)	28 octobre 2020	13	6	3

Symbole	Intitulé	Date à laquelle la PCS a été soulevée la dernière fois	Nombre de Membres qui ont soulevé la PCS	Fréquence à laquelle la PCS a été soulevée (1995-2020)	Nombre de fois où la PCS a été soulevée (2020)
575	Union européenne – Projet de règlement de la Commission établissant des exigences en matière d'écoconception pour les dispositifs d'affichage électronique, conformément à la Directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil, modifiant le Règlement (CE) n° 1275/2008 de la Commission et abrogeant le Règlement (CE) n° 642/2009 de la Commission (et ses annexes) (ID 575)	28 octobre 2020	5	6	3
576	Chine – Règlement sur la supervision et l'administration des produits cosmétiques (projet) (ID 576)	28 octobre 2020	5	6	3
588	République de Corée – Règlement sur la classification des emballages recyclés (ID 588)	28 octobre 2020	7	5	3
594	Union européenne – Règlement relatif aux dispositifs médicaux (MDR) et Règlement relatif aux dispositifs médicaux de diagnostic in vitro (IVDR) (ID 594)	28 octobre 2020	6	5	3
592	Union européenne – Préoccupations concernant la réglementation relative aux exigences en matière d'écoconception pour divers produits dans l'UE (ID 592)	28 octobre 2020	1	5	3
602	Qatar – Circulaire du Ministère de la santé publique concernant la durée de conservation du fromage (ID 602)	28 octobre 2020	3	4	3
598	Inde – Décret de 2018 sur le contrôle de la qualité des climatiseurs et de leurs parties (ID 598)	28 octobre 2020	2	4	3
605	Royaume d'Arabie saoudite – Exigences relatives à la performance énergétique et étiquetage des sèche-linge électriques (ID 605)	28 octobre 2020	1	4	3
606	République de Corée – Loi sur la gestion des eaux de ballast (ID 606)	28 octobre 2020	1	4	3
618	Pérou – Décret suprême n° 015-2019-SA modifiant le Manuel sur les messages d'avertissement approuvé au moyen du Décret suprême n° 012-2018-SA (ID 618)	28 octobre 2020	8	3	3
608	Mexique – Projet de modification de la norme officielle mexicaine NOM-051-SCFI/SSA1-2010: "Spécifications générales pour l'étiquetage des aliments et des boissons non alcooliques préemballés" (ID 608)	28 octobre 2020	7	3	3
611	Chine – Projet de mesures administratives pour l'enregistrement des producteurs étrangers d'aliments importés (ID 611)	28 octobre 2020	7	3	3
609	Colombie – Aliments prioritaires en raison de leur teneur en sodium, prescriptions en matière de certification (ID 609)	28 octobre 2020	5	3	3

Symbole	Intitulé	Date à laquelle la PCS a été soulevée la dernière fois	Nombre de Membres qui ont soulevé la PCS	Fréquence à laquelle la PCS a été soulevée (1995-2020)	Nombre de fois où la PCS a été soulevée (2020)
612	Fédération de Russie – Loi n° 425 portant modification de l'article 4 de la Loi de la Fédération de Russie sur la protection des droits des consommateurs (612)	28 octobre 2020	3	3	3
615	Royaume d'Arabie saoudite – Plate-forme en ligne d'évaluation de la conformité Saber/Programme de la sécurité des produits Saleem (ID 615)	28 octobre 2020	3	3	3
619	Royaume d'Arabie saoudite – Lave-linge électriques – Prescriptions en matière d'efficacité énergétique et hydrique et étiquetage (ID 619)	28 octobre 2020	2	3	3
610	États-Unis – Loi portant modification de la Loi sur la protection de l'environnement en ce qui concerne la réglementation des substances chimiques toxiques présentes dans les produits pour enfants (État de New York – Senate Bill 501B/Assembly Bill 6296A) (ID 610)	28 octobre 2020	1	3	3
616	Mongolie – Prescription obligatoire concernant l'enrichissement des produits agricoles en vitamines (ID 616)	28 octobre 2020	1	3	3
627	Union européenne – Non-renouvellement de l'approbation de la substance active mancozèbe, (ID 627)	28 octobre 2020	9	2	2
614	Union européenne – Règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques (ID 614)	28 octobre 2020	8	2	2
620	Bangladesh – Règles relatives à la gestion des déchets dangereux (déchets électroniques), 2019 (ID 620)	28 octobre 2020	4	2	2
630	Inde – Ordonnances sur le contrôle de la qualité de substances chimiques et pétrochimiques (ID 630)	28 octobre 2020	3	2	2
632	Inde – Décret de 2020 relatif aux jouets (contrôle de la qualité) (IND/131); Modification des conditions (n° 2 iii) applicables aux articles relevant du chapitre 95 du Code tarifaire de l'Inde (SH), 2017 – Annexe I (Politique d'importation) (IND/143) (ID 632)	28 octobre 2020	3	2	2
622	Inde – Projet de règles sur les produits chimiques (Gestion et sécurité), 2020 (ID 622)	28 octobre 2020	1	2	2
625	États-Unis – Directives relatives aux activités fédérales d'évaluation de la conformité (ID 625)	28 octobre 2020	1	2	2
628	Union européenne – Projet de règlement de la Commission modifiant l'annexe III du Règlement (CE) n° 1925/2006 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les espèces botaniques contenant des dérivés d'hydroxyanthracène (ID 628)	28 octobre 2020	1	2	2

Symbole	Intitulé	Date à laquelle la PCS a été soulevée la dernière fois	Nombre de Membres qui ont soulevé la PCS	Fréquence à laquelle la PCS a été soulevée (1995-2020)	Nombre de fois où la PCS a été soulevée (2020)
633	Inde – Règlement de 2011 de la FSSAI sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires et les normes alimentaires (Normes pour les produits alimentaires et les additifs alimentaires), et mise en œuvre du nouveau certificat vétérinaire pour les produits laitiers (ID 633)	28 octobre 2020	1	2	2
634	Union européenne – Règlement (UE) 2019/2013 de la Commission relatif à l'étiquetage énergétique des dispositifs d'affichage électronique (ID 634)	28 octobre 2020	1	2	2
636	Australie – Prescriptions en matière de maturation pour l'alcool importé (ID 636)	28 octobre 2020	1	2	2
640	Myanmar – Règlement relatif à l'importation de boissons alcooliques (ID 640)	28 octobre 2020	1	2	2
641	Chine – Dispositions concernant l'enregistrement des produits cosmétiques (projet présenté aux fins d'observations) (ID 641)	28 octobre 2020	3	1	1
642	Chine – Mesures administratives concernant l'étiquetage des cosmétiques (ID 642)	28 octobre 2020	2	1	1
650	Fédération de Russie – Loi fédérale n° 468 sur la viticulture et la viticulture dans la Fédération de Russie (ID 650)	28 octobre 2020	2	1	1
651	Inde – Décret relatif à l'exigence prévoyant que les lots de produits alimentaires importés soient accompagnés d'un certificat attestant que les produits sont non génétiquement modifiés et sans OGM (ID 651)	28 octobre 2020	2	1	1
643	Royaume d'Arabie saoudite, Royaume de Bahreïn, État du Koweït, Oman, Qatar, Yémen, Émirats arabes unis – Aliments halal pour animaux (ID 643)	28 octobre 2020	1	1	1
644	Chine – Règlement administratif sur le cryptage commercial (ID 644)	28 octobre 2020	1	1	1
645	Mexique – Décret relatif à la réforme, à l'insertion et à l'abrogation de plusieurs dispositions du Règlement sur le contrôle sanitaire des produits et services et du Règlement d'application de la Loi générale sur la santé en ce qui concerne la publicité (ID 645)	28 octobre 2020	1	1	1
646	Inde – Phase II de l'essai et de la certification obligatoires des équipements de télécommunication, mise en œuvre des Règles indiennes (modificatives) sur la télégraphie (ID 646)	28 octobre 2020	1	1	1
647	Zimbabwe – Règlement de 2020 sur l'électricité (Efficacité énergétique minimum des appareils électrodomestiques (ID 647)	28 octobre 2020	1	1	1
648	Mexique – Diverses mesures de l'État restreignant la vente d'aliments et de boissons aux mineurs (ID 648)	28 octobre 2020	1	1	1

Symbole	Intitulé	Date à laquelle la PCS a été soulevée la dernière fois	Nombre de Membres qui ont soulevé la PCS	Fréquence à laquelle la PCS a été soulevée (1995-2020)	Nombre de fois où la PCS a été soulevée (2020)
649	Inde – Normes indiennes et restrictions à l'importation dans le secteur automobile (Ordonnances en matière de contrôle de la qualité): jantes, vitrages de sécurité, casques (ID 649)	28 octobre 2020	1	1	1
652	République de Corée – Révision des critères de certification de la sécurité applicables aux produits textiles pour jeunes enfants (ID 652)	28 octobre 2020	1	1	1
653	États-Unis – Efficacité des corps de gicleurs (ID 653)	28 octobre 2020	1	1	1
654	Chili – Spécifications techniques pour la conception de l'étiquette d'efficacité énergétique pour les lave-linge (ID 654)	28 octobre 2020	1	1	1
655	Union européenne – Prescriptions concernant les renseignements figurant dans la base de données SCIP (ID 655)	28 octobre 2020	1	1	1
656	Tadjikistan – Inspection additionnelle des produits alimentaires importés (teneur en huile de palme) (ID 656)	28 octobre 2020	1	1	1
657	France – Nouvelles prescriptions législatives concernant l'indice de réparabilité des appareils électriques et électroniques (ID 657)	28 octobre 2020	1	1	1
658	Union européenne – Directive-cadre sur les déchets (ID 658)	28 octobre 2020	1	1	1
659	Union européenne – Prescriptions relatives à l'étiquetage du vin – liste des importateurs pour diverses destinations (ID 659)	28 octobre 2020	1	1	1
660	Inde – Ordonnance de 2019 sur l'anhydride phtalique (contrôle de la qualité) (ID 660)	28 octobre 2020	1	1	1
661	Viet Nam – Décret n° 17/2020/ND-CP (ID 661)	28 octobre 2020	1	1	1
662	Panama – Prescriptions relatives à la récolte et à la germination des oignons et pommes de terre (ID 662)	28 octobre 2020	1	1	1
663	Royaume-Uni – Prescriptions en matière d'étiquetage et de documentation pour le vin à l'issue de la période de transition du Brexit (ID 663)	28 octobre 2020	1	1	1
664	États-Unis – Prescription révisée concernant les marques d'origine pour les marchandises produites à Hong Kong (ID 664)	28 octobre 2020	1	1	1
274	Inde – Nouvelles règles liées aux télécommunications (Département des télécommunications, n° 842-725/2005-VAS/Vol. III (3 décembre 2009); n° 10-15/2009-AS-III/193 (18 mars 2010); et no 10-15/2009-AS.III/Vol. II/(Pt.)/(25-29) (28 juillet 2010); Département des télécommunications, n° 10-15/2009-AS.III/Vol. II/(Pt.)/(30) (28 juillet 2010) et modèle de "contrat de sécurité et de continuité d'exploitation") (ID 274)	13 mai 2020	4	30	2

Symbole	Intitulé	Date à laquelle la PCS a été soulevée la dernière fois	Nombre de Membres qui ont soulevé la PCS	Fréquence à laquelle la PCS a été soulevée (1995-2020)	Nombre de fois où la PCS a été soulevée (2020)
509	Chine – Normes nationales relatives aux limites concernant les composés organiques volatils applicables aux meubles (ID 509)	13 mai 2020	1	13	2
549	Viet Nam – Règlement sur les conditions de fabrication, d'assemblage et d'importation des véhicules automobiles, la garantie automobile et les services de maintenance (ID 549)	13 mai 2020	7	9	2
556	Thaïlande – Nouvelles prescriptions en matière de certification au titre de la notification ministérielle du Ministère des finances thaïlandais relative à l'importation de spiritueux dans le Royaume de Thaïlande (B.E. 2560) (ID 556)	13 mai 2020	8	8	2
601	États-Unis – Modernisation de la réglementation sur l'étiquetage et la publicité des vins, des eaux-de-vie distillées et des boissons maltées (ID 601)	13 mai 2020	2	3	2
607	Pakistan – Modification de la Loi pakistanaise de 1950 sur le contrôle des importations et des exportations: Décret réglementaire spécial (SRO) n° 237 sur l'étiquetage, la durée de conservation et la certification halal (ID 607)	13 mai 2020	2	3	2
572	Royaume de Bahreïn, État du Koweït, Qatar, Royaume d'Arabie saoudite, Oman, Émirats arabes unis, Yémen – Règlement technique du Conseil de coopération du Golfe relatif à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (ID 572)	13 mai 2020	2	3	1
599	Équateur – Exigences en matière d'efficacité énergétique des sèche-linge à usage domestique (ID 599)	13 mai 2020	1	3	2
603	Turquie – Projet de modification du Règlement sur les cosmétiques (ID 603)	13 mai 2020	1	3	2
617	France – Étiquetage obligatoire du débit d'absorption standard (DAS) des équipements radioélectriques (ID 617)	13 mai 2020	1	2	2
623	Colombie – Établissement du Règlement technique en matière d'étiquetage visant à une utilisation rationnelle de l'énergie de certains équipements d'utilisation finale fonctionnant à l'énergie électrique et au gaz combustible aux fins de leur commercialisation en Colombie (ID 623)	13 mai 2020	2	1	1
621	Viet Nam – Projet de circulaire remplaçant la Circulaire n° 05/2019/TT-BTTTT du 9 juillet 2019 établissant la liste des produits et marchandises potentiellement non sûrs réglementés par le Ministère de l'information et des communications (ID 621)	13 mai 2020	1	1	1

Symbole	Intitulé	Date à laquelle la PCS a été soulevée la dernière fois	Nombre de Membres qui ont soulevé la PCS	Fréquence à laquelle la PCS a été soulevée (1995-2020)	Nombre de fois où la PCS a été soulevée (2020)
624	Fédération de Russie; Kazakhstan; République kirghize; Arménie – Prescriptions relatives à l'efficacité énergétique des produits liés à l'énergie (ID 624)	13 mai 2020	1	1	1
626	Union européenne – Révision de la Directive relative aux batteries (ID 626)	13 mai 2020	1	1	1
629	Nouvelle-Zélande – Règlement de 2019 sur les normes relatives à l'information des consommateurs (origines des aliments) (ID 629)	13 mai 2020	1	1	1
631	Inde – Loi de 2006 sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires et les normes alimentaires, datée du 27 janvier 2020, portant sur la mise en œuvre de la modification du Règlement de 2020 relatif à la sécurité sanitaire des produits alimentaires et aux normes alimentaires (Normes alimentaires et additifs alimentaires) (ID 631)	13 mai 2020	1	1	1
635	Royaume d'Arabie saoudite – SASO 2663 Performance énergétique minimum des climatiseurs, prescriptions relatives à l'étiquetage et à l'essai des appareils à faible capacité de type fenêtre et monobloc, et certifications correspondantes (ID 635)	13 mai 2020	1	1	1
637	Fédération de Russie – Règlement sur la sécurité sanitaire des boissons alcooliques, Règlement technique TR EAEU 047/2018 (ID 637)	13 mai 2020	1	1	1
638	Colombie – Circulaire externe 002 de la SIC sur les renseignements devant figurer sur les emballages d'appareils mobiles (ID 638)	13 mai 2020	1	1	1
639	Inde – Élargissement de la certification BIS aux prises de courant et aux cordons d'alimentation (ID 639)	13 mai 2020	1	1	1
489	Chine – Réglementation des technologies de l'information et de la communication de la Commission de réglementation de l'assurance (CIRC) (ID 489)	26 février 2020	6	14	1
477	Chine – Mesures provisoires pour la gestion de la qualité du charbon commercial (ID 477)	26 février 2020	2	14	1
516	Irlande – Projet de loi sur la santé publique (alcool) de 2015 (ID 516)	26 février 2020	7	11	1
546	Inde – Règles modifiées pour les importations de jouets (ID 546)	26 février 2020	6	8	1
557	Brésil – Projet de décision technique n° 51 du 7 avril 2017 sur l'étiquetage des boissons, du vin et des dérivés du vin et du raisin (ID 557)	26 février 2020	1	6	1
566	Chili – Consultation publique concernant le projet de loi établissant des règles pour l'élaboration, la désignation et l'étiquetage des produits laitiers ou dérivés du lait (ID 566)	26 février 2020	4	4	1

Symbole	Intitulé	Date à laquelle la PCS a été soulevée la dernière fois	Nombre de Membres qui ont soulevé la PCS	Fréquence à laquelle la PCS a été soulevée (1995-2020)	Nombre de fois où la PCS a été soulevée (2020)
583	Royaume d'Arabie saoudite – Règlement technique relatif aux produits en matières plastiques oxobiodégradables (ID 583)	26 février 2020	4	4	1
589	Royaume d'Arabie saoudite – Limite supérieure relative au sucre ajouté dans certains produits alimentaires (ID 589)	26 février 2020	4	3	1
585	Union européenne – Règlement délégué (UE) n° 2019/945 de la Commission relatif aux systèmes d'aéronefs sans équipage à bord et aux exploitants, issus de pays tiers, de systèmes d'aéronefs sans équipage à bord (ID 585)	26 février 2020	1	3	1
600	Ghana – Procédures administratives pour l'homologation d'un modèle de véhicule automobile et de ses variantes (ID 600)	26 février 2020	2	2	1
596	Union européenne – Projet de règlement révisé de l'UE établissant des exigences en matière d'écoconception pour les sources d'alimentation externes (ID 596)	26 février 2020	1	2	1
613	Inde – Projet de règlement sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires et les normes alimentaires (étiquetage et affichage) (ID 613)	26 février 2020	2	1	1
Total					214

E. Aperçu des nouvelles PCS soulevées en 2020

Le tableau ci-après fournit des détails supplémentaires sur les nouvelles préoccupations commerciales spécifiques soulevées en 2020.

Membres visés par les PCS	Intitulé de la PCS	Objectif déclaré	Produits visés	Membre(s) soulevant la PCS
Arabie saoudite, Royaume d'	Royaume d'Arabie saoudite – Plate-forme en ligne d'évaluation de la conformité Saber/Programme de la sécurité des produits Saleem (ID 615)	Information des consommateurs, étiquetage; Prévention des pratiques de nature à induire en erreur et protection des consommateurs; Protection de la vie ou de la santé des animaux et préservation des végétaux; Protection de la santé ou de la sécurité des personnes; Protection de l'environnement; Exigences en matière de qualité; Réduction des obstacles au commerce et facilitation des échanges	Carreaux et dalles de pavement ou de revêtement, non vernissés ni émaillés, en céramique; cubes, dés et articles similaires pour mosaïques, non vernissés ni émaillés, en céramique, même sur support. (SH: 690721, 690722, 690723, ICS: 81.060, 81.080, 91.100.23, 91.140.70)	États-Unis Suisse UE
Arabie saoudite, Royaume d'	Royaume d'Arabie saoudite – Lave-linge électriques – Prescriptions en matière d'efficacité énergétique et hydrique et étiquetage (ID 619)	Information des consommateurs, étiquetage; protection de l'environnement	Lave-linge	Corée Mexique
Arabie saoudite, Royaume d'	Royaume d'Arabie saoudite – SASO 2663 Performance énergétique minimum des climatiseurs, prescriptions relatives à l'étiquetage et à l'essai des appareils à faible capacité de type fenêtre et monobloc, et certifications correspondantes (ID 635)	Information des consommateurs, étiquetage; protection de l'environnement	Climatiseurs (ICS 23.120)	Chine
Arménie; Fédération de Russie, Kazakhstan; République kirghize;	Fédération de Russie; Kazakhstan; République kirghize; Arménie – Prescriptions relatives à l'efficacité énergétique des produits liés à l'énergie (ID 624)	Information des consommateurs, étiquetage; protection de l'environnement	Aspirateurs; réfrigérateurs; téléviseurs; ampoules électriques, équipements ménagers et de bureau, etc.	Corée

Membres visés par les PCS	Intitulé de la PCS	Objectif déclaré	Produits visés	Membre(s) soulevant la PCS
Australie	Australie – Prescriptions en matière de maturation pour l'alcool importé (ID 636)	Non précisé	Boissons alcooliques	Brésil
Bahreïn, Royaume de; Koweït, État du; Oman; Qatar; Arabie saoudite, Royaume d'; Émirats arabes unis; Yémen	Royaume d'Arabie saoudite, Royaume de Bahreïn, État du Koweït, Oman, Qatar, Yémen, Émirats arabes unis – Aliments halal pour animaux (ID 643)	Information des consommateurs, étiquetage; protection de la vie ou de la santé des animaux et préservation des végétaux	Aliments ou provendes pour animaux (ICS: 65.120)	États-Unis
Bangladesh	Bangladesh – Règles relatives à la gestion des déchets dangereux (déchet électronique), 2019 (ID 620)	Protection de l'environnement	Appareils électroménagers; Équipements de surveillance et de contrôle; Matériel médical; Machines automatiques; Technologies de l'information et télécommunications	Canada États-Unis Fédération de Russie UE
Chili	Chili – Spécifications techniques pour la conception de l'étiquette d'efficacité énergétique pour les lave-linge (ID 654)	Information des consommateurs, étiquetage	Lave-linge	Corée
Chine	Chine – Projet de mesures administratives pour l'enregistrement des producteurs étrangers d'aliments importés (ID 611)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes	Produits alimentaires	Corée États-Unis Japon Mexique Suisse Taïpei chinois UE
Chine	Chine – Dispositions concernant l'enregistrement des produits cosmétiques (projet présenté aux fins d'observations) (ID 641)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes	Produits cosmétiques (SH: 33, ICS: 71.100.70)	Corée États-Unis Japon
Chine	Chine – Mesures administratives concernant l'étiquetage des cosmétiques (ID 642)	Information des consommateurs, étiquetage	Produits cosmétiques	Corée Japon
Chine	Chine – Règlement administratif sur le cryptage commercial (ID 644)	Non précisé	Dispositifs de cryptographie	États-Unis
Colombie	Colombie – Aliments prioritaires en raison de leur teneur en sodium, prescriptions en matière de certification (ID 609)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes	La gamme complète des produits visés est indiquée dans les notifications G/TBT/N/COL/238 et G/TBT/N/COL/238/Add.1	Costa Rica Équateur États-Unis Guatemala UE

Membres visés par les PCS	Intitulé de la PCS	Objectif déclaré	Produits visés	Membre(s) soulevant la PCS
Colombie	Colombie – Établissement du Règlement technique en matière d'étiquetage visant à une utilisation rationnelle de l'énergie de certains équipements d'utilisation finale fonctionnant à l'énergie électrique et au gaz combustible aux fins de leur commercialisation en Colombie (ID 623)	Information des consommateurs, étiquetage; Prévention des pratiques de nature à induire en erreur et protection des consommateurs; Protection de l'environnement	Équipements d'utilisation finale fonctionnant à l'énergie électrique et au gaz combustible; Climatiseurs	Corée États-Unis
Colombie	Colombie – Circulaire externe 002 de la SIC sur les renseignements devant figurer sur les emballages d'appareils mobiles (ID 638)		Appareils mobiles	États-Unis
Corée, République de	République de Corée – Révision des critères de certification de la sécurité applicables aux produits textiles pour jeunes enfants (ID 652)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes	Produits textiles pour jeunes enfants	UE
États-Unis d'Amérique	États-Unis – Loi portant modification de la Loi sur la protection de l'environnement en ce qui concerne la réglementation des substances chimiques toxiques présentes dans les produits pour enfants (État de New York – Senate Bill 501B/ Assembly Bill 6296A) (ID 610)	Prévention des pratiques de nature à induire en erreur et protection des consommateurs; Protection de la santé ou de la sécurité des personnes	Substances chimiques toxiques présentes dans les produits pour enfants; Sécurité domestique; Équipement de protection; Vêtements; Produits de l'industrie chimique; Équipements pour les enfants (ICS: 13.120, 13.340, 61.020, 71.100, 97.190)	UE
États-Unis d'Amérique	États-Unis – Directives relatives aux activités fédérales d'évaluation de la conformité (ID 625)	Exigences en matière de qualité	Non précisé	UE
États-Unis d'Amérique	États-Unis – Efficacité des corps de gicleurs (ID 653)	Protection de l'environnement; Exigences en matière de qualité	Corps de gicleurs; Protection de l'environnement; Systèmes de fourniture d'eau, matériel horticole (ICS 13.020, 91.140.60, 65.060.70)	Chine
États-Unis d'Amérique	États-Unis – Prescription révisée concernant les marques d'origine pour les marchandises produites à Hong Kong (ID 664)	Information des consommateurs, étiquetage	Non précisé	Hong Kong, Chine
Fédération de Russie	Fédération de Russie – Loi n° 425 portant modification de l'article 4 de la Loi de la Fédération de Russie sur la protection des droits des consommateurs (ID 612)	Prévention des pratiques de nature à induire en erreur et protection des consommateurs	Produits techniquement complexes; Smartphones, tablettes; Dispositifs portables; Ordinateurs; Téléviseurs à fonctions intelligentes	États-Unis Japon UE

Membres visés par les PCS	Intitulé de la PCS	Objectif déclaré	Produits visés	Membre(s) soulevant la PCS
Fédération de Russie	Fédération de Russie – Règlement sur la sécurité sanitaire des boissons alcooliques, Règlement technique TR EAEU 047/2018 (ID 637)	Non précisé	Boissons alcooliques	Mexique
Fédération de Russie	Fédération de Russie – Loi fédérale n° 468 sur la viticulture et la viticulture dans la Fédération de Russie (ID 650)	Non précisé	Vin	Australie UE
Inde	Inde – Projet de règlement sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires et les normes alimentaires (étiquetage et affichage) (ID 613)	Information des consommateurs, étiquetage	Produits alimentaires préemballés	États-Unis UE
Inde	Inde – Projet de règles sur les produits chimiques (Gestion et sécurité), 2020 (ID 622)	Non précisé	Produits chimiques; produits cosmétiques; pesticides; produits pharmaceutiques	États-Unis
Inde	Inde – Ordonnances sur le contrôle de la qualité de substances chimiques et pétrochimiques (ID 630)	Prévention des pratiques de nature à induire en erreur et protection des consommateurs; Protection de la santé ou de la sécurité des personnes; Protection de l'environnement	La gamme complète des produits visés est indiquée dans les notifications: G/TBT/N/IND/116 , G/TBT/N/IND/121 , G/TBT/N/IND/122 , G/TBT/N/IND/123 , G/TBT/N/IND/124 , G/TBT/N/IND/125 , G/TBT/N/IND/126 , G/TBT/N/IND/127 , G/TBT/N/IND/128 , G/TBT/N/IND/129 , G/TBT/N/IND/130 , G/TBT/N/IND/132 , G/TBT/N/IND/133 , G/TBT/N/IND/134 , G/TBT/N/IND/135 , G/TBT/N/IND/136 , G/TBT/N/IND/137 , G/TBT/N/IND/138 , G/TBT/N/IND/139 , G/TBT/N/IND/140 , G/TBT/N/IND/141 , G/TBT/N/IND/142 , G/TBT/N/IND/144 , G/TBT/N/IND/150 , G/TBT/N/IND/151 , G/TBT/N/IND/152 , G/TBT/N/IND/153 , G/TBT/N/IND/154	Canada Taïpei chinois UE

Membres visés par les PCS	Intitulé de la PCS	Objectif déclaré	Produits visés	Membre(s) soulevant la PCS
Inde	Inde – Loi de 2006 sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires et les normes alimentaires, datée du 27 janvier 2020, portant sur la mise en œuvre de la modification du Règlement de 2020 relatif à la sécurité sanitaire des produits alimentaires et aux normes alimentaires (Normes alimentaires et additifs alimentaires) (ID 631)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes	Produits et additifs alimentaires; Produits alimentaires (produits laitiers)	États-Unis
Inde	Inde – Décret de 2020 relatif aux jouets (contrôle de la qualité) (IND/131); Modification des conditions (n° 2 iii) applicables aux articles relevant du chapitre 95 du Code tarifaire de l'Inde (SH), 2017 – Annexe I (Politique d'importation) (IND/143) (ID 632)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes; Protection de l'environnement; Exigences en matière de qualité	Jouets, les poupées et les autres biens similaires pour le divertissement, qui sont règlementés par les normes BIS, comme spécifié dans les conditions (n° 2) du Chapitre 95 du Code tarifaire de l'Inde (SH), 2017	Canada États-Unis UE
Inde	Inde – Règlement de 2011 de la FSSAI sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires et les normes alimentaires (Normes pour les produits alimentaires et les additifs alimentaires), et mise en œuvre du nouveau certificat vétérinaire pour les produits laitiers (ID 633)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes	Produits laitiers; Fromage	UE
Inde	Inde – Élargissement de la certification BIS aux prises de courant et aux cordons d'alimentation (ID 639)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes; Protection de l'environnement; Exigences en matière de qualité	Prises de courant/Compteurs statiques à prépaiement d'énergie active pour courant alternatif directement connectés (classes 1 et 2)	Chine
Inde	Inde – Phase II de l'essai et de la certification obligatoires des équipements de télécommunication, mise en œuvre des Règles indiennes (modificatives) sur la télégraphie (ID 646)	Autres; Protection de la santé ou de la sécurité des personnes	Dispositifs de rétroaction; Équipements de transmission terminaux; Équipements à large bande (SH: 8517)	États-Unis

Membres visés par les PCS	Intitulé de la PCS	Objectif déclaré	Produits visés	Membre(s) soulevant la PCS
Inde	Inde – Normes indiennes et restrictions à l'importation dans le secteur automobile (Ordonnances en matière de contrôle de la qualité): jantes, vitrages de sécurité, casques (ID 649)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes; Protection de l'environnement; Exigences en matière de qualité	Verre de sécurité; Jantes de roue de voiture; Coiffures de sécurité (casques)	UE
Inde	Inde – Décret relatif à l'exigence prévoyant que les lots de produits alimentaires importés soient accompagnés d'un certificat attestant que les produits sont non génétiquement modifiés et sans OGM (ID 651)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes; Protection de l'environnement	Produits alimentaires	Brésil États-Unis
Inde	Inde – Ordonnance de 2019 sur l'anhydride phtalique (contrôle de la qualité) (ID 660)	Prévention des pratiques de nature à induire en erreur et protection des consommateurs; Protection de la santé ou de la sécurité des personnes; Protection de l'environnement	Anhydride phtalique (SH: 29173500)	Taipei chinois
Mexique	Mexique – Projet de modification de la norme officielle mexicaine NOM-051-SCFI/SSA1-2010: "Spécifications générales pour l'étiquetage des aliments et des boissons non alcooliques préemballés" (ID 608)	Information des consommateurs, étiquetage; Protection de la santé ou de la sécurité des personnes	Aliments et boissons non alcooliques préemballés	Canada Costa Rica El Salvador États-Unis Guatemala Suisse UE
Mexique	Mexique – Décret relatif à la réforme, à l'insertion et à l'abrogation de plusieurs dispositions du Règlement sur le contrôle sanitaire des produits et services et du Règlement d'application de la Loi générale sur la santé en ce qui concerne la publicité (ID 645)	Information des consommateurs, étiquetage; Prévention des pratiques de nature à induire en erreur et protection des consommateurs; Protection de la santé ou de la sécurité des personnes	Aliments et boissons non alcooliques préemballés	États-Unis
Mexique	Mexique – Diverses mesures de l'État restreignant la vente d'aliments et de boissons aux mineurs (ID 648)	Information des consommateurs, étiquetage; Protection de la santé ou de la sécurité des personnes	Aliments et boissons	États-Unis

Membres visés par les PCS	Intitulé de la PCS	Objectif déclaré	Produits visés	Membre(s) soulevant la PCS
Mongolie	Mongolie – Prescription obligatoire concernant l'enrichissement des produits agricoles en vitamines (ID 616)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes	Produits alimentaires; farine de blé; sel	Fédération de Russie
Myanmar	Myanmar – Règlement relatif à l'importation de boissons alcooliques (ID 640)	Non précisé	Boissons alcooliques	Mexique
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande – Règlement de 2019 sur les normes relatives à l'information des consommateurs (origines des aliments) (ID 629)	Information des consommateurs, étiquetage; Prévention des pratiques de nature à induire en erreur et protection des consommateurs	Fruits, légumes, viande, poisson et fruits de mer frais ou congelés ayant fait l'objet d'une transformation minimale et viande de porc saumurée, d'origine nationale ou importés; produits alimentaires en général (ICS 67.040)	Canada
Panama	Panama – Prescriptions relatives à la récolte et à la germination des oignons et pommes de terre (ID 662)	Prévention des pratiques de nature à induire en erreur et protection des consommateurs	Oignons; pommes de terre à l'état frais (ICS: 67.080.01)	États-Unis
Pérou	Pérou – Décret suprême n° 015-2019-SA modifiant le Manuel sur les messages d'avertissement approuvé au moyen du Décret suprême n° 012-2018-SA (ID 618)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes	Produits alimentaires; boissons non alcooliques	Brésil Chili Colombie Costa Rica Équateur États-Unis Guatemala UE
Royaume-Uni	Royaume-Uni – Prescriptions en matière d'étiquetage et de documentation pour le vin à l'issue de la période de transition du Brexit (ID 663)	Information des consommateurs, étiquetage	Vin	Australie
Tadjikistan	Tadjikistan – Inspection additionnelle des produits alimentaires importés (teneur en huile de palme) (ID 656)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes	Produits alimentaires; Aliments pour nourrissons; Confiseries; Produits laitiers	Fédération de Russie
Union européenne	Union européenne – Règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques (ID 614)	Prévention des pratiques de nature à induire en erreur et protection des consommateurs; Protection de l'environnement	Produits biologiques	Canada Chili Colombie Équateur Panama Paraguay Pérou République dominicaine
Union européenne	Union européenne – Révision de la Directive relative aux batteries (ID 626)	Protection de l'environnement	Tous les types de batteries, y compris celles utilisées dans les véhicules électriques	Japon

Membres visés par les PCS	Intitulé de la PCS	Objectif déclaré	Produits visés	Membre(s) soulevant la PCS
Union européenne	Union européenne – Non-renouvellement de l'approbation de la substance active mancozèbe, (ID 627)	Protection de la vie ou de la santé des animaux et préservation des végétaux; Protection de la santé ou de la sécurité des personnes; Protection de l'environnement	Mancozèbe (substance active de pesticide utilisée comme fongicide)	Brésil Colombie Costa Rica Équateur États-Unis Guatemala Indonésie Nicaragua Paraguay
Union européenne	Union européenne – Projet de règlement de la Commission modifiant l'annexe III du Règlement (CE) n° 1925/2006 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les espèces botaniques contenant des dérivés d'hydroxyanthracène (ID 628)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes	Substances autres que les vitamines et les minéraux	Mexique
Union européenne	Union européenne – Règlement (UE) 2019/2013 de la Commission relatif à l'étiquetage énergétique des dispositifs d'affichage électronique (ID 634)	Information des consommateurs, étiquetage; protection de l'environnement	Affichage électronique	Chine
Union européenne	Union européenne – Prescriptions concernant les renseignements figurant dans la base de données SCIP (ID 655)	Protection de l'environnement	Produits chimiques	Chine
Union européenne	Union européenne – Directive-cadre sur les déchets (ID 658)	Protection de l'environnement	Produits chimiques	Inde
Union européenne	Union européenne – Prescriptions relatives à l'étiquetage du vin – liste des importateurs pour diverses destinations (ID 659)	Information des consommateurs, étiquetage; Prévention des pratiques de nature à induire en erreur et protection des consommateurs	Vin	Australie
Union européenne; France	France – Étiquetage obligatoire du débit d'absorption standard (DAS) des équipements radioélectriques (ID 617)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes	Équipements radioélectriques pour lesquels les fabricants ont l'obligation de faire mesurer le débit d'absorption spécifique (DAS)	Chine
Union européenne; France	France – Nouvelles prescriptions législatives concernant l'indice de réparabilité des appareils électriques et électroniques (ID 657)	Protection de l'environnement	Équipements électriques et électroniques	Chine

Membres visés par les PCS	Intitulé de la PCS	Objectif déclaré	Produits visés	Membre(s) soulevant la PCS
Viet Nam	Viet Nam – Projet de circulaire remplaçant la Circulaire n° 05/2019/TT-BTTTT du 9 juillet 2019 établissant la liste des produits et marchandises potentiellement non sûrs réglementés par le Ministère de l'information et des communications (ID 621)	Protection de la santé ou de la sécurité des personnes	Produits et marchandises potentiellement non sûrs réglementés par le Ministère de l'information et des communications; Compatibilité électromagnétique (CEM) (ICS: 33.100)	États-Unis
Viet Nam	Viet Nam - Décret n° 17/2020/ND-CP (ID 661)	Prévention des pratiques de nature à induire en erreur et protection des consommateurs; Protection de la santé ou de la sécurité des personnes; Protection de l'environnement	Automobiles	Thaïlande
Zimbabwe	Zimbabwe – Règlement de 2020 sur l'électricité (Efficacité énergétique minimum des appareils électrodomestiques (ID 647)	Protection de l'environnement	Réfrigérateur à usage domestique; Téléviseur (à écran à plasma, à affichage à cristaux liquides ou à tube cathodique); Climatiseur; Fourneau à induction; Ventilateur à usage domestique (ventilateur mural, ventilateur de bureau, ventilateur sur pied, ventilateur de plafond) (SH: 8418.10, 8418.30, 8418.40, 8540.11, 8540.12, 8540.20, 8415.10, 8415.81, 8415.82, 8415.83, 8516.60, 8414.40)	Corée

F. Communications concernant la mise en œuvre et l'administration de l'Accord au titre de l'article 15.2

L'article 15.2 de l'Accord OTC dispose que:

"Dans les moindres délais après la date à laquelle l'Accord sur l'OMC entrera en vigueur pour lui, chaque Membre informera le Comité des mesures qui sont en vigueur ou qu'il aura prises pour assurer la mise en œuvre et l'administration du présent accord. Il notifiera aussi au Comité toute modification ultérieure de ces mesures."

Le tableau ci-après contient une liste des Membres ayant présenté une communication concernant la mise en œuvre et l'administration de l'Accord au titre de l'article 15.2 depuis 1995. À ce jour, 145 Membres ont présenté au moins une communication.

Membre	Document	Date
Afghanistan	G/TBT/2/Add.126	11 juin 2018
Afrique du Sud	G/TBT/2/Add.60	14 juillet 2000
	G/TBT/2/Add.60/Rev.1	14 mars 2012
	G/TBT/2/Add.60/Rev.2	14 avril 2016
Albanie	G/TBT/2/Add.99	15 mai 2008
Antigua-et-Barbuda	G/TBT/2/Add.66	7 mars 2002
Arabie saoudite, Royaume d'	G/TBT/2/Add.89	19 mai 2006
Argentine	G/TBT/2/Add.21	4 septembre 1996
	G/TBT/2/Add.21/Suppl.1	11 février 1999
	G/TBT/2/Add.21/Suppl.2	20 avril 1999
	G/TBT/2/Add.21/Suppl.3	29 août 2003
Arménie	G/TBT/2/Add.75	6 août 2003
	G/TBT/2/Add.75/Rev.1	10 août 2004
Australie	G/TBT/2/Add.8	31 mai 1996
	G/TBT/2/Add.8/Rev.1	29 mai 2001
	G/TBT/2/Add.8/Rev.1/Suppl.1	21 juin 2001
Bahreïn, Royaume de	G/TBT/2/Add.19	2 août 1996
Bangladesh	G/TBT/2/Add.88	19 mai 2006
Barbade	G/TBT/2/Add.48	24 septembre 1998
Belize	G/TBT/2/Add.104	20 août 2010
Bolivie, État plurinational de	G/TBT/2/Add.43	20 janvier 1998
	G/TBT/2/Add.43/Suppl.1	18 septembre 1998
Botswana	G/TBT/2/Add.97	30 octobre 2007
Brésil	G/TBT/2/Add.26	29 octobre 1996
	G/TBT/2/Add.26/Rev.1	28 octobre 2002
	G/TBT/2/Add.26/Rev.1/Suppl.1	18 décembre 2002
	G/TBT/2/Add.26/Rev.2	26 juin 2003
	G/TBT/2/Add.26/Rev.2/Suppl.1	7 juillet 2003
	G/TBT/2/Add.26/Rev.2/Suppl.2	6 novembre 2006
Brunéi Darussalam	G/TBT/2/Add.119	24 octobre 2016
Bulgarie	G/TBT/2/Add.32	23 mai 1997
	G/TBT/2/Add.32/Rev.1	12 octobre 2000
	G/TBT/2/Add.32/Rev.2	16 juillet 2003
	G/TBT/2/Add.32/Rev.3	15 décembre 2006
Burkina Faso	G/TBT/2/Add.130	18 juin 2020
Burundi	G/TBT/2/Add.18	25 juillet 2016
Cambodge	G/TBT/2/Add.103	12 juillet 2010

Membre	Document	Date
Canada	G/TBT/2/Add.6	4 juin 1996
	G/TBT/2/Add.6/Rev.1	9 septembre 2002
	G/TBT/2/Add.6/Rev.2	4 juillet 2007
	G/TBT/2/Add.6/Rev.3	17 juin 2014
Chili	G/TBT/2/Add.6/Rev.4	18 février 2019
	G/TBT/2/Add.16	22 juillet 1996
	G/TBT/2/Add.16/Suppl.1	19 avril 1999
	G/TBT/2/Add.16/Suppl.2	24 novembre 2003
Chine	G/TBT/2/Add.16/Rev.1	16 mars 2006
	G/TBT/2/Add.65	29 janvier 2002
Colombie	G/TBT/2/Add.18	29 août 1996
	G/TBT/2/Add.18/Rev.1	5 juillet 2005
	G/TBT/2/Add.18/Rev.2	10 mai 2007
	G/TBT/2/Add.18/Rev.2/Suppl.1	13 mars 2008
	G/TBT/2/Add.18/Rev.2/Suppl.2	18 septembre 2008
	G/TBT/2/Add.18/Rev.3	30 octobre 2009
	G/TBT/2/Add.18/Rev.1/Suppl.1	9 janvier 2012
Corée, République de	G/TBT/2/Add.18/Rev.1/Suppl.2	12 octobre 2015
	G/TBT/2/Add.28	12 novembre 1996
Costa Rica	G/TBT/2/Add.51	12 avril 1999
	G/TBT/2/Add.51/Suppl.1	10 mars 2003
Côte d'Ivoire	G/TBT/2/Add.127	15 janvier 2020
	G/TBT/2/Add.127/Suppl.1	12 mars 2020
Croatie	G/TBT/2/Add.73	24 janvier 2003
	G/TBT/2/Add.73/Rev.1	10 mai 2011
Cuba	G/TBT/2/Add.13/Rev.1	14 mars 2011
Chypre	G/TBT/2/Add.46	27 février 1998
Dominique	G/TBT/2/Add.62	28 février 2001
Équateur	G/TBT/2/Add.101	22 juin 2009
Égypte	G/TBT/2/Add.34/Rev.1	8 octobre 2009
	G/TBT/2/34/Rev.2	22 octobre 2018
El Salvador	G/TBT/2/Add.78	22 mars 2004
	G/TBT/2/Add.78/Suppl.1	8 décembre 2008
Émirats arabes unis	G/TBT/2/Add.96	11 septembre 2007
Estonie	G/TBT/2/Add.58	16 mars 2000
	G/TBT/2/Add.58/Rev.1	1 ^{er} mars 2001
	G/TBT/2/Add.58/Rev.2	10 décembre 2001
Eswatini	G/TBT/2/Add.35	22 juillet 1997
États-Unis d'Amérique	G/TBT/2/Add.2	19 février 1996
Fédération de Russie	G/TBT/2/Add.109	11 octobre 2012
Fidji	G/TBT/2/Add.90	12 septembre 2006
Gabon	G/TBT/2/Add.121	5 avril 2017
Géorgie	G/TBT/2/Add.81	15 octobre 2004
	G/TBT/2/Add.81/Rev.1	28 septembre 2011
	G/TBT/2/Add.81/Rev.2	8 octobre 2012
	G/TBT/2/Add.81/Rev.3	3 décembre 2019
Ghana	G/TBT/2/Add.76	29 octobre 2003
	G/TBT/2/Add.76/Rev.1	2 juin 2008
Grenade	G/TBT/2/Add.67	12 mars 2002
Guatemala	G/TBT/2/Add.102	24 février 2010
Guinée-Bissau	G/TBT/2/Add.92	24 novembre 2006
Honduras	G/TBT/2/Add.50	22 octobre 1998

Membre	Document	Date
Hong Kong, Chine	G/TBT/2/Add.1	29 janvier 1996
Hongrie	G/TBT/2/Add.41	21 octobre 1997
Islande	G/TBT/2/Add.55	1 ^{er} juin 1999
	G/TBT/2/Add.55/Suppl.1	11 juillet 2000
Inde	G/TBT/2/Add.56	22 octobre 1999
Indonésie	G/TBT/2/Add.3	22 mars 1996
	G/TBT/2/Add.3/Rev.1	18 mai 2004
	G/TBT/2/Add.3/Rev.2	15 mai 2008
	G/TBT/2/Add.3/Rev.3	12 novembre 2009
	G/TBT/2/Add.3/Rev.4	20 août 2010
	G/TBT/2/Add.3/Rev.5	1 ^{er} mars 2017
Israël	G/TBT/2/Add.72	23 janvier 2003
	G/TBT/2/Add.72/Suppl.1	18 janvier 2008
	G/TBT/2/Add.72/Suppl.2	3 décembre 2010
Jamaïque	G/TBT/2/Add.57	22 juillet 1999
Japon	G/TBT/2/Add.10	11 juin 1996
	G/TBT/2/Add.10/Rev.1	31 octobre 2016
Jordanie	G/TBT/2/Add.61	18 octobre 2000
Kazakhstan	G/TBT/2/Add.116	4 mars 2016
Kenya	G/TBT/2/Add.86	28 avril 2005
	G/TBT/2/Add.86/Suppl.1	2 juin 2005
	G/TBT/2/Add.86/Rev.1	16 février 2015
	G/TBT/2/Add.86/Rev.2	1 ^{er} octobre 2019
Koweït, État du	G/TBT/2/Add.105	6 avril 2011
Lettonie	G/TBT/2/Add.52	13 avril 1999
Libéria	G/TBT/2/Add.125	6 septembre 2017
	G/TBT/2/Add.125/Rev.1	25 septembre 2017
Liechtenstein	G/TBT/2/Add.36	6 août 1997
Lituanie	G/TBT/2/Add.64	4 octobre 2001
Macao, Chine	G/TBT/2/Add.30	23 décembre 1996
Macédoine du Nord, République de	G/TBT/2/Add.84	22 février 2005
Madagascar	G/TBT/2/Add.80	3 août 2004
Malawi	G/TBT/2/Add.93	2 août 2007
Malaisie	G/TBT/2/Add.9	12 juin 1996
	G/TBT/2/Add.9/Rev.1	29 octobre 2004
	G/TBT/2/Add.9/Rev.2	8 juillet 2010
	G/TBT/2/Add.9/Rev.3	5 juin 2012
Mali	G/TBT/2/Add.113	15 avril 2014
Maurice	G/TBT/2/Add.40	17 septembre 1997
Mexique	G/TBT/2/Add.14	19 juillet 1996
	G/TBT/2/Add.14/Suppl.1	28 octobre 2008
Moldova, République de	G/TBT/2/Add.68	15 mars 2002
	G/TBT/2/Add.68/Suppl.1	10 octobre 2006
Mongolie	G/TBT/2/Add.44	29 janvier 1998
	G/TBT/2/Add.44/Rev.1	21 décembre 2007
Monténégro	G/TBT/2/Add.110	18 mars 2013
Maroc	G/TBT/2/Add.39	6 août 1997
Mozambique	G/TBT/2/Add.107	22 juillet 2011
Myanmar	G/TBT/2/Add.129	21 février 2020
Namibie	G/TBT/2/Add.42	9 décembre 1997
	G/TBT/2/Add.108	16 mars 2012

Membre	Document	Date
Népal	G/TBT/2/Add.122	1 ^{er} juin 2017
Nicaragua	G/TBT/2/Add.82	25 octobre 2004
Niger	G/TBT/2/Add.95	10 septembre 2007
Nigéria	G/TBT/2/Add.20	2 août 1996
	G/TBT/2/Add.25	29 octobre 1996
Norvège	G/TBT/2/Add.15	15 juillet 1996
	G/TBT/2/Add.15/Rev.1	26 juin 1997
Nouvelle-Zélande	G/TBT/2/Add.24	11 octobre 1996
Oman	G/TBT/2/Add.63	12 avril 2001
Ouganda	G/TBT/2/Add.23	8 octobre 1996
	G/TBT/2/Add.23/Suppl.1	12 avril 2006
Pakistan	G/TBT/2/Add.45	12 février 1998
Panama	G/TBT/2/Add.53	7 mai 1999
	G/TBT/2/Add.53/Corr.1	14 octobre 1999
Papouasie-Nouvelle-Guinée	G/TBT/2/Add.77	5 mars 2004
	G/TBT/2/Add.77/Rev.1	27 octobre 2006
Paraguay	G/TBT/2/Add.91	29 septembre 2006
	G/TBT/2/Add.91/Rev.1	1 ^{er} juillet 2008
	G/TBT/2/Add.91/Rev.2	1 ^{er} avril 2010
Pérou	G/TBT/2/Add.29	23 décembre 1996
	G/TBT/2/Add.29/Suppl.1	14 septembre 2007
	G/TBT/2/Add.29/Rev.1	1 ^{er} octobre 2007
	G/TBT/2/Add.29/Rev.2	3 décembre 2008
Philippines	G/TBT/2/Add.11	11 juin 1996
	G/TBT/2/Add.11/Rev.1	6 novembre 2017
Pologne	G/TBT/2/Add.31	18 février 1997
	G/TBT/2/Add.31/Rev.1	24 mars 1997
Qatar	G/TBT/2/Add.87	27 février 2006
République démocratique du Congo	G/TBT/2/Add.79	15 juillet 2004
République démocratique populaire lao	G/TBT/2/Add.111	20 novembre 2013
République dominicaine	G/TBT/2/Add.74	30 juin 2003
République kirghize	G/TBT/2/Add.59	16 mars 2000
République slovaque	G/TBT/2/Add.4	26 mars 1996
République tchèque	G/TBT/2	8 novembre 1995
	G/TBT/2/Suppl.1	21 juin 2001
Roumanie	G/TBT/2/Add.17	2 août 1996
	G/TBT/2/Add.17/Corr.1	11 septembre 1996
Royaume-Uni	G/TBT/2/Add.128	21 février 2020
	G/TBT/2/Add.128/Suppl.1	12 mars 2020
Rwanda	G/TBT/2/Add.85	24 février 2005
	G/TBT/2/Add.85/Rev.1	7 janvier 2015
Saint-Kitts-et-Nevis	G/TBT/2/Add.123	30 juin 2017
Saint-Vincent-et-les Grenadines	G/TBT/2/Add.71	10 décembre 2002
Sainte-Lucie	G/TBT/2/Add.37	6 août 1997
Samoa	G/TBT/2/Add.124	14 juillet 2017
Sénégal	G/TBT/2/Add.115	9 octobre 2015
Seychelles	G/TBT/2/Add.114	25 septembre 2015
Sierra Leone	G/TBT/2/Add.83	16 décembre 2004
Singapour	G/TBT/2/Add.25/Rev.1	27 août 2007

Membre	Document	Date
Slovénie	G/TBT/2/Add.5	28 mars 1996
	G/TBT/2/Add.5/Suppl.1	18 août 1999
	G/TBT/2/Add.5/Suppl.2	1 ^{er} novembre 2001
Sri Lanka	G/TBT/2/Add.27	8 novembre 1996
	G/TBT/2/Add.27/Rev.1	1 ^{er} avril 2015
Suisse	G/TBT/2/Add.7	14 juin 1996
	G/TBT/2/Add.7/Rev.1	14 février 2008
	G/TBT/2/Add.7/Rev.2	16 mai 2014
Taipei chinois	G/TBT/2/Add.69	11 juillet 2002
	G/TBT/2/Add.69/Rev.1	20 juin 2018
Tadjikistan	G/TBT/2/Add.112	17 mars 2014
Tanzanie	G/TBT/2/Add.94	31 août 2007
	G/TBT/2/Add.94/Rev.1	28 octobre 2010
Thaïlande	G/TBT/2/Add.38	6 août 1997
	G/TBT/2/Add.84/Rev.1	9 novembre 2012
Trinité-et-Tobago	G/TBT/2/Add.47	13 juillet 1998
	G/TBT/2/Add.47/Rev.1	19 octobre 2015
Tunisie	G/TBT/2/Add.22	26 novembre 1996
Turquie	G/TBT/2/Add.33	18 juin 1997
	G/TBT/2/Add.33/Rev.1	9 novembre 2011
Ukraine	G/TBT/2/Add.100	30 mai 2008
	G/TBT/2/Add.100/Rev.1	10 mai 2011
	G/TBT/2/Add.100/Rev.2	20 avril 2012
	G/TBT/2/Add.100/Rev.3	8 avril 2013
	G/TBT/2/Add.100/Rev.4	3 avril 2014
	G/TBT/2/Add.100/Rev.5	10 avril 2015
	G/TBT/2/Add.100/Rev.6	8 avril 2016
	G/TBT/2/Add.100/Rev.7	17 février 2017
Union européenne	G/TBT/2/Add.12	27 juin 1996
	G/TBT/2/Add.12/Suppl.1	4 mars 1997
	G/TBT/2/Add.12/Rev.1	1 ^{er} juillet 1998
	G/TBT/2/Add.12/Rev.2	5 novembre 1999
	G/TBT/2/Add.12/Rev.3	18 octobre 2005
	G/TBT/2/Add.12/Rev.3/Suppl.1	22 novembre 2006
Uruguay	G/TBT/2/Add.54	26 mai 1999
Vanuatu	G/TBT/2/Add.117	22 juillet 2016
Venezuela, République bolivarienne du	G/TBT/2/Add.70	10 septembre 2002
Viet Nam	G/TBT/2/Add.98	6 novembre 2007
	G/TBT/2/Add.98/Rev.1	20 février 2009
	G/TBT/2/Add.98/Rev.2	12 septembre 2012
Yémen	G/TBT/2/Add.120	25 novembre 2016
Zambie	G/TBT/2/Add.106	28 juin 2011
Zimbabwe	G/TBT/2/Add.49	28 septembre 1998